

THEME 7 - ECONOMIE

25 Les activités économiques

25.1 PREAMBULE

25.1.1 Objectifs

Les objectifs sont :

- Mettre en évidence les principales caractéristiques sociales et économiques de la commune ;
- Identifier les signes d'évolution socio-économique qui ont ou pourraient avoir une influence sur le développement territorial local ;
- Faire une analyse des parcs d'activité économique ;
- Faire une analyse du commerce.

25.1.2 Cartographie

Carte n°11 : « Déplacements et Activités économiques » échelle 1:10.000

25.1.3 Références et sources des données

Direction générale Statistique et information économique du SPF Economie (Ex-INS)
<http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/index.jsp>

Cellule d'analyse et de prospective en matière de ruralité
<http://capru.fsagx.ac.be/communes-wallonnes-en-chiffres>

Institut Wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
<http://statistiques.wallonie.be/ses.htm>

Le Forem
<http://www.leforem.be/endirect/chiffres/chiffres-et-analyses/statistiques.html>

25.2 LA POPULATION ACTIVE

25.2.1 Définition

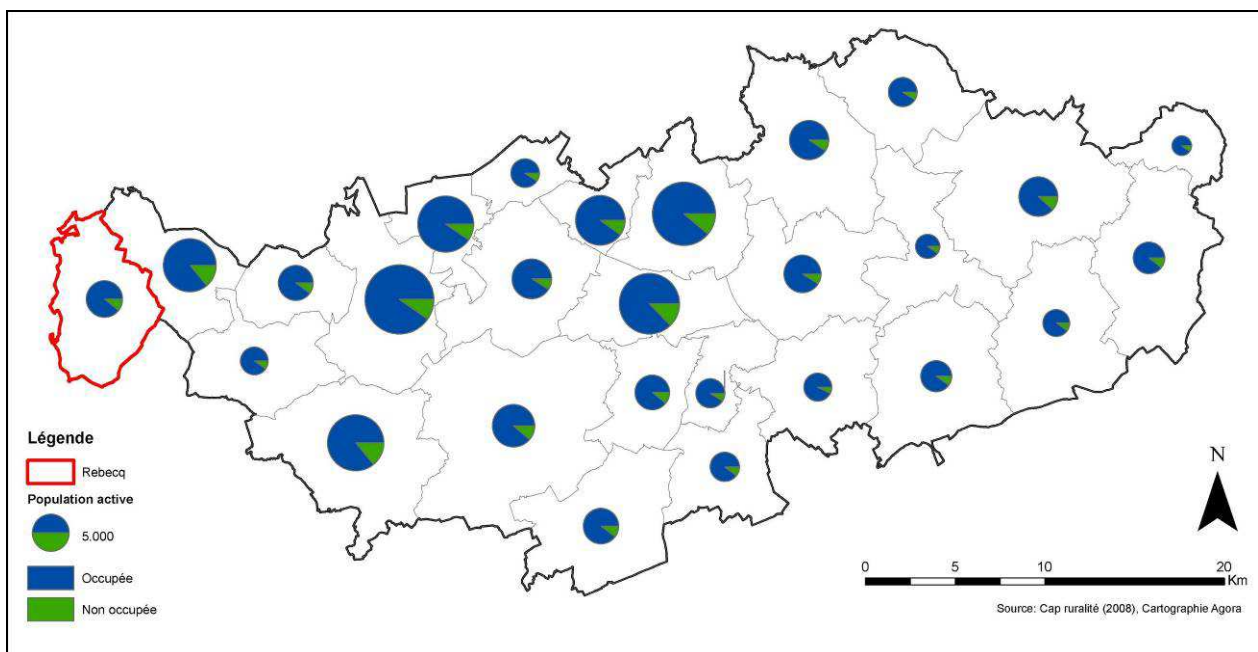
La « **population active** » représente la partie de la population totale en âge de travailler, à savoir les 15-65 ans. Ces personnes travaillent (personnes sous contrat, indépendants, ... = **population active occupée**) ou souhaitent travailler (sans emploi et à la recherche d'un emploi = **population active non occupée ou au chômage**). La population active totale est donc composée de ces deux sous-ensembles.

La « **population non active** » est composée de personnes n'exerçant pas d'activité professionnelle et n'en cherchant pas.

25.2.2 La population active occupée et non occupée

25.2.2.1 Par rapport au territoire de référence

En 2008, la province du Brabant wallon comptait 165.888 personnes actives. Environ 89% d'entre elles sont occupées. Les communes telles que Waterloo, Braine-l'Alleud, Wavre, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Tubize et Nivelles dépassent les 10.000 personnes actives.



25.2.2.2 La commune de Rebecq

En 2008, la population se répartit comme suit sur le marché du travail :

	Rebecq		% par rapport à la population en âge de travailler
Population totale	10.297		
Population en âge de travailler	6.866		100%
Population active	4.856		70,7%
Population active occupée	4.324	89,5%	63%
Population active non occupée	532	10,5%	7,7%

Figure 652 : Tableau de la répartition de la population sur le marché du travail, en 2008, à Rebecq

La population active représente 70,7% de la population en âge de travailler. Par contre, la proportion de la population en âge de travailler qui occupe effectivement un emploi (population active occupée) équivaut à 63%.

En **2005**, la **population active occupée** comptait 4117 personnes, soit 739 personnes de moins qu'en 2008. Notons qu'à cette date (2005), cette population se répartissait comme suit au sein de la commune :

	Population active occupée de Rebecq			Total actifs occupés
	Salariés	Indépendants	Autres ⁷⁴	
15-24 ans	310	9	2	321
25-49 ans	2.479	362	38	2.879
50-64 ans	628	179	24	831

Figure 653 : Tableau de la répartition de la population active occupée en 2005⁷⁵

Le chômage frappe particulièrement les personnes peu diplômées. Ainsi, le graphique ci-dessous nous montre qu'en 2008, 85,5% des DEI (Demandeurs d'Emploi Inactifs) ont seulement un diplôme de primaire ou secondaire de base, secondaire 2^{ème} et 3^{ème} degré.

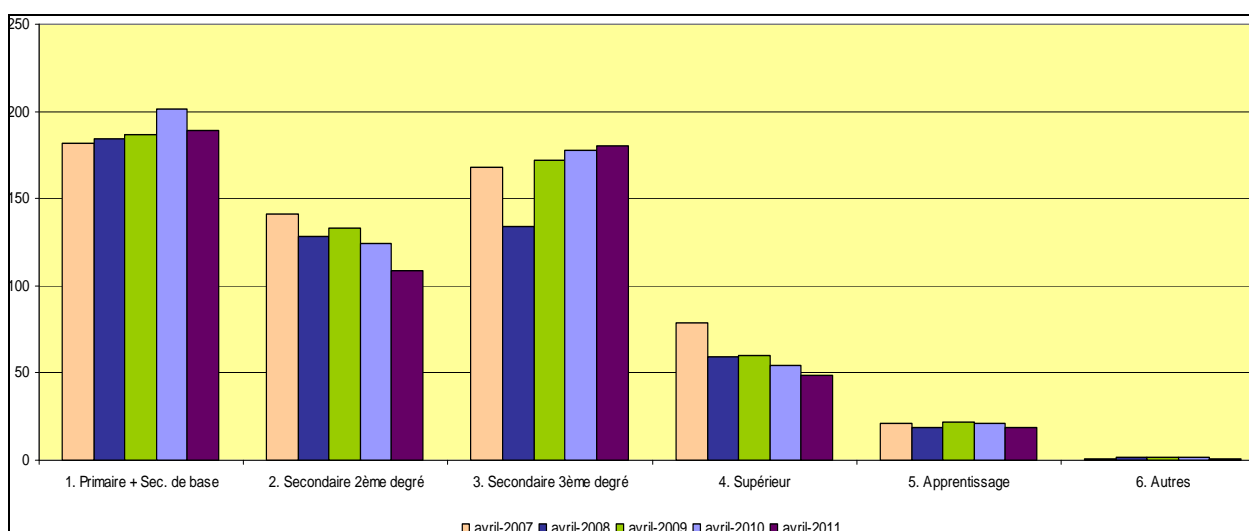


Figure 654 : Graphique de la répartition du nombre de DEI par niveau d'étude à Rebecq (Source : Le Forem)

⁷⁴ Cette catégorie reprend les statuts « Aidants » ainsi que les « salariés et indépendants aidants »

⁷⁵ Source : Observatoire wallon de l'emploi

Chaque année, on constate que la tranche de population comprenant les personnes de 40 à 50 ans, est fortement concernée par le chômage dans la commune de Rebecq. En 2010, les 40-50 ans observe une légère baisse de du nombre de chômeurs et sont alors rattrapés par les personnes 30-40 ans et les 50-60 ans. A Rebecq, en 2010, les plus de 40 ans sont les plus touchés par le chômage.

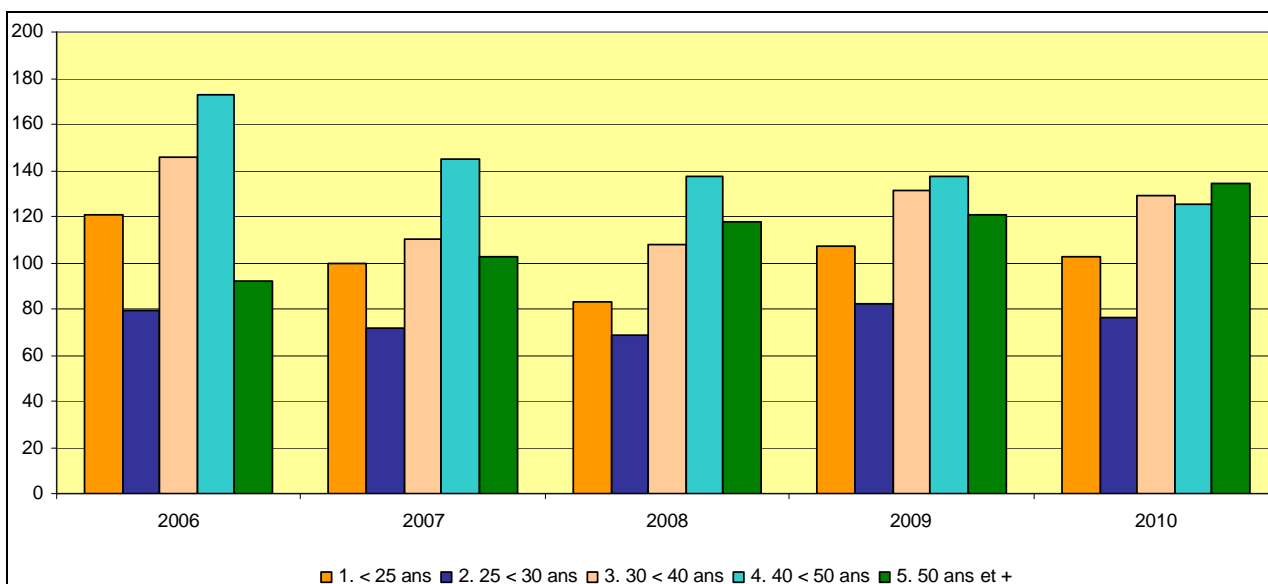


Figure 655 : Graphique de la répartition du nombre de DEI par classe d'âge, à Rebecq
(Source : Le Forem)

Sur la figure suivante, on observe deux tendances concernant la durée du chômage à Rebecq. Depuis 2009, le nombre de chômeurs de courte durée (< à 6 mois) est important (151 personnes concernées). Cependant on note également le nombre élevé et plutôt stable depuis 2008, de chômeurs de longue durée (+ de 2 ans de chômage).

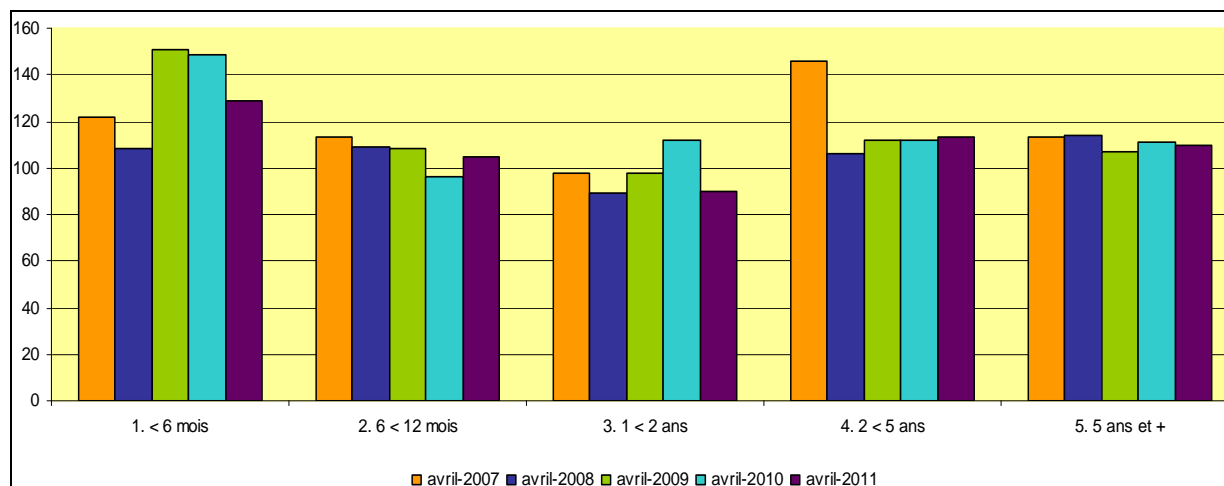


Figure 656 : Graphique de la répartition du nombre de DEI par durée d'inoccupation, à Rebecq
(Source : Le Forem)

Au regard du tableau ci-dessous, nous constatons, qu'hormis les jeunes demandeurs d'emploi concernés par les stages d'attente, l'analyse de la demande d'emploi en fonction du secteur d'activité montre une dominance pour le service aux entreprises et le commerce de détail, vient ensuite l'industrie de la construction.

Secteurs d'activité	Nombre
Assurances	1
Electricité, gaz et vapeur	1
Entrepôts et magasins	1
Extraction d'autres minéraux non-métalliques	1
Fabrication de boissons	1
Industries du cuir, de la fourrure et des articles en cuir et en fourrure, à l'exclusion des chaussures	1
Instituts scientifiques, centres de recherches, musées, bibliothèques, archives, jardins botaniques	1
Pétrole brut et gaz naturel	1
Sylviculture et exploitation forestière	1
Autres services et organismes privés d'intérêt général	2
Agriculture et élevage	3
Banques et autres établissements financiers	3
Extraction de la pierre à bâtir, de l'argile et du sable	3
Industrie du verre	3
Industrie textile	3
Affaires immobilières	4
Construction de machines, appareils et fournitures électriques	4
Industrie métallique de base	4
Confection d'articles d'habillement et fabrication d'ouvrages divers confectionnés en tissus	5
Fabrication des ouvrages en métaux, à l'exclusion des machines et du matériel de transport	5
Industrie du papier et du carton, fabrication d'articles en papier et carton	5
Industries manufacturières diverses	5
Associations professionnelles, interprofessionnelles et syndicales, mutuelles	6
Communications	7
Construction de matériel de transport	8
Imprimerie, édition et industries connexes	8
Médecine humaine et médecine animale	10
Services récréatifs	12
Industrie chimique	13
Autre services publics	14
Industrie alimentaire, à l'exclusion de la fabrication de boissons	14
N'ayant jamais travaillé sans pouvoir prétendre à l'art. 36	14
Enseignement	15
Transport de marchandises	16
Commerce de gros	17
Industrie hôtelière	19
Oeuvres sociales (hospices, asile de vieillards, crèches, pouponnières, foyer pour aveugles, orphelins)	19
Services personnels	20
Services administratifs de l'état, des provinces et des communes	26
Industrie de la construction	29
Commerce de détail	40
Services fournis aux entreprises	59
Total	424

Figure 657 : Tableau reprenant le nombre de DEI par secteur d'activité en 2010

25.2.3 La population non active

Au regard du tableau ci-dessous, la population **non active** est surtout le fait des moins de 18 ans et des pensionnés. Ces deux catégories comptent ensemble 73,1% de la population totale non active.

	TOTALE (+ AUTRES)	DE MOINS DE 18 ANS	DE 18 ANS ET PLUS SUIVANT UN ENSEIGNEMENT	N'AYANT JAMAIS TRAVAILLÉ ET NE CHERCHANT PAS D'EMPLOI	PEN- SIONNÉE	PRÉ- PENSION- NÉE OU ASSIMILÉ	POUR RAISON D'ORDRE FAMILIAL, SOCIAL, PERSONNEL, DE SANTÉ OU AUTRE	CAR PENSE QU'IL N'Y A PAS D'EMPLOI DISPONIBLE (TROP ÂGÉ, ETC.)	TYPE D'ACTIVITÉ NON CONNU
Rebecq- Rognon	2.228	959	124	108	700	83	197	50	132
Bierghes	846	369	84	39	231	30	76	17	41
Quenast	1.669	746	86	94	463	63	181	33	86
Wisbecq	488	250	30	27	110	18	38	14	14
Total	5.231	2.324	324	268	1.504	194	492	114	273

Figure 658 : Tableau de la population non active par type d'activité à Rebecq en 2001

Suite à l'analyse de ce tableau, on constate que la population non active est surtout le fait des moins de 18 ans et des personnes pensionnées.

25.3 LE TAUX DE CHOMAGE

Les taux de chômage⁷⁶ repris sur le graphique ci-dessous à différentes échelles, sont en augmentation depuis 2000. Notons que le taux de chômage de Rebecq est très largement inférieur à celui de la Région wallonne et assez proche du taux belge.

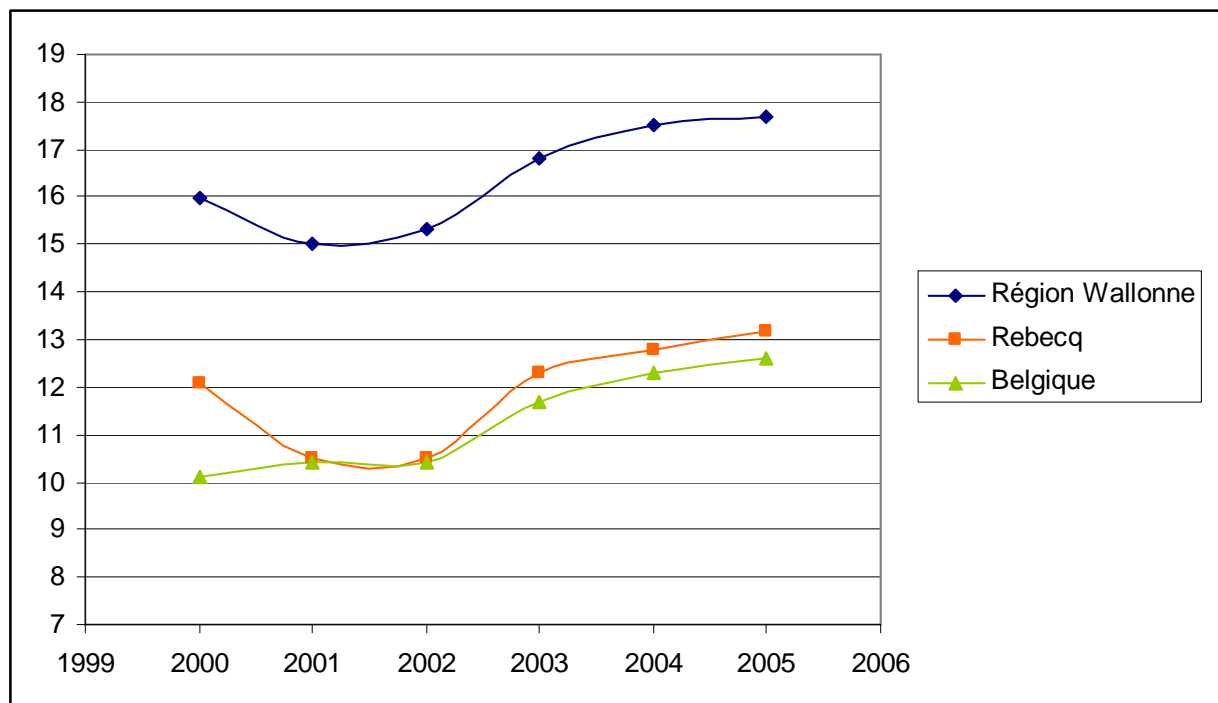


Figure 659 : Graphique du taux de chômage entre 2000 et 2005
(Source : Données IWEPS)

⁷⁶ Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeur au sens DEI et la population active.

25.4 REVENU MOYEN PAR HABITANT/PAR DECLARATION

25.4.1 Définition

Le **revenu moyen par déclaration** est le rapport entre le revenu total net imposable et le nombre total de déclaration.

Le **revenu moyen par habitant** est le rapport entre le revenu total net imposable et la moyenne de la population au 1^{er} janvier et au 31 décembre.

25.4.2 Par rapport au territoire de référence

Le niveau des **revenus moyens par habitant en 2008** pour l'ensemble de la province du Brabant wallon est représenté sur la carte ci-dessous.

Les revenus varient fortement d'une commune à l'autre. En 2008, Tubize a des revenus moyens de 14.550 euros, les plus bas de la province. La commune de Lasne connaît, a contrario, les plus hauts revenus.

Le revenu moyen par habitant de Rebecq, durant l'année 2008, était de 15.672€, soit un revenu légèrement en-dessous du niveau moyen de la province (17.484€) mais supérieur à la Région wallonne (13.297€).

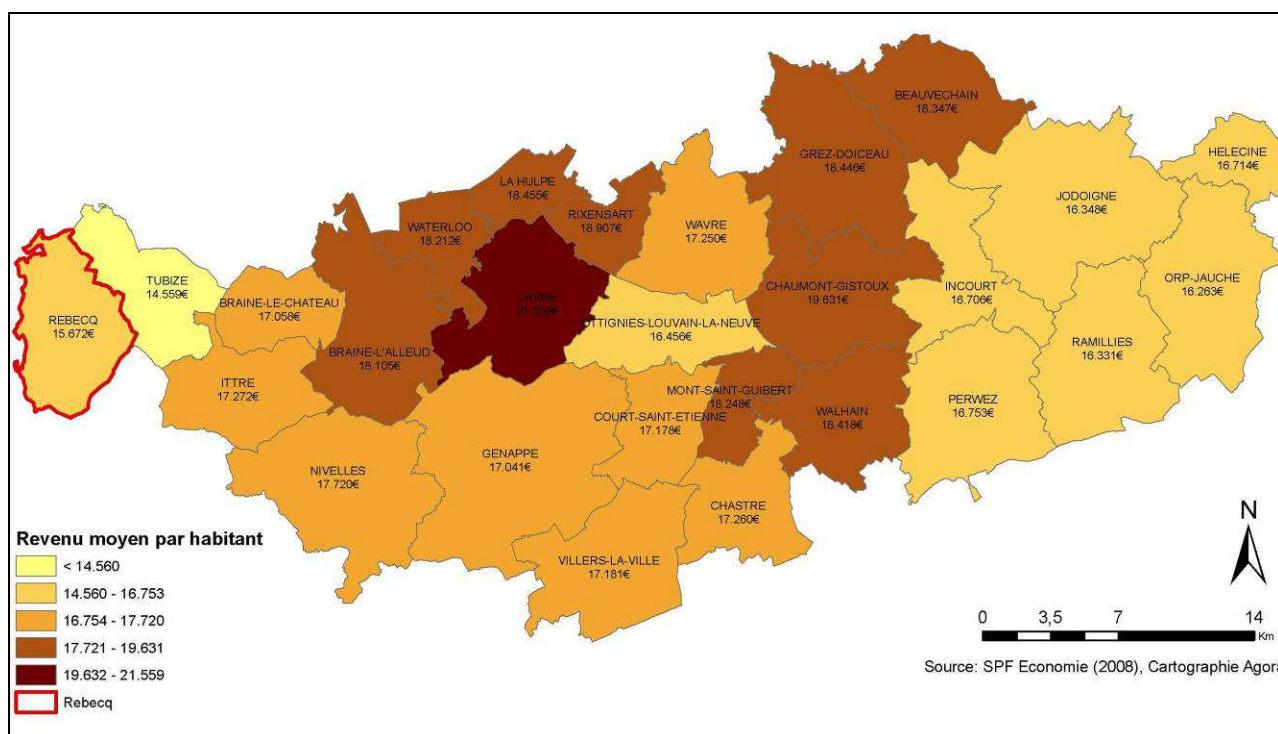


Figure 660 : Carte représentant le niveau de revenu moyen par habitant en 2008 dans les communes de la province du Brabant wallon

Pour la même année, les contribuables moyens de Rebecq déclarent avoir gagné un revenu imposable de 27.579€. Le contribuable moyen de l'arrondissement (et de la province) déclarait quant à lui un revenu de 31.524€. Les revenus par déclaration de la commune sont donc bien en-dessous de ceux de l'arrondissement mais supérieurs à ceux de la Région wallonne (25.159€).

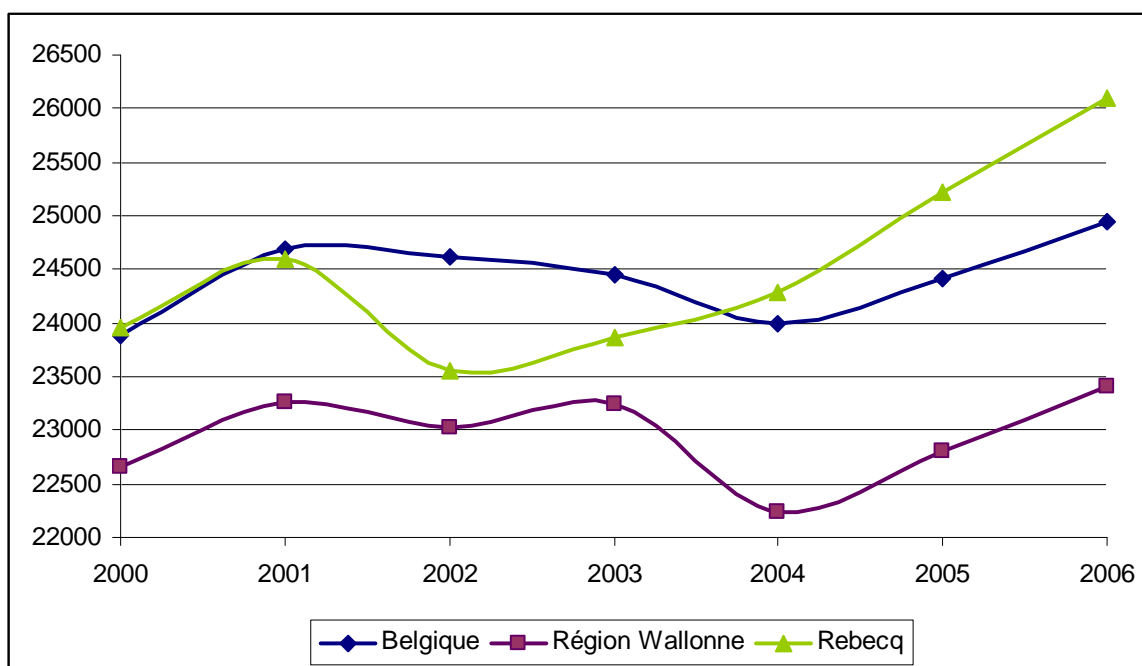


Figure 661 : Graphique de l'évolution des revenus moyens par déclaration entre 2000 et 2006

Les revenus moyens par déclaration de Rebecq sont toujours supérieurs à la moyenne wallonne. Durant l'année 2004, les revenus moyens par déclaration en Belgique et en Wallonie amorcent une progression, alors que l'augmentation à Rebecq a déjà lieu à partir de 2002, année pendant laquelle les revenus sont au plus bas pour Rebecq.

La progression des revenus moyens par déclaration à Rebecq augmente rapidement dépassant ainsi la moyenne belge en 2003.

A Rebecq, près de 51,4% des déclarations sont inférieures à 20.000€ par an, soit légèrement plus que la province (46,15%) mais moins que ce que connaît la Région wallonne (59,8%) et le pays (53,1%).

	Rebecq	%	Province Brabant Wallon	%	Région Wallonne	%	Belgique	%
Nombre total	5.745	100%	590.841	100%	1.945.811	100%	5.991.864	100%
< 10.000 EUR	1.078	18,76%	106.243	17,98%	417.666	24,46%	1.210.055	20,19%
de 10.001 jusqu'à 20.000 EUR	1.875	32,64%	166.420	28,17%	689.559	35,44%	1.981.476	33,07%
de 20.001 jusqu'à 30.000 EUR	1.140	19,84%	123.775	20,95%	377.385	19,39%	1.234.778	20,61%
de 30.001 jusqu'à 40.000 EUR	614	10,69%	64.059	10,84%	183.553	9,43%	597.417	9,97%
de 40.001 jusqu'à 50.000 EUR	364	6,34%	42.072	7,12%	107.164	5,51%	363.613	6,14%
plus que 50.000 EUR	674	11,73%	88.272	14,94%	170.484	8,76%	600.525	10,02%

Figure 662 : Tableau du nombre de déclaration pour 2006
(Source : SPF finance)

Les revenus de plus de 50.000 € par an représentent 11,73% des revenus à Rebecq contre 10,02 % en moyenne en Belgique.

L'indice de richesse de la commune est de 103⁷⁷, ce qui est inférieur à celui de la province du Brabant wallon (114) mais supérieur à celui de la Belgique (100).

Durant les ateliers, il a été précisé que les écarts de richesses entre les différents villages sont importants. Les données sont donc à relativiser en ce sens.

⁷⁷ L'indice de richesse de la Belgique est de 100,00. Un indice de richesse de 86 signifie que le revenu moyen par habitant est 14 pour cent inférieur à celui du royaume dans l'année examinée.

25.4.3 Les revenus du travail⁷⁸

La carte ci-dessous indique de quelles entités proches ou lointaines proviennent les revenus nets du travail générés par les habitants de Rebecq. Les cercles sont proportionnels à l'importance de chacune des communes en tant que pourvoyeuse de revenus pour les résidents de Rebecq. Les 5 entités qui procurent le plus de revenus nets du travail aux habitants de Rebecq sont :

- Région bruxelloise : 26 886 000 € (41,8%);
- Rebecq : 9 402 000 € (14,6%);
- Tubize : 5 120 000 € (8,0%);
- Braine-l'Alleud : 2 659 000 € (4,1%);
- Hal : 1 710 000 € (2,7%).

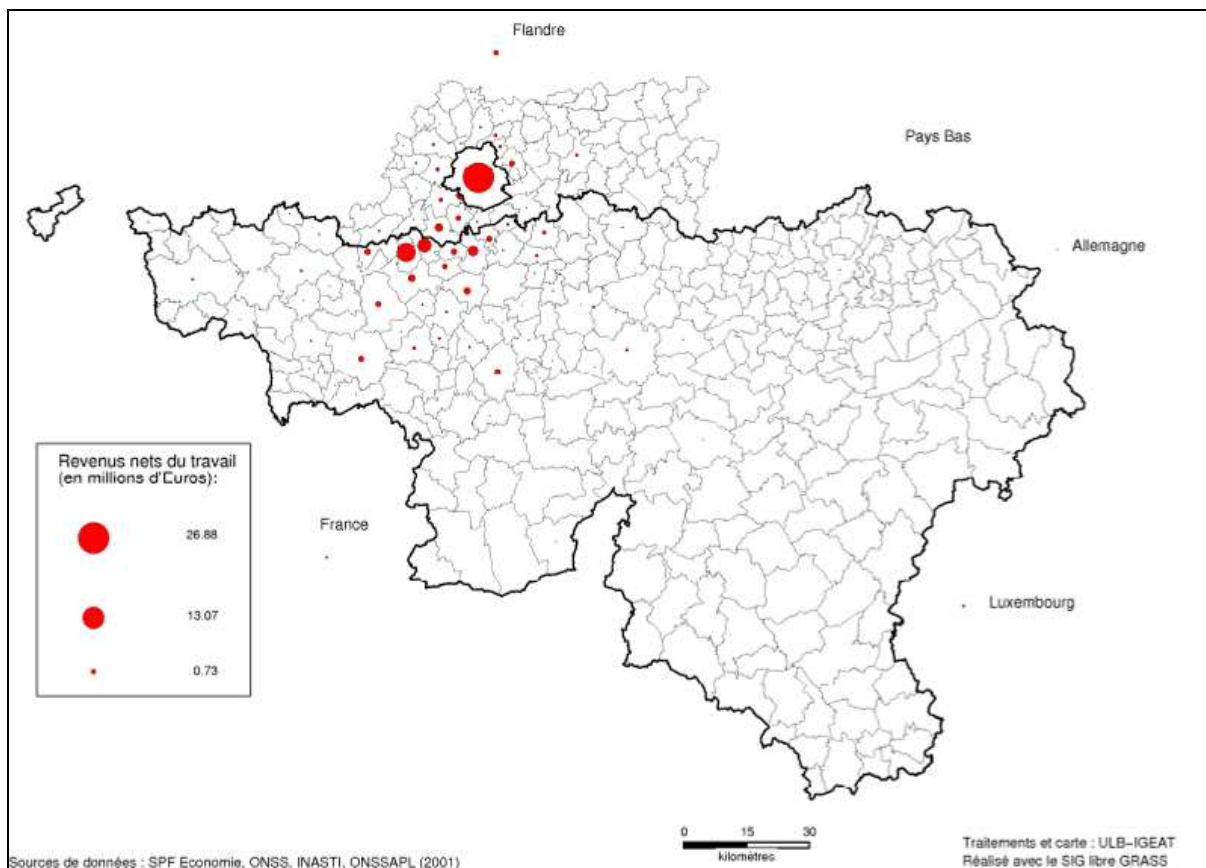


Figure 663 : Carte de la provenance des revenus nets du travail des habitants de Rebecq (2001)

La carte suivante indique vers quelles communes sont distribués les revenus nets du travail générés par l'activité économique présente sur le territoire communal. Les cercles sont proportionnels à l'importance de chacune des communes comme lieu de destination pour les revenus du travail produits à Rebecq.

L'ensemble des travailleurs domiciliés à Rebecq ont des revenus nets du travail pour un montant total estimé de 64 278 000 €.

Ceux-ci proviennent de :

- La commune de Rebecq : 9 402 000 € (14,6%);
- Un rayon de 20 km en Région wallonne : 19 251 000 € (29,9%);
- Un rayon de 20 à 40 km en Région wallonne : 6 678 000 € (10,4%);

⁷⁸ Source : CPDT

- Un rayon de 40 à 60 km en Région wallonne : 799 000 € (1,2%);
- Plus de 60 km en Région wallonne : 298 000 € (0,5%);
- L'extérieur de la Région wallonne : 27 850 000 € (43,3%).

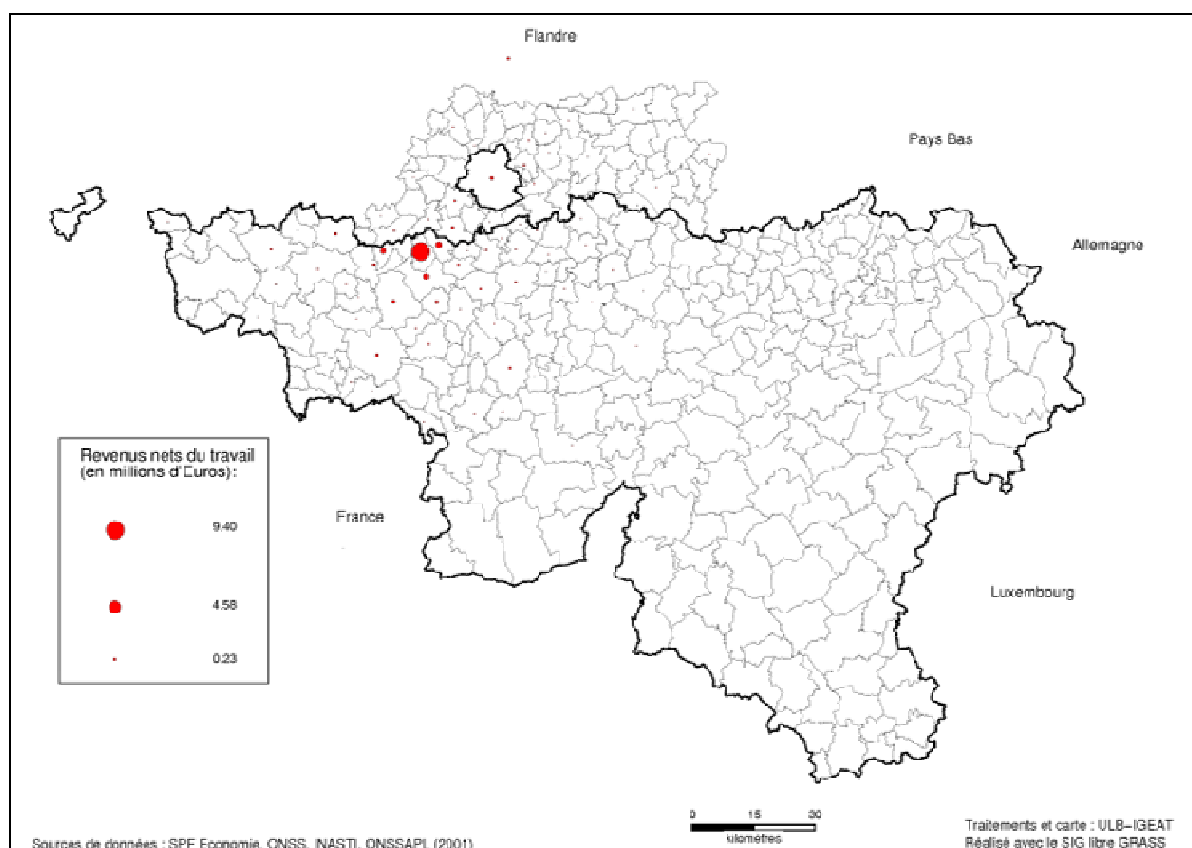


Figure 664 : Carte de la destination des revenus nets du travail distribués à Rebecq (2001)

25.4.4 La commune est-elle importatrice ou exportatrice de revenus de travail ?⁷⁹

Le « bâton » de gauche sur le graphique (les revenus au lieu de domicile) illustre la quantité de revenus du travail dont bénéficient les habitants de Rebecq. Ceux-ci proviennent soit de l'extérieur (en rouge), soit de l'activité économique présente dans cette commune (en bleu). Plus la partie bleue est grande par rapport à la rouge, plus les habitants de la commune tirent une part élevée de leurs revenus de celle-ci.

Le « bâton » de droite représente les revenus du travail qui sont distribués à tous les travailleurs qui exercent leur activité sur le territoire de Rebecq. Une partie de ces revenus bénéficie à ses habitants (en bleu) et une autre à des personnes qui n'y résident pas (en vert). Les parties bleues sur les deux bâtons ont toujours la même taille car elles représentent le même chiffre, à savoir les revenus du travail produits sur le territoire de la commune et captés par ses habitants.

Le « bâton » de gauche est bien plus grand que celui de droite, cela signifie que les habitants de la commune bénéficient de davantage de revenus du travail que ce qui y est produit : la commune importe donc davantage de revenu que ce qu'elle en exporte (= importateur net).

⁷⁹ Source : CPDT

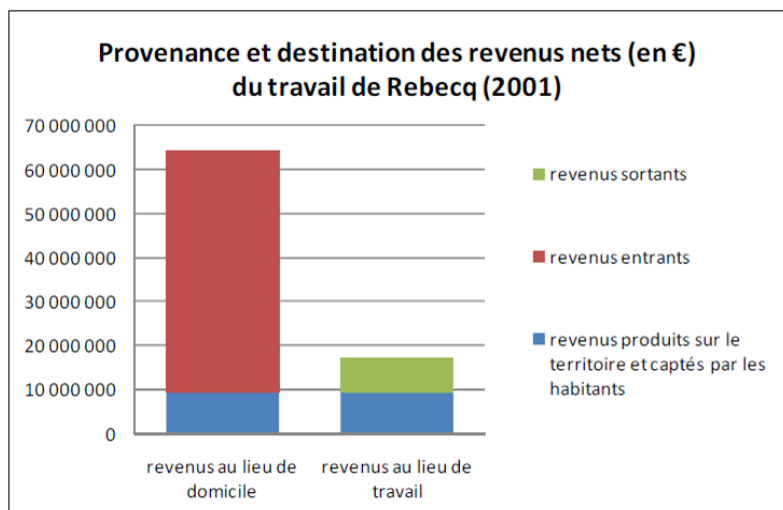


Figure 665 : Graphique de la provenance et de la destination des revenus nets (en €) du travail de Rebecq en 2001

25.5 LA MOBILITE DES TRAVAILLEURS

25.5.1 Où vont travailler les Rebecquois ?

Les déplacements domicile-travail sont repris dans les tableaux ci-dessous. Les données datent de 2001, année du dernier recensement. Nous observons que 32,51% des déplacements se font à l'intérieur de la province du Brabant wallon et 43,81% se font avec la capitale. Le Brabant flamand et le Hainaut attirent quelques travailleurs, respectivement 10,24% et 11,92%. Le nombre de déplacements dans les autres provinces du pays est nettement moins important.

Notons également que, sur 851 déplacements qui se font dans la province du Brabant wallon, 316 sont le fait des Rebecquois eux-mêmes qui habitent et travaillent dans la commune. Les déplacements vers les communes voisines sont donc équivalents à 535.

Précisons que la province du Brabant wallon est composée d'un seul arrondissement, celui de Nivelles. Pour cette raison, les déplacements sont importants vers d'autres provinces de Belgique, comme le Brabant flamand et le Hainaut, limitrophes du Brabant wallon.

Lieu de Résidence : Rebecq		
Lieu de travail	Nombre de déplacements	%
PROV. LUXEMBOURG	0	0,00%
PROV. LIMBURG	1	0,04%
PROV. WEST-VLAANDEREN	1	0,04%
PROV. LIEGE	8	0,31%
PROV. ANTWERPEN	8	0,31%
PROV. OOST-VLAANDEREN	9	0,34%
PROV. NAMUR	13	0,50%
PROV BRABANT FLAMAND	268	10,24%
PROV. HAINAUT	312	11,92%
PROV. BRABANT WALLON	851	32,51%
BRUSSEL	1.147	43,81%
Total	2.618	100%

Figure 666 : Tableau des déplacements domicile-travail entre Rebecq et les provinces de Belgique en 2001

A plus grande échelle, soit au niveau des communes de l'arrondissement de Nivelles, c'est la commune de Rebecq, elle-même qui recrute le plus grand nombre de travailleurs (37,13%). Viennent ensuite, en deuxième position, Tubize et Braine-l'Alleud, communes voisines, avec respectivement 26,9% et 13,51%.

	Nombre de Déplacements	%
BEAUVECHAIN	0	0%
CHAUMONT-GISTOUX	0	0 %
GENAPPE	0	0%
GREZ-DOICEAU	0	0%
INCOURT	0	0%
PERWEZ	0	0%
HELECINE	0	0%
ORP-JAUCHE	0	0%
RAMILLIES	0	0%
WALHAIN	0	0%
MONT-SAINT-GUIBERT	1	0,12%
VILLERS-LA-VILLE	1	0,12%
CHASTRE	1	0,12%
JODOIGNE	2	0,24%
LASNE	2	0,24%

	Nombre de Déplacements	%
COURT-SAINT-ETIENNE	4	0,47%
LA HULPE	7	0,82%
RIXENSART	8	0,94%
OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE	11	1,29%
WAVRE	14	1,65%
ITTRE	33	3,88%
WATERLOO	33	3,88%
BRAINE-LE-CHATEAU	38	4,47%
NIVELLES	43	5,05%
BRAINE-L'ALLEUD	115	13,51%
TUBIZE	222	26,09%
REBECQ	316	37,13%
ARR. NIVELLES	851	100%

Figure 667 : Tableau des déplacements domicile-travail de Rebecq vers les communes de l'arrondissement de Nivelles en 2001

Ces résultats illustrent l'influence et l'impact de Bruxelles sur le territoire de Rebecq. La capitale polarise un nombre de travailleurs Rebecquois relativement important puisque 43,81% des déplacements domicile-travail vont dans ce sens.

Il apparaît donc que Rebecq soit un lieu de vie prisé par les travailleurs venus de Bruxelles, cependant l'arrondissement de Nivelles qui inclut donc la commune de Rebecq elle-même, n'est pas en reste puisqu'il représente 32,51% de ces déplacements.

Cependant ces résultats ne prennent en compte que les habitants travaillant en Belgique et dont le lieu est connu. Nous devons également tenir compte des 1.271 rebecquois suivants :

Lieu de travail	Nombre de déplacements
Profession itinérante	281
Travaillant à domicile	117
Lieu inconnu	860
Allemagne	1
Royaume uni	2
France	4
Luxembourg	4
A l'étranger	2
Total général	1.271

Figure 668 : Tableau des déplacements domicile-travail en 2001

Pour conclure, en 2001 :

- **2.618** déplacements se font depuis Rebecq vers l'ensemble des communes **belges** (2302 déplacements – 316 Rebecquois qui travaillent à Rebecq);
- **1147** déplacement se font en direction ou en provenance de Bruxelles;
- **535** déplacements ne concernent que la **province** du Brabant wallon et donc l'arrondissement de Nivelles, sans compter les déplacements des rebecquois qui travaillent à Rebecq;
- **316** Rebecquois vivent et travaillent à **Rebecq**.

25.5.2 D'où proviennent les gens qui viennent travailler à Rebecq ?

C'est de la province du Brabant wallon que sont originaires, en grande majorité, les personnes venant travailler à Rebecq.

Province	Nombre
Limbourg	1
Luxembourg	1
Flandre occidentale	1
Flandre orientale	3
Anvers	3
Namur	7
Bruxelles	16
Brabant Flamand	44
Hainaut	186
Brabant Wallon	394
Total	656

Figure 669 : Tableau des provinces d'origine des travailleurs

Rebecq ne représente pas un pôle économique vis-à-vis de l'extérieur. En effet, seulement 656 déplacements ont été comptabilisés en direction de Rebecq contre 2618 déplacements au départ de Rebecq en direction d'autres communes.

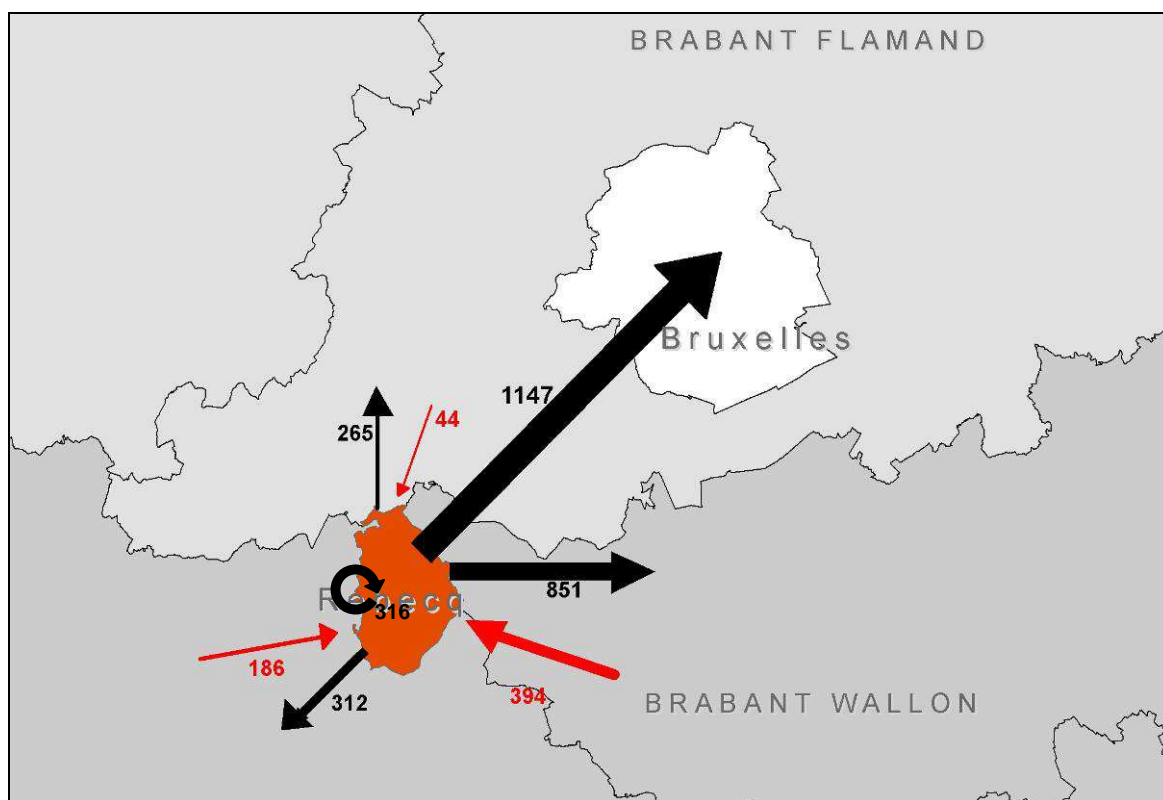


Figure 670 : Carte des déplacements domicile-travail

25.6 LES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA COMMUNE

La carte ci-dessus confirme la forte influence de la capitale bruxelloise sur la commune de Rebecq.

25.6.1 Démographie des entreprises

A Rebecq, le nombre d'entreprises actives au sein de la commune varie quelque peu d'une année à l'autre. On en dénombre entre 550 et 609 selon les années. L'année 2004 comptait le plus grand nombre d'entreprises actives avec 609 unités.

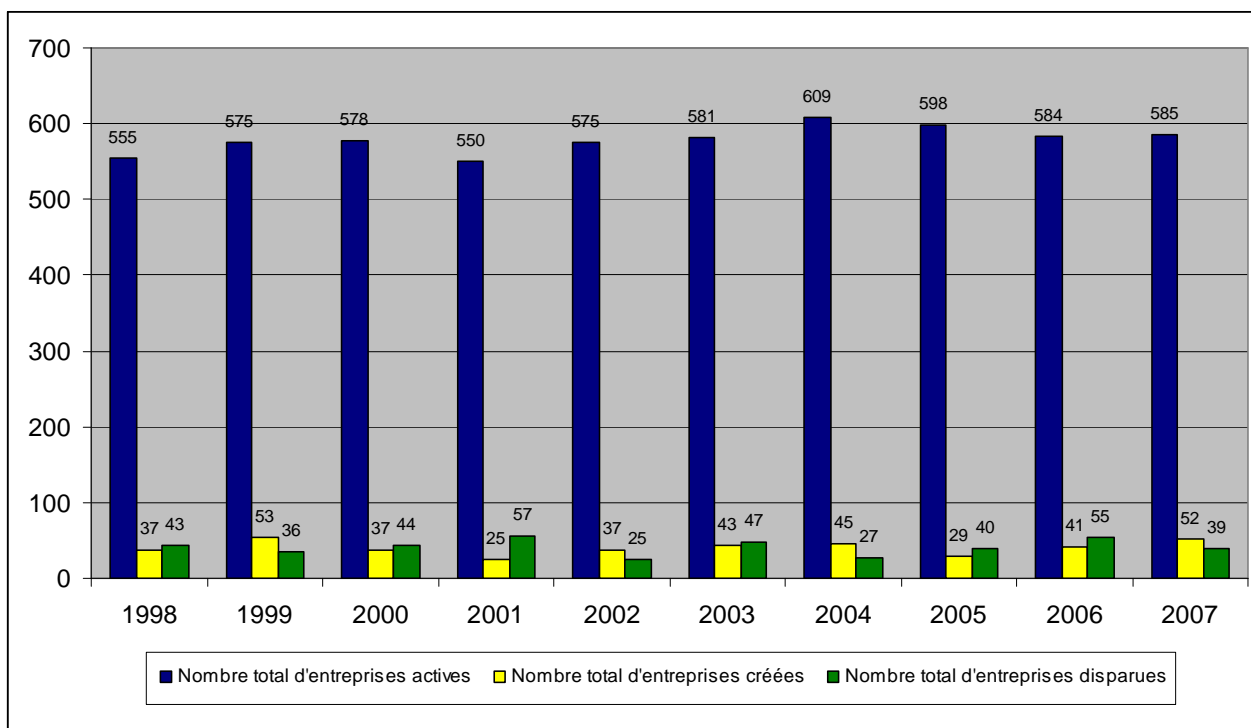


Figure 671 : Graphique de la répartition des entreprises actives, disparues et créées sur le territoire communal de Rebecq
(Source : Cellule d'analyse et de prospective en matière de ruralité).

25.6.2 Répartition des entreprises par domaine d'activité

Rebecq se positionne comme une ville de petites entreprises. Le secteur de l'immobilier est, en 2007, le plus représenté avec 26% du nombre total des entreprises. Depuis 2000, ce secteur est en plein essor dans la commune, avec la création de 33 entreprises jusque 2007.

La part des entreprises de commerces de gros et de détail (réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques) est importante représentant 23 % des entreprises actives de Rebecq.

Domaine d'activités	2000	2007	Evolution
Organismes extraterritoriaux	0	0	0
Pêche	0	0	0
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0	0	0
Activités financières	1	0	-1
Administration publique	1	0	-1
Services domestiques	1	0	-1
Industries extractives	0	1	1

Domaine d'activité	2000	2007	Evolution
Santé et action sociale	7	7	0
Transports, entreposage et communications	14	12	-2
Hôtels et restaurants	29	26	-3
Industries manufacturières	33	32	-1
Services collectifs, sociaux et personnels	59	53	-6
Agriculture, chasse et sylviculture	81	78	-3
Construction	87	89	2
Commerces de gros et de détail : réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	145	135	-10
Immobilier, location et services aux entreprises	119	152	33
Nombre total d'entreprises actives	577	585	8

Figure 672 : Tableau de l'évolution du nombre d'entreprises à Rebecq selon leurs activités entre 2000 et 2007

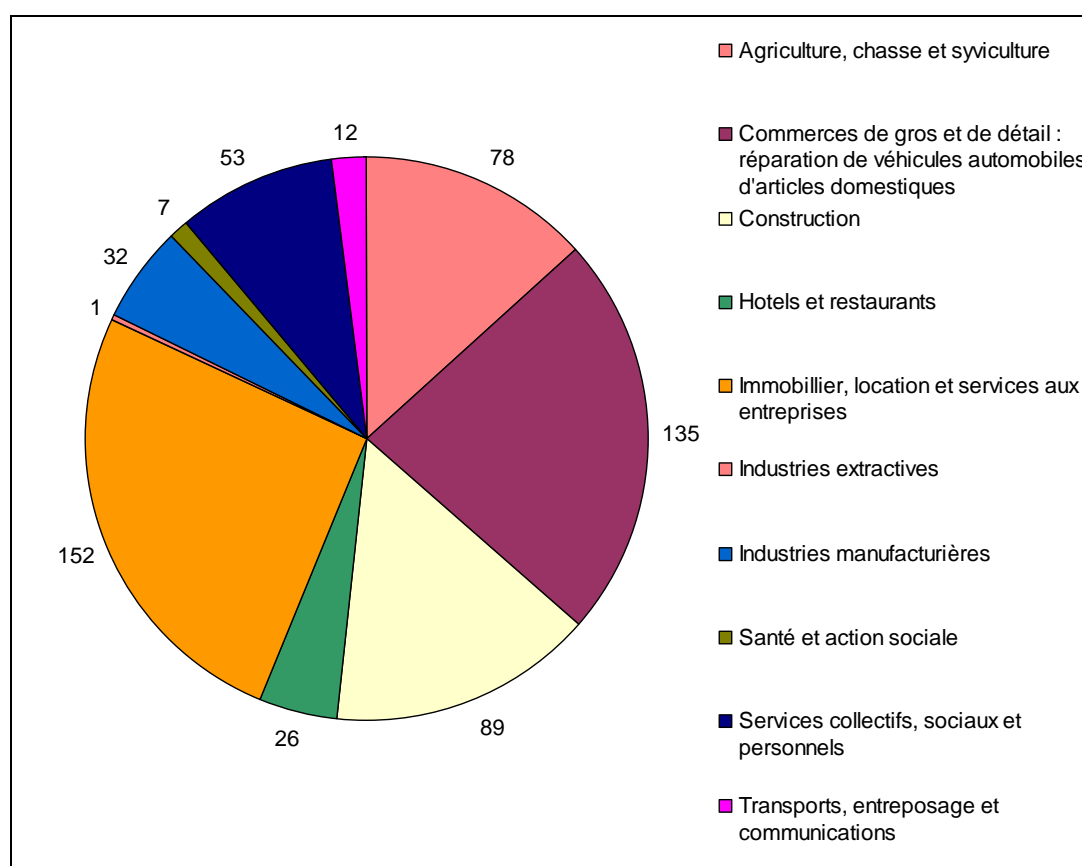


Figure 673 : Graphique de la répartition des entreprises de Rebecq par secteur d'activité en 2007

25.6.2.1 Activités en expansion

Les secteurs de l'immobilier et de la construction ont vu leur nombre d'entreprises augmenter de 35 unités depuis 2000. On précisera que ce sont les seuls secteurs ayant subis une évolution positive notable.

25.6.2.2 Activités en déclin

Le secteur du commerce de gros et de détail, pourtant l'un des plus représentés dans la commune, a perdu 10 entreprises depuis les années 2000. D'autres secteurs tels que les « hôtels et restaurants », les « services collectifs, sociaux et personnels », et « Agriculture, chasse et sylviculture » ont également perdu quelques entreprises.

25.6.3 Les parcs d'activités économiques

Le plan de secteur confirme une vocation rurale de l'entité puisqu'aucune surface de la commune n'est réservée aux zones d'activités économiques mixtes ou industrielles. Cependant l'activité d'extraction prévoit d'occuper 486 ha soit 12,4% du territoire communal.

25.6.3.1 Les zones d'extraction

On distingue sur le territoire communal deux zones d'extraction situées à Quenast et Bierghes.

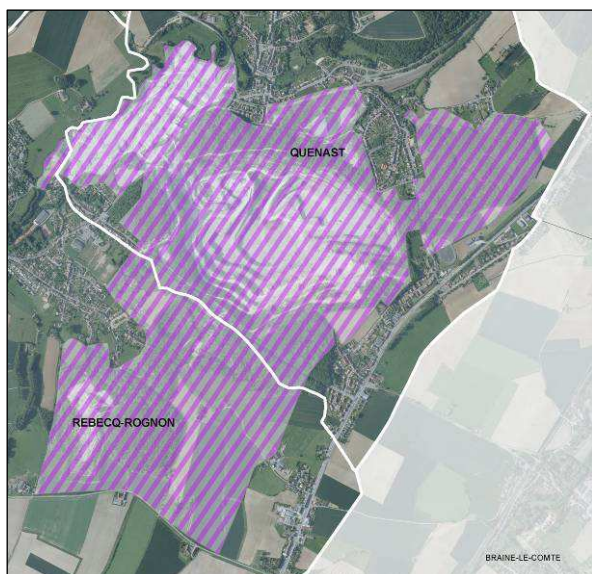


Figure 674 : Photographie aérienne (2007) de la carrière de porphyre de Quenast

Les Carrières

La carrière de Quenast.

Formant l'une des plus grandes carrières d'Europe avec 125 mètres de profondeur sur 140 ha (une forme elliptique de 1200 sur 800m), elle permet l'extraction du porphyre, roche magmatique particulièrement dure sur ce secteur.

Le Porphyre de Quenast est voué à différents usages, anciennement il servait à construire les routes belges (pavés) aujourd'hui on lui trouve différentes utilités : ballastage des voies ferrées, construction de canaux, de ports. Très résistante cette roche est employée pour les constructions directement en contact avec l'eau.

Au début du siècle, jusqu'à 2500 personnes venaient y travailler. Depuis, la carrière s'est équipée de diverses machineries.

A l'heure actuelle, la société exploitante emploie une centaine de travailleurs.

La carrière a beaucoup marqué l'histoire du territoire, mais aussi son paysage étant donné l'étendue des zones d'extractions.

Au nord, une exploitation s'est développée dans le village de Bierghes. Plus petite, elle reste néanmoins active et implique la circulation de nombreux camions à ses abords.



Figure 675 : Photographie aérienne (2007) de la carrière de Bierghes

25.7 LES COMMERCES

25.7.1 L'offre commerciale

Type de commerces	Nombre de commerces
Agriculture	4
Alimentation	15
Animaux	5
Architectes et bureaux d'études	9
Art - Antiquités - Artisanat - Brocantes	5
Automobiles - Autocars - Autobus - Motos - Vélos	16
Banques - Assurances - Crédits - Poste	11
Bijouteries	1
Comptabilité et fiscalité	16
Construction - Bâtiment - Bricolage	86
Electroménagers - cadeaux - Evènements	1
Horeca - Hôtels - Bars - Restaurants - Livraison à domicile	23
Informatique - Bureautique - Communication - Graphisme	31
Jeux - Loisirs - Musique	3
Librairies - papeteries - bibliothèques	4
Maison et Jardins - Aménagements extérieurs et intérieurs	23
Notaires	1
Optique - Soins de santé - Bien-être - Paramédical	16
Photographie	3
Services aux entreprises	7
Services aux particuliers	15
Supermarchés	3
Textiles - lingerie - vêtements - Articles bébés - Couture	8
TOTAL	306

Figure 676 : Tableau récapitulatif des principaux commerces sur l'entité de Rebecq, 2011
(Source : www.rebecq.be)

25.7.2 La gestion du centre ville

Depuis 1998, la gestion du centre ville revient, pour les communes qui le souhaitent, à une asbl dont la mission est de contribuer activement à la redynamisation et à la promotion de son centre historique. Développée sur base d'un partenariat public-privé, cette structure vise à améliorer le centre-ville en agissant sur les axes principaux qui contribuent à la qualité d'un centre : le commerce, l'accueil, l'accessibilité, la sécurité.

La commune de Rebecq ne dispose pas de structure spécifique relative à la gestion du centre ville.

25.7.3 Braderies et marchés

Un marché hebdomadaire se tient **chaque vendredi matin, de 8h à 12h**, sur la Grand Place de Rebecq.

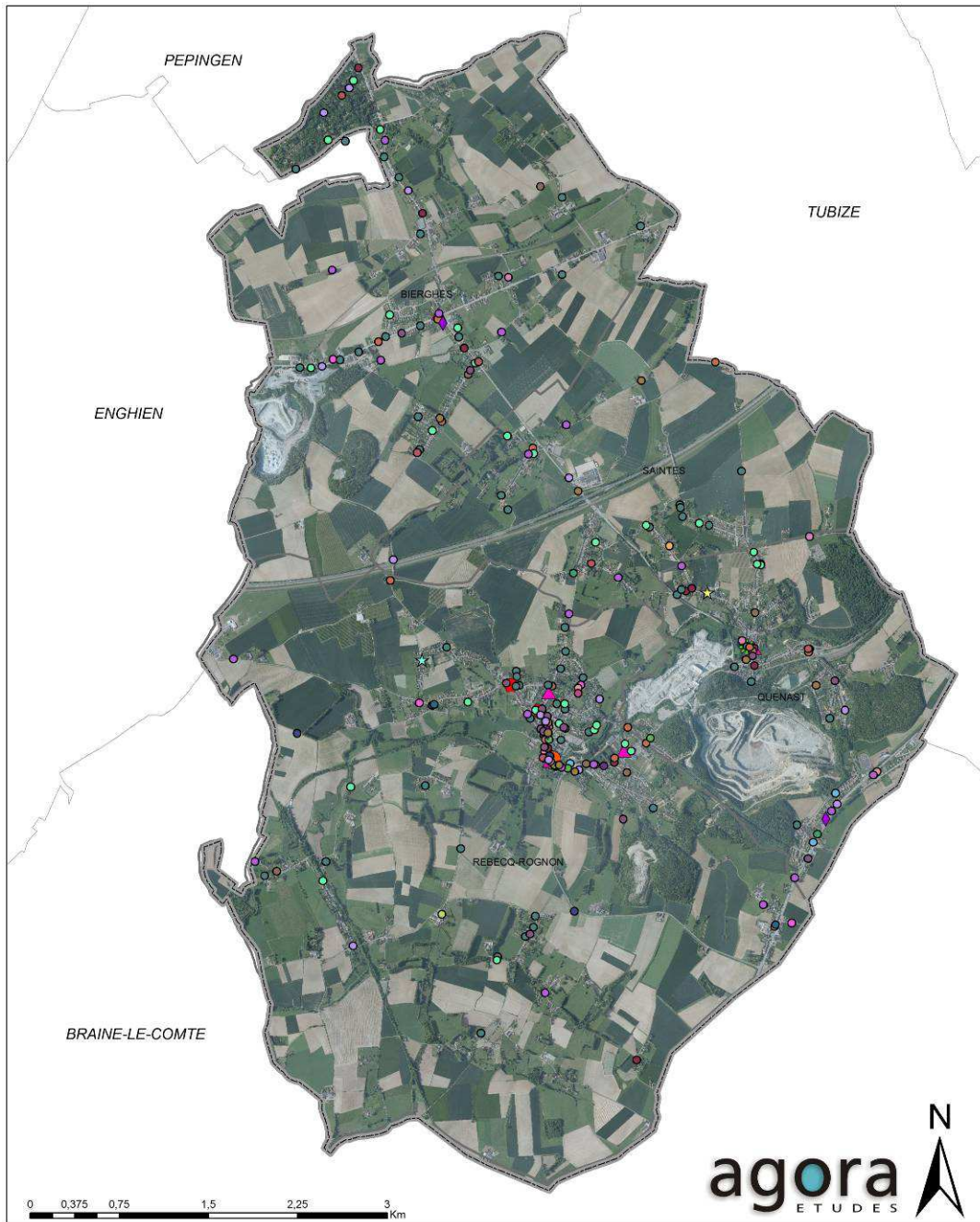
Durant les ateliers, il a été confirmé que l'installation de petits commerces de détail semble difficile sur le territoire car économiquement peu viable. Ainsi certains commerces ont disparu peu à peu des villages. Par ailleurs, il semblerait que Quenast manque d'une boulangerie.



Figure 677 : Carte de la localisation des commerces à Bierghes



Figure 678 : Carte de la localisation des commerces à Rebecq et Quenast



Typologie des commerces

- | | | |
|---|-------------------------------------|--|
| Alimentation générale | Supermarchés | Automobiles - Autocars - Autobus - Motos - Vélos |
| Boucherie | Vergers du Paradis | Banques - Assurances - Crédits |
| Boulangerie | Agriculture | Bijouteries |
| Poste | Alimentation divers | Chenil |
| Brasserie Lefebvre | Animaux | Comptabilité et Fiscalité |
| Haras | Architectes et Bureaux d'études | Construction - Bâtiment - Bricolage |
| Horeca - Hôtels - Bars - Restaurants - Livraison à domicile | Arts-Antiquités-Artisanat-Brocantes | Electromenagers - cadeaux - Evènements |
| Informatique - Bureautique - Communication - Graphisme | Photographie | Garage |
| Jeux - Loisirs - Musique | Services aux entreprises | Textiles - lingerie - vêtements - Articles bébés - Couture |
| Librairies - papeteries - bibliothèques | Services aux particuliers | Limites communales |
| Maison et Jardins - Aménagements extérieurs et intérieurs | Anciennes commune | Communes voisines |
| Notaires | | |
| Optique - Soins de santé - Bien-être - Paramédical | | |

Figure 679 : Carte de la localisation des commerces dans la commune

25.8 CONCLUSION

En 2008, 89,5% de la population **active est occupé** et 10,5% de cette même population **est non occupée**. Nous avons observé, cette même année, un chômage élevé pour les personnes disposant d'un diplôme du primaire ou du secondaire ou ceux âgés de plus de 40 ans. La population **non active** est quant à elle, surtout le fait des moins de 18 ans et des personnes pensionnées.

Le **taux de chômage** à Rebecq est inférieur aux taux de la région mais supérieur voir presque équivalent, certaines années, à celui de la Belgique.

Le **revenu moyen par habitant** était de 15.672€ en 2008 à Rebecq. Ce revenu est supérieur au revenu moyen de la Région Wallonne mais inférieur à celui de la province. Il est à noter que les revenus des habitants de la commune ne cessent d'augmenter et de manière plutôt rapide depuis l'année 2002 ce qui a permis à la commune de dépasser la moyenne belge.

En 2001, une part importante de la population se rendait, **pour le travail**, à Bruxelles ou dans le Brabant Wallon. Dans ce dernier, les communes de Tubize et de Braine-l'Alleud sont les plus prisées.

En 2007, **585 entreprises** sont **actives** sur le territoire communal. Le secteur d'activité le plus représenté à cette date était l'immobilier.

Au plan de secteur, la commune de Rebecq ne compte aucune **zone d'activité économique**. Cependant, on note l'existence de deux zones d'extraction qui marquent le territoire par leur taille importante et les conséquences directes et indirectes liées à l'exploitation du porphyre (poussières, bruit, importance du trafic de camion, etc.).

Ces deux zones toujours en exploitation devront être prises en considération dans les choix d'évolution de la commune étant donné l'importance qu'elles ont (autant en superficie que d'un point de vue économique) sur le territoire.

Du point de vue des activités économiques, la commune de Rebecq est largement tournée vers la région bruxelloise mais aussi sur la province du Brabant-wallon dont elle fait partie. A ce titre, de nombreux habitants vivant dans la commune travaillent et consomment en dehors de celle-ci. Afin de ne pas devenir une ville « dortoir » la commune devra se positionner sur un projet de développement économique sachant qu'elle ne dispose pour le moment d'aucune « zone d'activité économique » au plan de secteur. Durant les ateliers, le projet de création d'une telle zone a été évoqué. Elle reprendrait ainsi un secteur de la commune déjà utilisé par des activités économiques.

Enfin, l'activité commerciale dans l'entité tend à s'affaiblir notamment du fait de la concurrence exercée par les commerces et centres commerciaux implantés à Hal et dans la région Bruxelles-Capitale plus globalement. Le commerce de proximité, indispensable à la vie de l'entité doit cependant être maintenu au sein des villages. Sa dynamisation pourrait être notamment envisagée en cohérence et dans le cadre d'un développement touristique de l'entité au sein d'un projet impliquant les acteurs et les forces vives du territoire.

26 Agriculture

26.1 PREAMBULE

26.1.1 Objectifs

Les objectifs sont :

- Analyser les évolutions par secteur au travers des données statistiques disponibles;
- Cerner les spécificités de l'agriculture de l'entité notamment par rapport à la région dans laquelle elle se situe;
- Mettre en évidence les problématiques et les enjeux qui se posent pour l'avenir en particulier pour les exploitations et l'occupation de l'espace rural.

26.1.2 Cartographie

Carte n° 12 « Agriculture et Sylviculture » échelle 1:10.000

La carte indique :

- Les bâtiments à vocation agricole;
- Les zones de culture;
- Les zones de prairie ou de pâturage;
- Le domaine sylvicole.

26.1.3 Références et sources des données

Conférence Permanente du Développement Territorial

Fiches de l'occupation et de l'affectation du sol
http://cpdt.wallonie.be/?id_page=71

Les territoires paysagers de Wallonie. Feltz C. (dir), Droeven E., Kummert M. (2004). Etudes et Documents CPDT 4, Ministère de la Région wallonne, DGATLP, Jambes, 68 pages + cartes.

Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie (ex-INS)

http://www.statbel.fgov.be/home_fr.asp

Fiches environnementales par communes

http://environnement.wallonie.be/fiches_enviro/

Site du Schéma de Développement de l'Espace Régional

<http://developpement-territorial.wallonie.be/pages/Quoi.html>

Audit Environnemental « Guide pour la compréhension et la gestion du milieu », Service de l'Eco-conseil du Brabant Wallon (SECOB), Juillet 1993.

Plan communal de développement de la nature, 1997.

Atlas de Wallonie

<http://sder.wallonie.be/ICEDD/CAP-atlasWallonie2006/pages/atlas.asp>

Site internet de la commune de Rebecq
<http://rebecq.be>

Personnes contact

- **Mme Scourneau** commune de Rebecq

26.2 PROFIL GENERAL DE LA COMMUNE

26.2.1 Généralités

La surface agricole en Belgique n'est pas homogène et peut être divisée en 14 régions agricoles distinctes (A.R. du 24/02/1951 modifié à de nombreuses reprises).

La commune de Rebecq appartient à la région agricole limoneuse de la moyenne Belgique.

Les sols de la commune de Rebecq présentent des propriétés remarquables pour supporter des cultures exigeantes comme celle de la betterave ou du blé. Les implantations séculaires d'exploitations agricoles en sont la preuve.

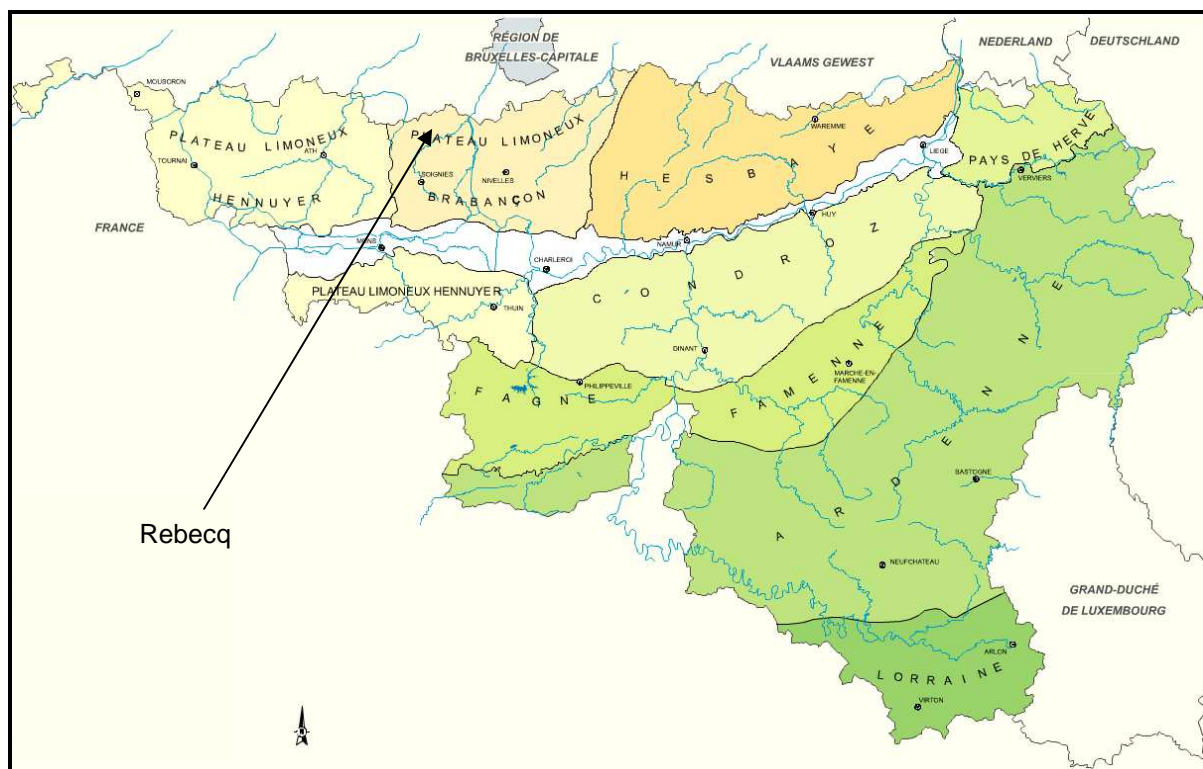


Figure 680 : Carte des zones agro-géographiques en Wallonie
(Source : Atlas de Wallonie)

26.2.2 Domaine agricole au Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER)

Face aux nouvelles orientations prises par l'Union européenne et aux perspectives de mondialisation, il semble nécessaire de soutenir l'agriculture, notamment par une stratégie diversifiée d'utilisation du sol, par des aides aux agriculteurs plus ciblées et par l'encouragement à la qualité des productions.

Le SDER désire que l'agriculture wallonne continue à investiguer dans d'autres filières de diversification. Dans ce cadre, elle continuera à développer des productions de qualité ainsi qu'à informer les consommateurs sur l'origine des produits, leur mode de transformation et de commercialisation.

Pour y arriver, les objectifs et les moyens du SDER sont :

- Consolidation de l'agriculture comme facteur de développement régional et local;
- Elargissement des filières;
- Qualité de l'alimentation;
- Gestion des ressources agricoles;
- Localisation optimale des bâtiments agricoles;
- Reconnaissance des zones vulnérables;
- Préservation de la qualité des sols.

Au niveau de la carte n°7 du SDER, le territoire communal de Rebecq est classé en zone de valeur élevée des terres, ainsi qu'en zone présentant un taux de reprise élevé des exploitations.

Il est à noter que le territoire communal est repris en zone à forte pression d'urbanisation.

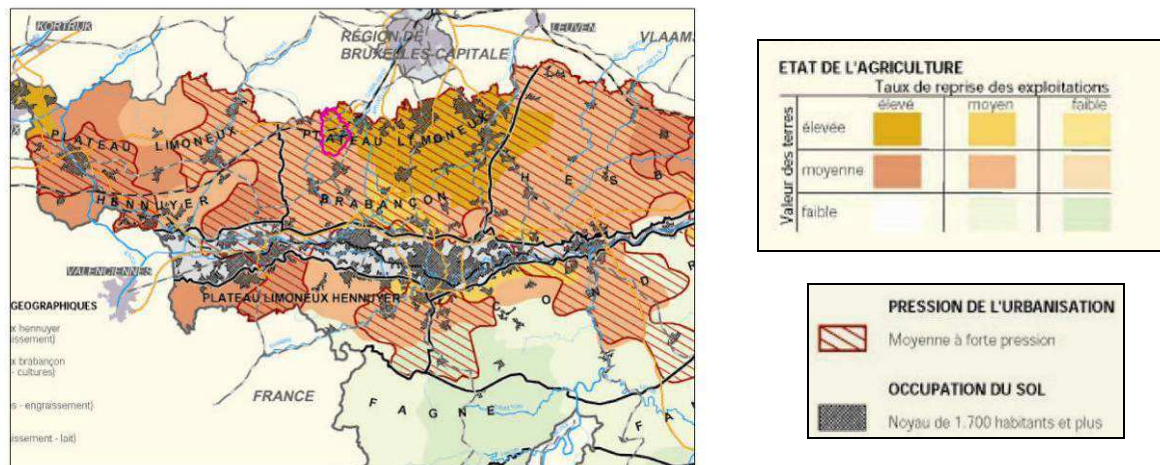


Figure 681 : Carte n°7 du SDER, Agriculture

26.2.3 Domaine agricole au plan de secteur

Le plan de secteur définit les zones réservées et prédéfinies pour chaque type d'affectations, il détermine les possibilités et les contraintes au futur développement de la commune.

Dans ce plan, les zones agricoles représentent 72,3 % du territoire communal de Rebecq, soit environ 2 836 ha. Celles-ci sont dispersées sur tout le territoire communal.

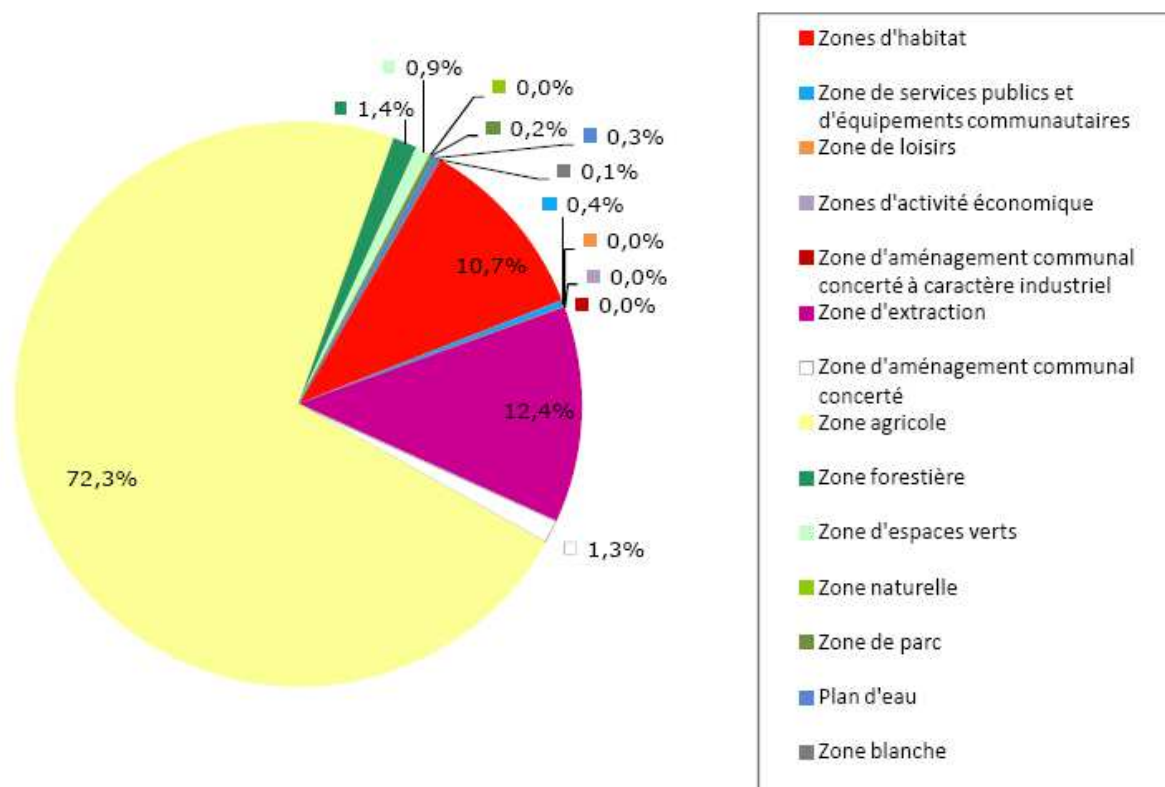


Figure 682 : Graphique du plan de secteur de la commune de Rebecq
(Source : CPDT-CREAT/UCL)

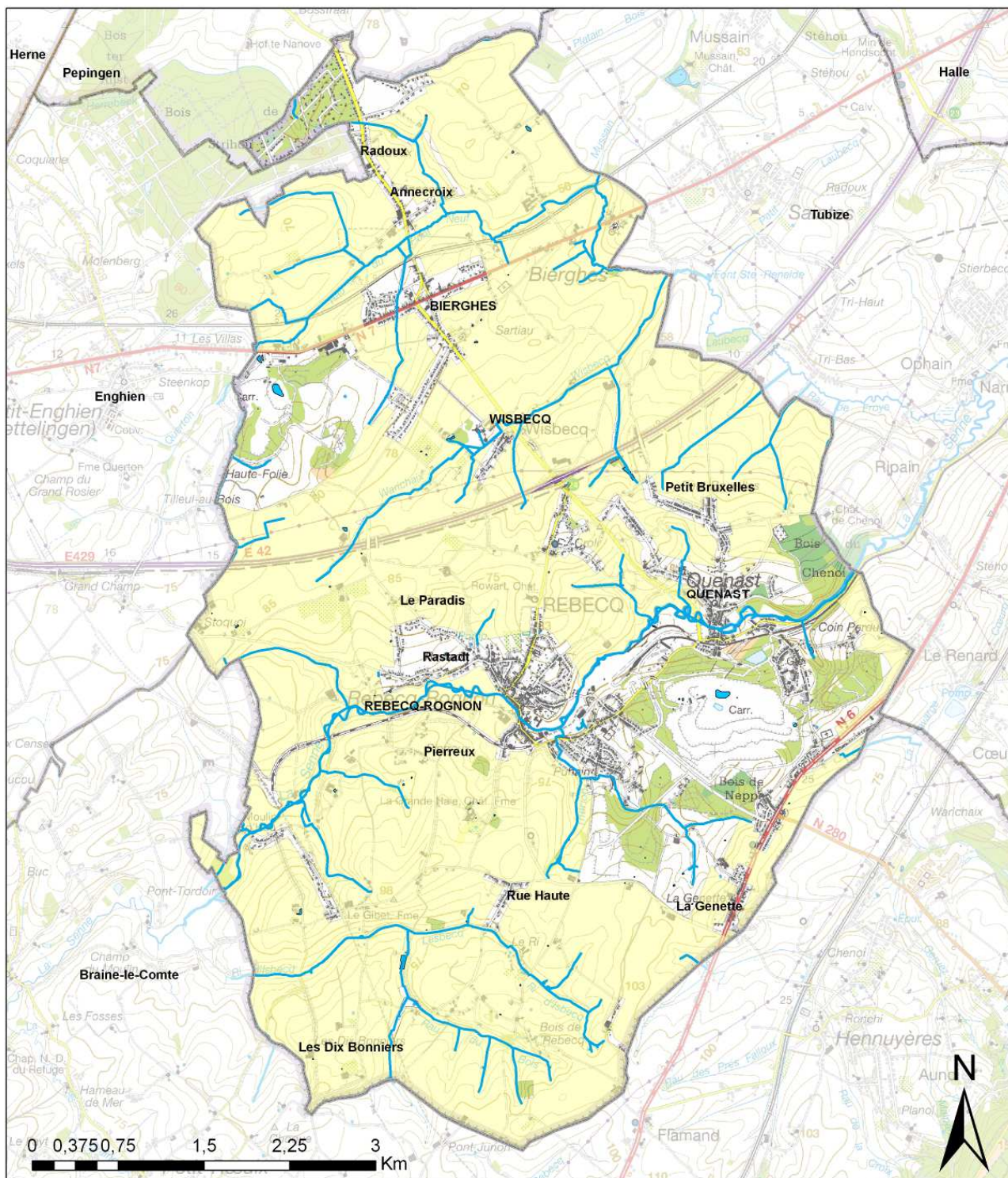


Figure 683 : Carte des zones agricoles de Rebecq au plan de secteur

26.2.4 Domaine agricole à l'occupation du sol⁸⁰

Contrairement au plan de secteur, l'occupation du sol reflète la situation existante. Les différences pouvant exister entre les chiffres de l'occupation du sol et ceux des affectations au plan de secteur, peuvent s'expliquer, par exemple, par l'exploitation agricole d'une parcelle située dans une zone d'habitat non encore bâtie.

La commune de Rebecq est occupée à 41,4% par des terres cultivées et des cultures permanentes, soit 1 623 ha, et à 31,4 % de surfaces enherbées et de friches agricoles, soit environ 1.233 ha.

Ce qui représente près de 73% du territoire communal qui sont occupés par des terres liées à l'exploitation agricole.

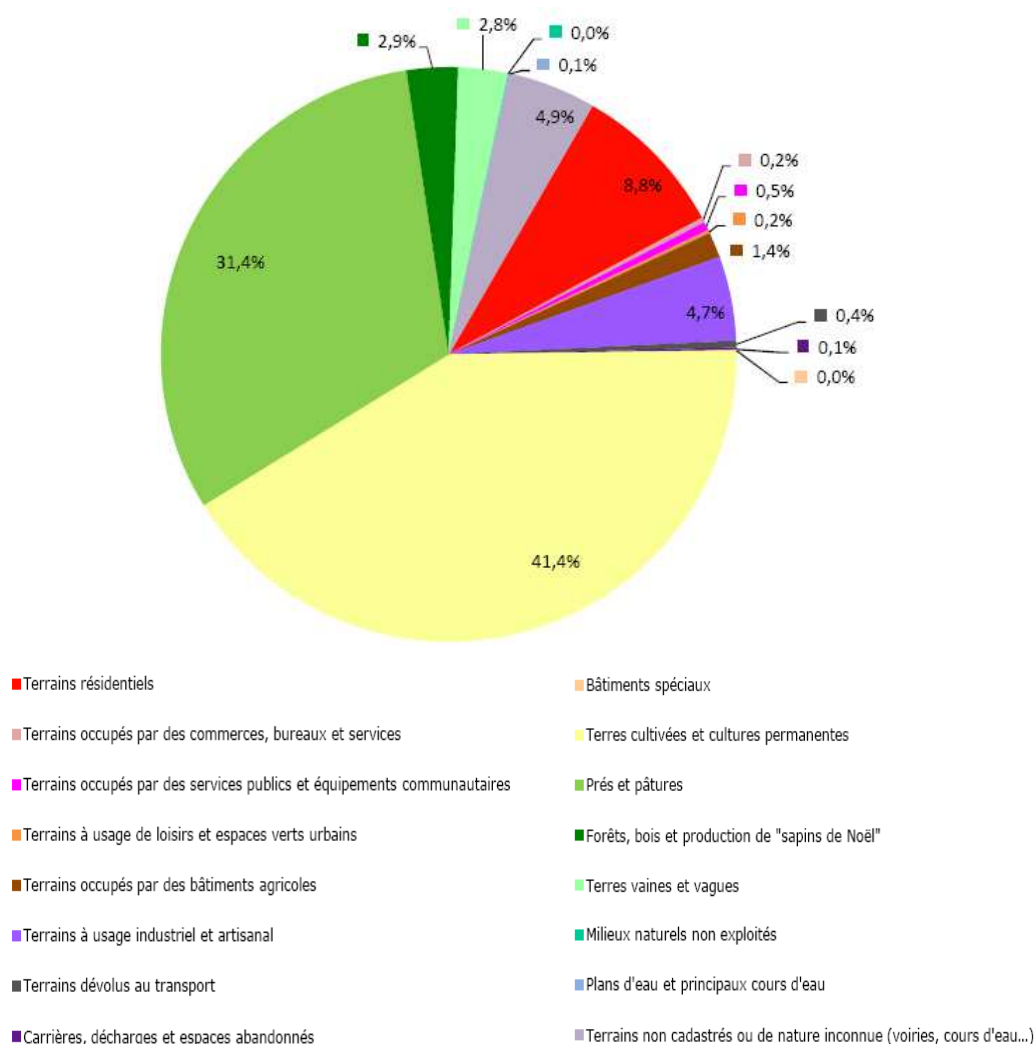


Figure 684 : Graphique de l'occupation du sol de la commune de Rebecq, en 2008
(Source : CPDT-CREAT/UCL)

⁸⁰ A l'occupation du sol, les superficies mentionnées proviennent de la fiche de l'occupation et de l'affectation du sol, de 2008 (source : CPDT). Ces surfaces sont basées sur celles collectées par le SIGEC, elles proviennent de déclarations faites par les agriculteurs recevant des subsides de la PAC (il ne s'agit donc pas de tous les agriculteurs de la commune). A ces surfaces, sont ajoutées des superficies de prairies se trouvant sur la commune mais n'appartenant pas à un agriculteur.

Il est à remarquer que les superficies agricoles à l'occupation du sol (fiche de l'occupation et de l'affectation du sol) sont légèrement différentes des surfaces exposées postérieurement dans ce chapitre. Ceci s'explique par le fait que ces dernières proviennent de recensements agricoles effectués, par la Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie, auprès de tous les agriculteurs de la commune, en 2007. (Voir figure ci-dessous)

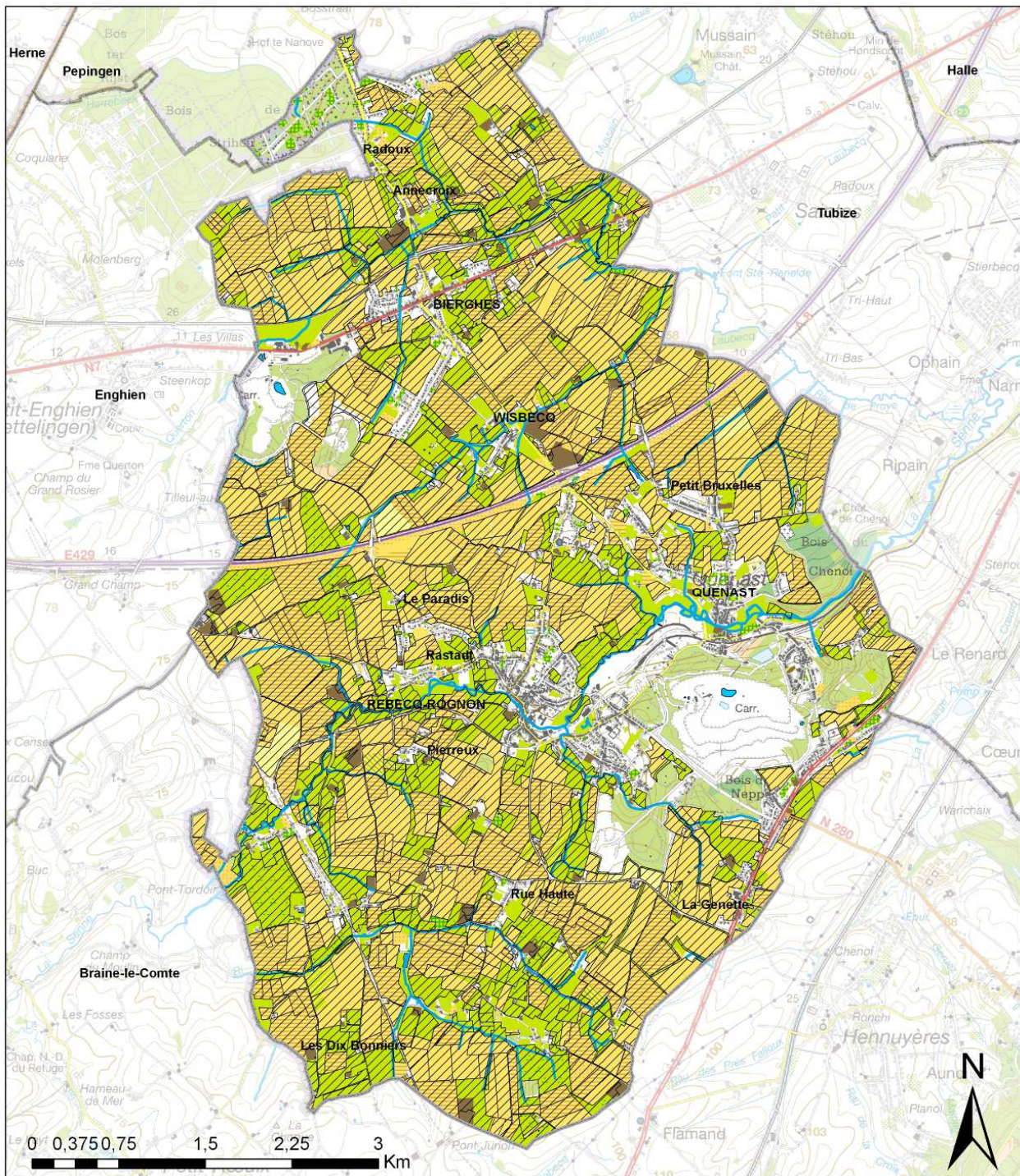


Figure 685 : Carte de la comparaison du domaine agricole à l'occupation du sol et sur base du recensement agricole (SIGEC)

Dans le graphique ci-dessous, on observe qu'entre 2001 et 2006, certaines terres non urbanisées (terres arables et cultures permanentes ainsi que les surfaces enherbées et friches agricoles), tout comme les terrains à usage industriel et artisanal, sont en régression essentiellement au profit de terrains résidentiels et des infrastructures de transport.

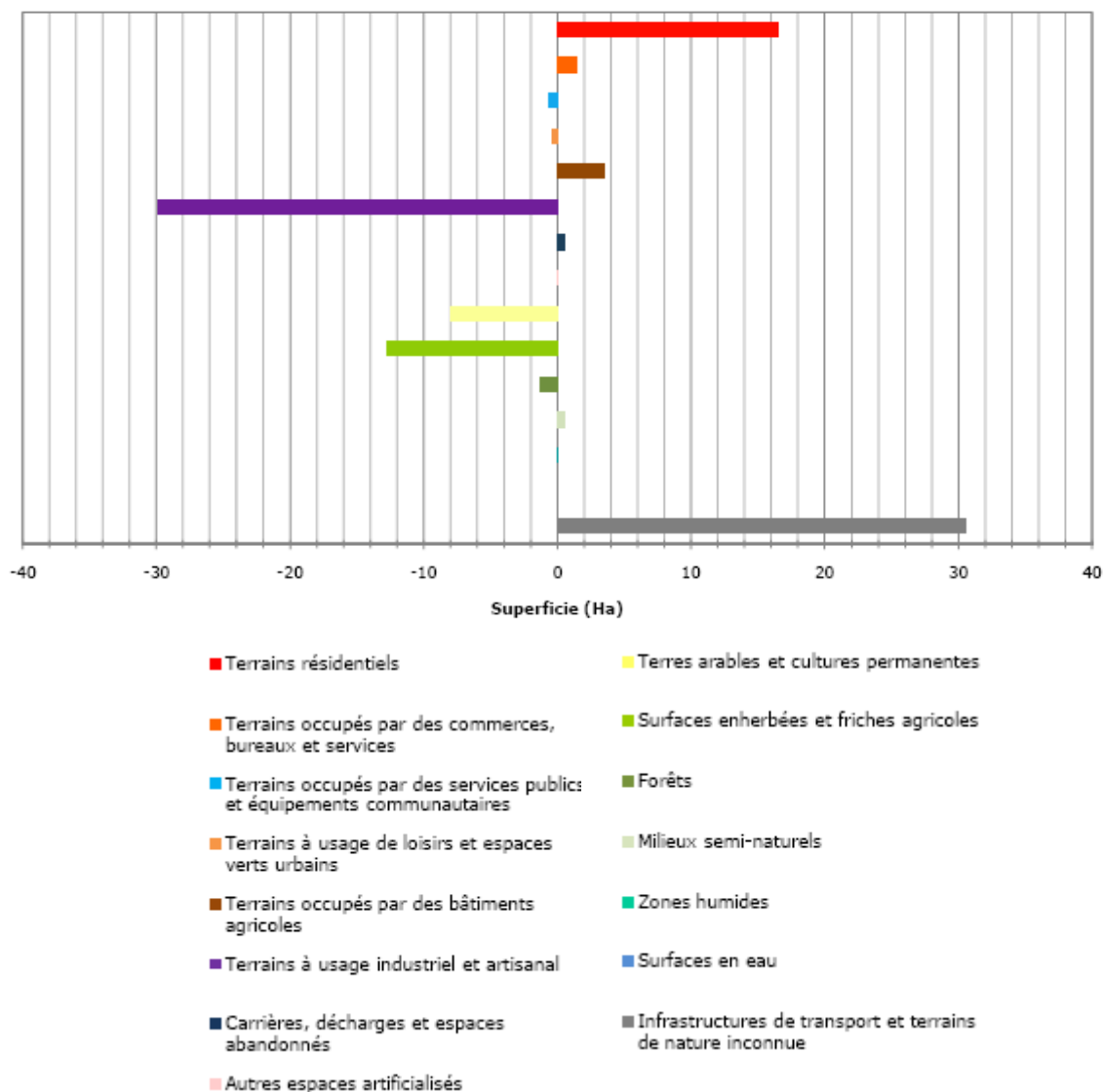


Figure 686 : Graphique de l'évolution des catégories d'occupation du sol (2001-2006)⁸¹

⁸¹ Légende similaire à la figure : Graphique de l'occupation du sol de la commune de Rebecq, en 2006

La carte ci-dessous représente le détail, par type de cultures et type de prairies, de l'occupation du sol des terres agricoles.

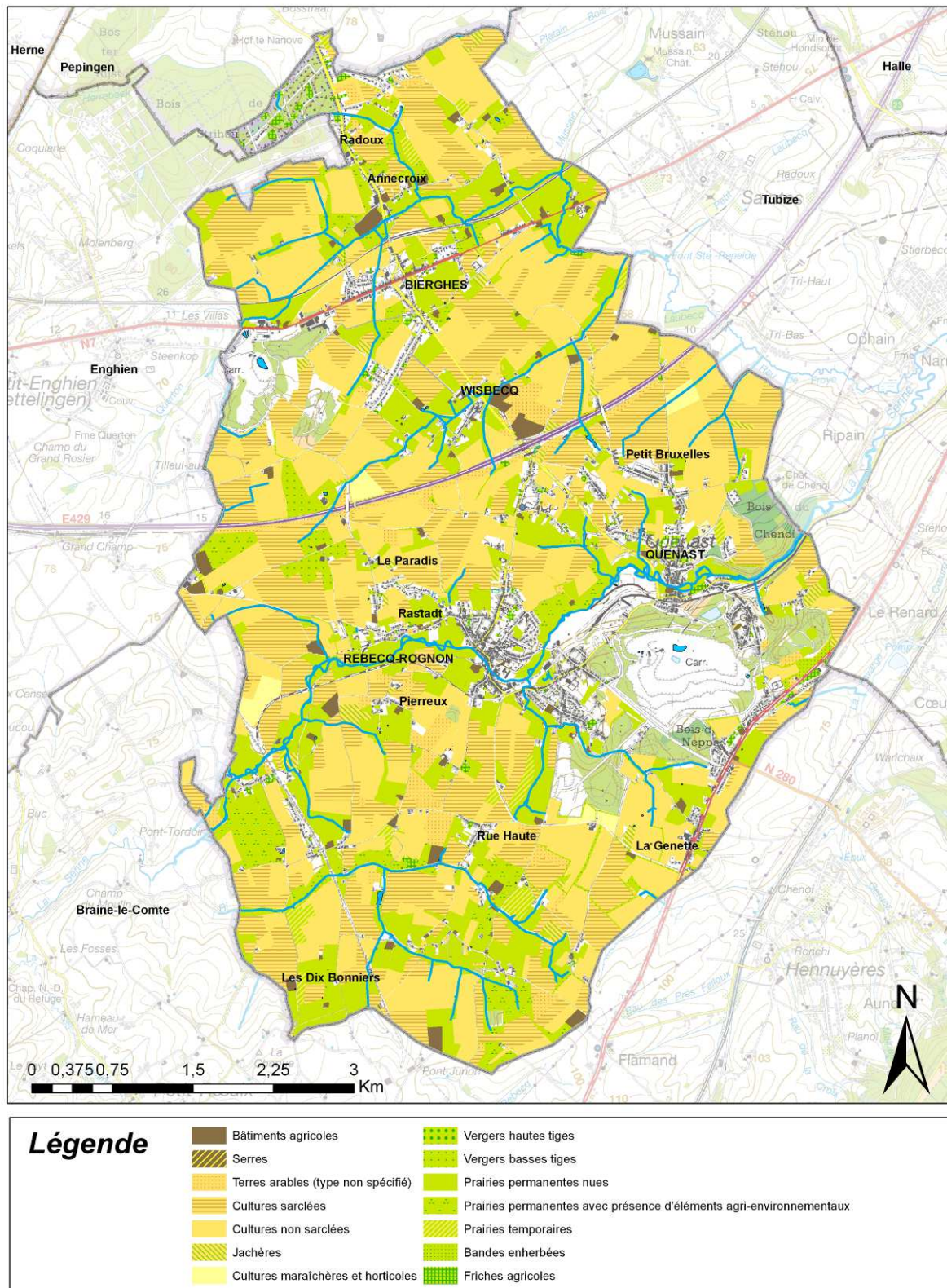


Figure 687 : Carte du domaine agricole à l'occupation du sol, en 2006

Remarque :

- **Culture sarclée** : Il s'agit d'une culture qui exige une terre constamment ameublie et propre; telle est la culture du maïs, de la pomme de terre, etc. Cette culture est disposée en lignes, pour faciliter la destruction des mauvaises herbes par le sarclage ou le binage.
- **Culture non sarclée** : C'est l'inverse d'une culture sarclée.

26.2.5 Comparaison du domaine agricole à l'occupation du sol et au plan de secteur

Il est à noter que les terres agricoles occupent une plus grande superficie à l'occupation du sol qu'au Plan de Secteur.

Sur base de la figure ci-dessous, on peut observer une certaine différence concernant la géographie du domaine agricole au plan de secteur et à l'occupation du sol. Ceci s'explique, notamment, par le fait que le plan de secteur prévoit une extension bâtie (non agricole) autour des divers villages de l'entité. Par contre, à l'occupation du sol, on peut remarquer la présence de parcelles agricoles à proximité de ces derniers.

Enfin, à l'occupation du sol, des parcelles agricoles se retrouvent également au niveau de zones d'extraction au plan de secteur.

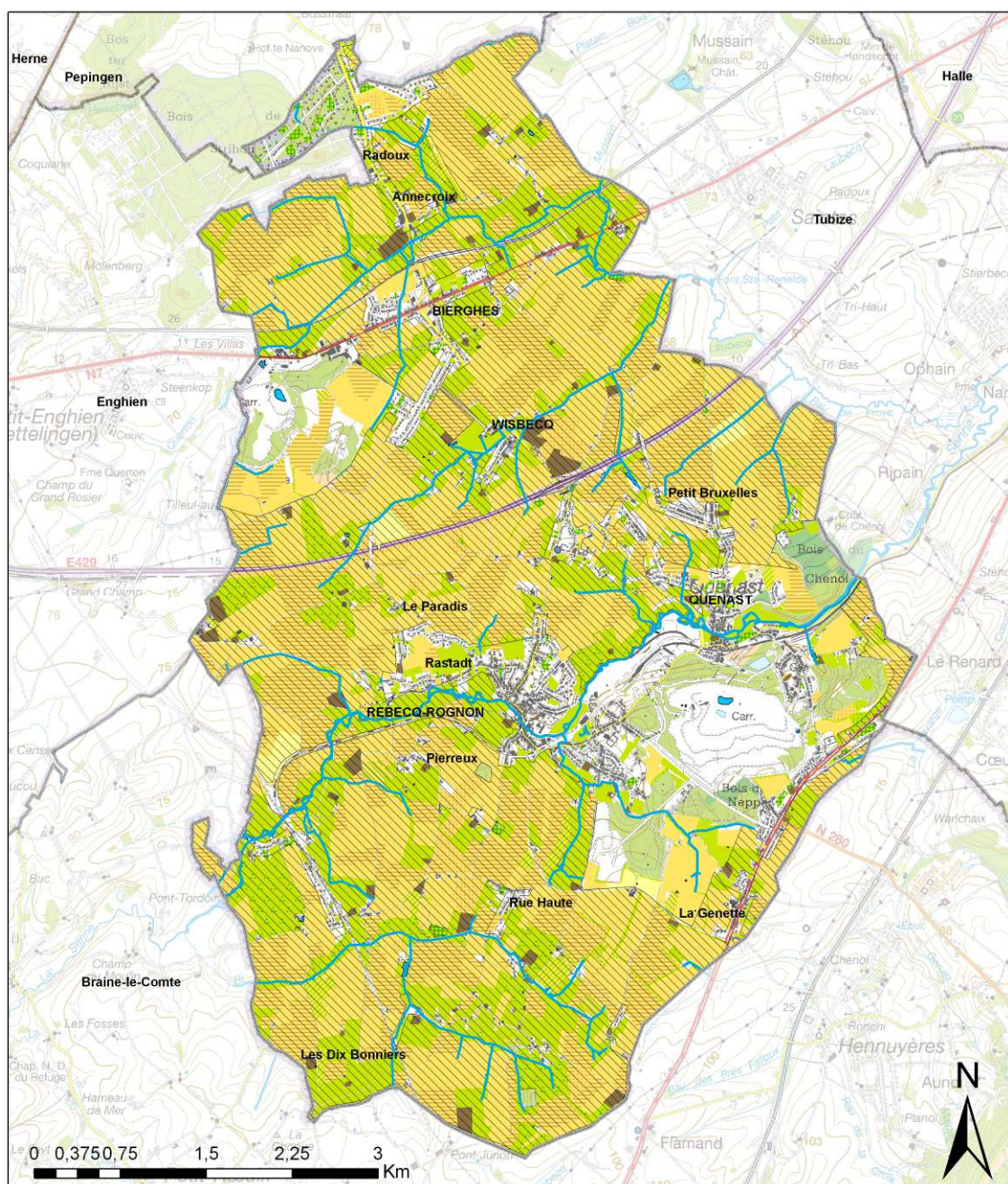


Figure 688 : Carte comparative du domaine agricole à l'occupation du sol et au plan de secteur (hachuré)

26.2.6 Pédologie

Le territoire de Rebecq, appartient à la région limoneuse humide : on y rencontre une majorité de sol à drainage favorable, modéré mais aussi imparfait (alluvions, cela est du à la présence des cours d'eau). Leur diversité est surtout liée à l'économie en eau et à leur profondeur.⁸²

La plupart des sols, en dehors des dépressions et des vallées ou l'économie en eau est généralement défavorable, conviennent aux cultures mêmes exigeantes. Cependant, des sols moins bien drainés couvrent des superficies importantes sur les plateaux : ils conviennent alors mieux à la prairie. Dans les fonds (vallée et dépressions), les cultures ont encore parfois leur place en périphérie ou sur les levées alluviales.⁸³

La texture limoneuse se caractérise par une teneur en argile inférieure à 30%, une teneur en sable inférieure à 15% et par une teneur en limon proche des 75%. Cette texture constitue un très bon sol pour les cultures annuelles, telles que les betteraves et les céréales.

Les sols limoneux à drainage naturel modéré ou imparfait se caractérisent par la présence temporaire d'une nappe aquifère, tandis que les sols limoneux à drainage naturel favorable ne sont jamais gorgés d'eau. Etant moins bien structurés que les sols limoneux à drainage naturel favorable (structure bien développée favorisant l'aération du sol et l'enracinement des racines), les sols limoneux à drainage naturel modéré ou imparfait correspondent surtout à des sols de prairies.

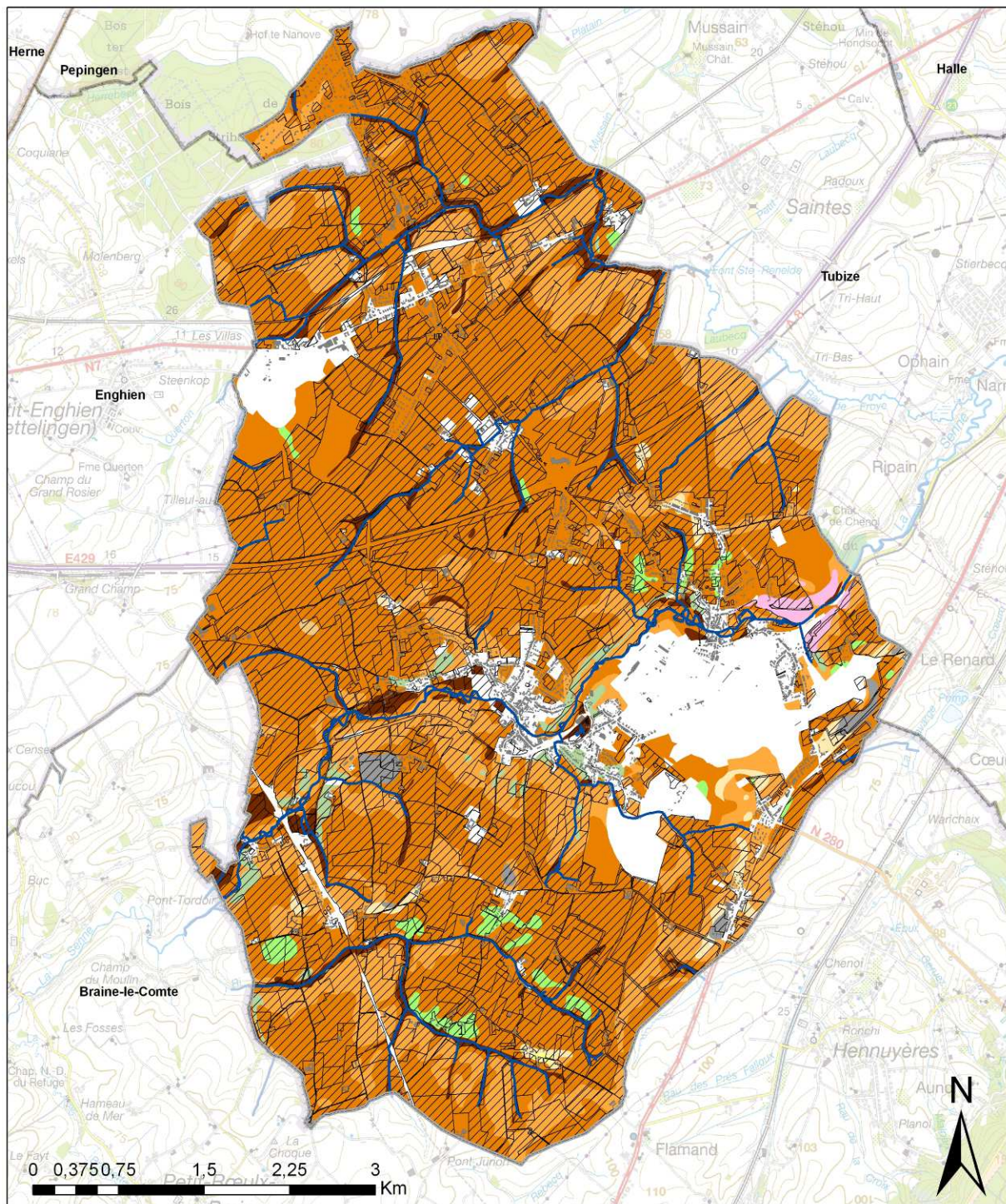
Enfin, on constate que, sur la carte de la pédologie de la commune, la nature des sols liés aux carrières n'est pas répertoriée.

26.2.7 Aptitude agronomique et qualité des sols

A Rebecq, les sols aptes et très aptes occupent la grande majorité du territoire de l'entité. Ils sont présents aussi bien au Sud qu'au Nord de la commune. Ils sont le site des terres labourables. Ils entourent les sols peu aptes et inaptes. Ces types de sol se retrouvent souvent le long de cours d'eau tels que le rau du Pont Neuf ou encore le Wisbecq.

⁸² Source : Audit Environnemental « Guide pour la compréhension et la gestion du milieu », SECOB (Juillet 1993)

⁸³ Source : Audit Environnemental « Guide pour la compréhension et la gestion du milieu », SECOB (Juillet 1993)



	Domaine agricole à l'occupation du sol		Sols limoneux à drainage naturel modéré ou imparfait
Pédologie			Sols limoneux à drainage naturel assez pauvre à très pauvre
	Sols sableux ou limono-sableux à drainage naturel excessif ou légèrement excessif		Sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse et à drainage naturel favorable
	Sols sableux ou limono-sableux à drainage naturel principalement modéré ou imparfait		Sols limono-caillouteux à charge schisteuse et à drainage naturel principalement favorable
	Sols sablo-limoneux à drainage naturel principalement favorable		Sols limono-caillouteux à charge psammitique ou schisto-psammitique et à drainage naturel principalement favorable
	Sols sablo-limoneux à drainage naturel principalement modéré ou imparfait		Sols artificiels ou non cartographiés
	Sols limoneux à drainage naturel favorable		

Figure 689 : Carte pédologique des sols de Rebecq

26.3 STRUCTURE DES EXPLOITATIONS

26.3.1 Nombre d'exploitations avec une production agricole

Le nombre d'exploitations relevé par le recensement agricole de 2010 s'élevait à 54, soit une diminution de 14,3% en 10 ans (-9 exploitations).

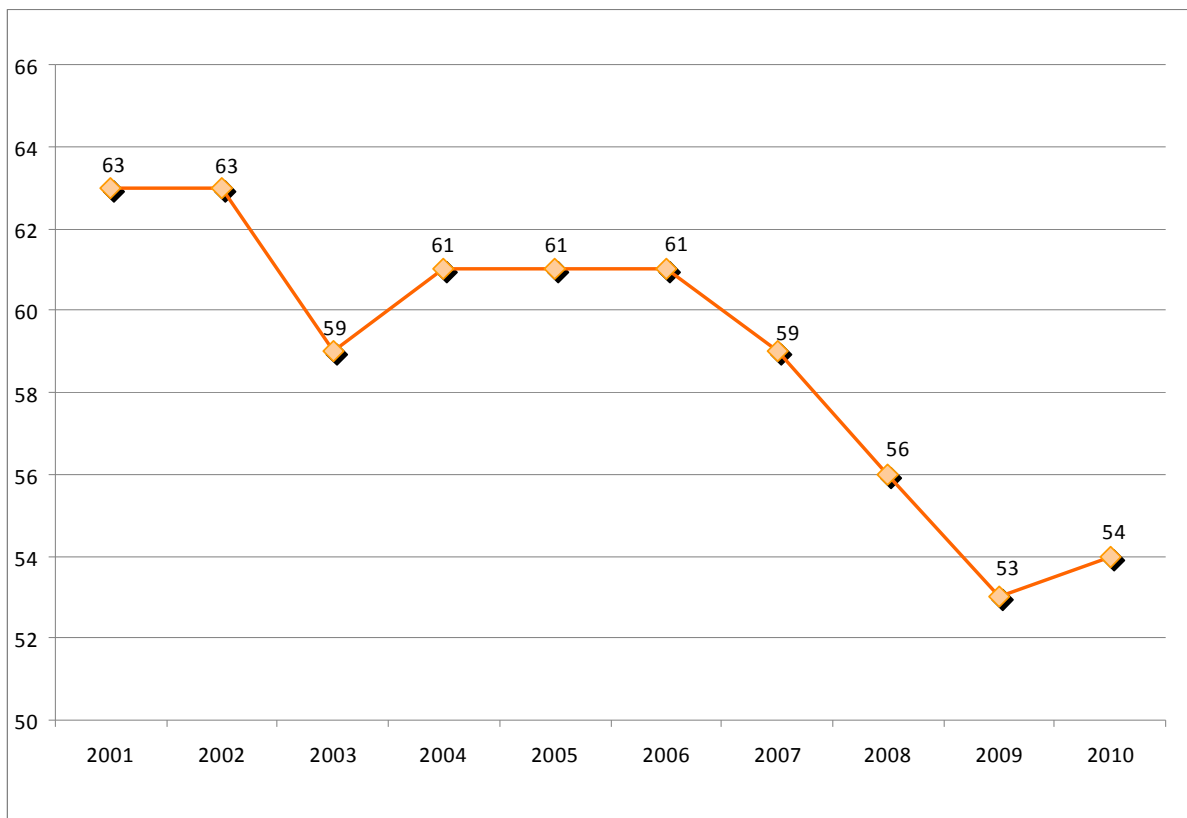


Figure 690 : Graphique de l'évolution du nombre d'exploitations de 2001 à 2010

Cette tendance est en accord avec le passage de plus en plus prononcé vers une agriculture « entrepreneuriale ». La capacité de gestion des chefs d'exploitation a été améliorée par la formation et la vulgarisation. Grâce à la mécanisation, la productivité a fortement augmenté. De plus, la recherche scientifique a permis d'augmenter les rendements. Il en ressort qu'il faut moins d'agriculteurs pour assurer l'approvisionnement de la population.

Dans le tableau ci-dessous, on peut remarquer qu'au fil du temps, le nombre total d'exploitations agricoles diminue, et ce souvent sans que de nouvelles exploitations ne se créent.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre d'exploitations	63	63	59	61	61	61	59	56	53	54
Exploitation recensée l'année précédente toujours en activité	63	62	58	59	61	59	59	56	53	52
Exploitation recensée pour la première fois	-	1	1	2	-	2	-	-	-	2

Figure 691 : Tableau de l'évolution du nombre d'exploitation de 2001-2010

En 2007, 41 exploitations étaient exploitées à temps plein (≥ 1 UTA, unité travail).

26.3.2 Type d'exploitations

En 2010, presque toutes les exploitations de Rebecq possédaient des superficies toujours couvertes d'herbe et/ou cultivaient des céréales pour le grain. De plus, de nombreuses exploitations possédaient aussi des bovins et/ou cultivaient des fourrages des terres arables et/ou des cultures industrielles.

Nombre d'exploitations	2010
Avec des céréales pour le grain	45
Avec des cultures industrielles	30
Avec des pommes de terre	21
Avec des légumineuses récoltées en grains secs	-
Avec des fourrages des terres arables	36
Avec des semences et plants horticoles en plein air	-
Avec des légumes en plein air (y c. cult. fruit. non perm.)	8
Avec des cultures ornementales en plein air	1
Avec des jachères	13
Avec des pépinières en plein air	-
Avec des vergers	1
Avec des petits fruits en plein air	-
Avec des superficies toujours couvertes d'herbe	47
Avec des cultures sous serres	1
Avec des bovins	30
Avec des porcins	1
Avec des ovins	5
Avec des caprins	3
Avec des équidés	8
Avec des volailles	3

(-) Non disponible

Figure 692 : Tableau de la structure des exploitations en 2010



Figure 693 : Photographie d'un champ de betterave, rue Sainte Renelde

26.3.3 Dimension des exploitations

Bien que le nombre d'exploitations ait fortement diminué sur le territoire de la commune, la superficie moyenne de celles-ci a par contre augmenté (+14,4%) au cours des dix dernières années. Ceci se traduit par un abandon des petites exploitations et le développement d'une agriculture plus industrielle. Cette même tendance à l'augmentation s'observe en Région wallonne.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2001-2010
Superficie agricole utilisée moyenne par siège d'exploitations (ares)	4.031,7	4.174,3	4.354,2	4.220,1	4.241,7	4.397,2	4.431,1	4.589,0	4.710,6	4.612,5	+14,4%

Figure 694 : Tableau de la superficie moyenne par siège d'exploitation

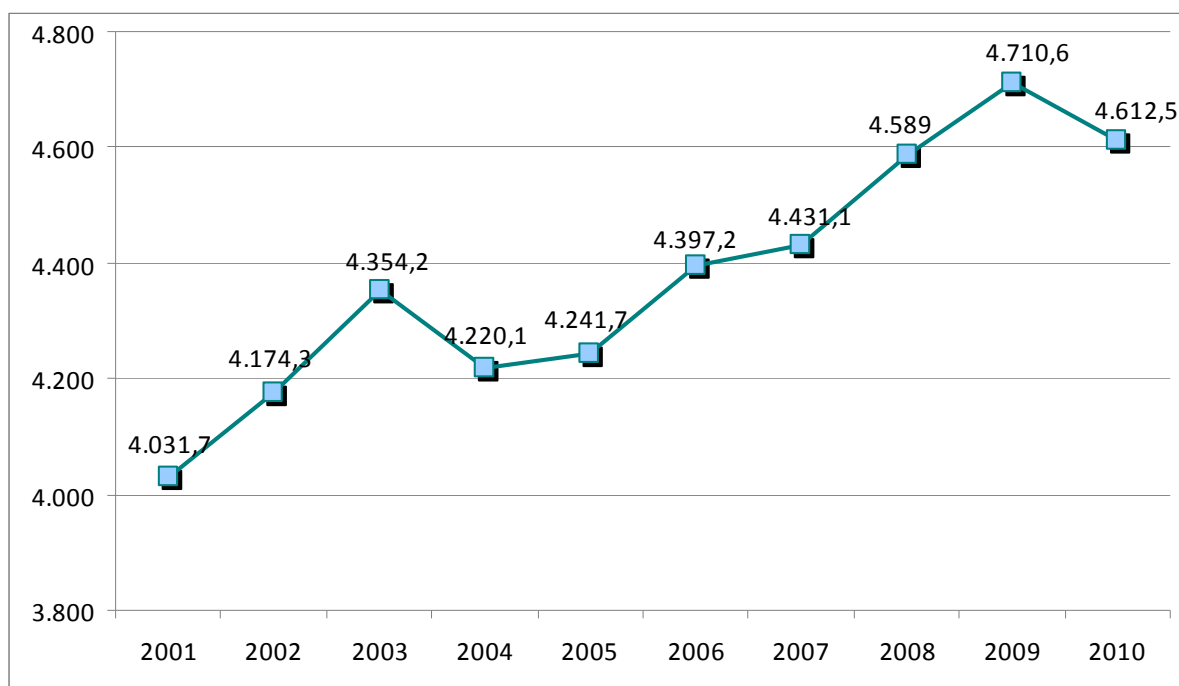


Figure 695 : Graphique de l'évolution de la superficie moyenne par siège d'exploitation de 1999-2007

En 2007, 41 exploitations de la commune de Rebecq présentaient une superficie supérieure à 30 ha; contre 8 possédant moins de 5 ha.

	Sans terres	De 0,01 à moins de 5 ha	De 5 ha à moins de 10 ha	De 10 à moins de 15 ha	De 15 à moins de 20 ha	De 20 à moins de 30 ha	De 30 à moins de 50 ha	De 50 ha et plus
Nombre d'exploitations	-	8	5	1	1	3	20	21

(-) Non disponible

Figure 696 : Tableau de la taille des exploitations, en 2007

26.3.4 Profil de l'exploitant

Pour rappel, en 10 ans, le nombre d'exploitations a diminué de 14,3%. Le nombre d'exploitations, selon 3 classes d'âge de leur exploitant sur 5, a également diminué. La plus forte baisse concerne les plus de 65 ans. Et, il n'y a plus de jeunes exploitants sur la commune de Rebecq. Seules deux catégories d'âge ont subi une hausse (8,3 et 55%), il s'agit, respectivement, des 35-45 ans et des 55-65 ans.

Ainsi, la commune de Rebecq confirme la tendance à la diminution du nombre de jeunes exploitants observée en Région wallonne.

Année	Age du chef d'exploitation				
	< 35	35 - 45	45 - 55	55 - 65	> 65
2001	4	13	18	10	18
2002	5	12	18	7	21
2003	5	11	19	8	16
2004	4	14	18	9	16
2005	2	14	21	8	16
2006	3	12	20	9	16
2007	4	13	20	8	14
2008	0	13	16	13	14
2009	0	12	14	15	12
2010	0	13	14	15	12
Évolution 2001-2010	↘ ↘	+8,3%	-22,3%	+55%	-42,9%

Figure 697 : Tableau du nombre d'exploitations selon l'âge des exploitants de 2001 à 2010

Année	< 35 ans	35-45 ans	45-55 ans	55-65 ans	> 65 ans
2001	6,3%	20,6%	28,6%	15,9%	28,6%
2010	0%	24,1%	26%	27,7%	22,2%

Figure 698 : Tableau du pourcentage de chefs d'exploitation selon les tranches d'âges entre 2001 et 2010

En considérant la proportion d'exploitations, selon les tranches d'âges étudiées, par rapport au nombre total d'exploitations, on observe que celle-ci, entre 2001 et 2010, suit la même tendance que le nombre d'exploitations selon l'âge des exploitants. C'est-à-dire que la part des moins de 35 ans ; des 45-55 ans et des plus de 65 ans, par rapport au nombre total d'exploitations, est en diminution. Celles des 35-45 ans et 55-65 ans sont quant à elles, en augmentation.

Dans la commune de Rebecq, en 2010, parmi les 33 exploitants, de plus de 50 ans, ayant répondu à la question 'Avez-vous un successeur', seulement 9 d'entre eux affirment en avoir un, 11 disent que non, et 13 ne savent pas.

Année	Sexe du chef d'exploitation		Nombre total d'exploitants	Nombre total d'exploitations
	Homme	Femme		
2001	50	12	62	63
2002	49	13	62	63
2003	44	14	58	59
2004	44	15	59	61
2005	43	16	59	61
2006	43	14	57	61
2007	42	14	56	59
2008	40	13	53	56
2009	38	12	50	53
2010	37	12	49	54
Évolution 2001-2010	-26%	-	-21%	-14,3%

Figure 699 : Tableau du nombre d'exploitations selon le sexe des exploitants de 2001 à 2010

A la vue du tableau ci-dessus, on remarque que la grande majorité des chefs d'exploitations sont des hommes. La proportion de chef d'exploitation féminin est restée constante sur cette période.

Enfin, si on compare le nombre d'exploitants par rapport au nombre d'exploitations, sur la commune, on observe que certaines années, il y a plus d'exploitations que d'exploitants. Ceci est dû au fait qu'un même exploitant peut posséder plusieurs exploitations; ou, que l'exploitant bien qu'il exploite des terres à Rebecq, possède une exploitation située sur une autre commune.

26.3.5 Emplois agricoles

A Rebecq, l'agriculture fournit 65 UTA (unité de travail par an), en grande majorité pour la famille des exploitants.

Main-d'œuvre totale (UTA)	Main-d'œuvre familiale	Main-d'œuvre non familiale occupée régulièrement	Main-d'œuvre non familiale occupée irrégulièrement
65	56	8	1

(-) Non disponible

Figure 700 : Tableau de la main d'œuvre occupée, en 2010

En comparaison avec les 4.856 personnes actives et qui travaillent sur la commune de Rebecq, on remarque que l'agriculture n'occupe qu'une petite part des travailleurs rebecquois alors que cette activité concerne 73% du territoire communal.

26.3.6 Mode de faire-valoir

Les agriculteurs de Rebecq louent 71,4% des terres qu'ils cultivent. Le reste étant cultivé en propriété ou en métayage (bail). Bien que la part du métayage⁸⁴ soit négligeable (0,7%), il est à noter qu'il existe encore dans la commune.

Exploitée en propriété	Exploitée en location	Exploitée en métayage
66.293	173.244	9.540

Figure 701 : Tableau de mode de faire-valoir de la SAU (ares), en 2010

⁸⁴ Le métayage est un type de bail rural dans lequel un propriétaire, le bailleur, confie à un métayer le soin de cultiver une terre en échange d'une partie de la récolte.

Il est à remarquer que le mode d'exploitation en propriété est globalement en diminution depuis plusieurs années (-11,1% depuis 10 ans). Ainsi, comme dans de nombreuses autres communes wallonnes, les agriculteurs sont de moins en moins propriétaires de leurs terres.

Année	SAU exploitée en propriété (ares)
2001	74.491
2002	80.089
2003	67.621
2004	69.082
2005	74.683
2006	69.532
2007	72.790
2008	73.938
2009	70.444
2010	66.293
Evolution 2001-2010	-11,1%

Figure 702 : Tableau de l'évolution des SAU exploitées en propriété, entre 2001 et 2010



Figure 703 : Photographie d'un agriculteur allant moissonner, à Stoquoi

26.4 STRUCTURE DE LA SUPERFICIE AGRICOLE UTILISEE (SAU)

26.4.1 Evolution de la superficie agricole utilisée

La superficie agricole utilisée (SAU) est une notion normalisée dans la statistique agricole européenne. Elle comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous verre, jardins familiaux, etc.), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers, etc.). Elle n'inclut pas les bois et forêts.

En ares	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
SAU	253.997	262.982	256.895	257.425	258.746	263.830	261.433	256.983	249.663	249.077

Figure 704 : Tableau de l'évolution de la superficie agricole entre 2001 et 2010 dans l'aire d'étude

La superficie agricole utilisée est en légère baisse dans la commune de Rebecq, entre 2001 et 2010 (-2%). Il est à remarquer que sur cette période de temps la SAU a un petit peu joué au « yo-yo »; en effet, celle-ci n'a pas marqué une baisse constante au fil du temps. Selon les ans, elle diminuait ou augmentait parfois, mais il est à noter que la tendance générale est à la baisse.

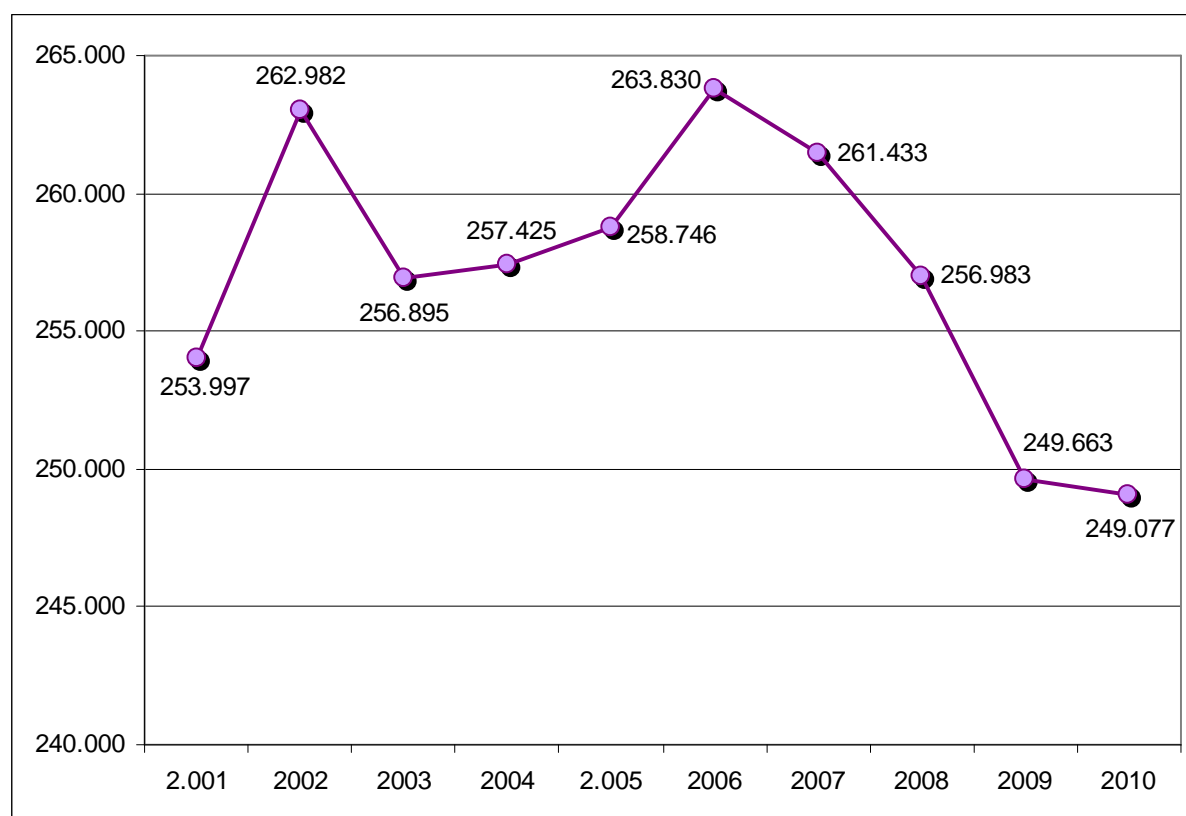


Figure 705 : Graphique de l'évolution de la SAU entre 2001 et 2010

26.4.2 Les terres arables

26.4.2.1 Composition des terres arables

Les terres arables de la commune de Rebecq représentent 180.375 ares (2010), soit plus ou moins 72,4% de la surface agricole utilisée.

Celles-ci sont très largement dominées par la classe des céréales pour le grain qui représente à elle seule, 45,3% des terres arables. La seconde classe correspond à celle des fourrages des terres arables (23,1%), la troisième à celle des cultures industrielles (14,8%) et la quatrième à celle des pommes de terre (12,1%). Ainsi, les céréales pour le grain, les fourrages des terres arables, les cultures industrielles et les pommes de terre couvrent, ensemble, la quasi-totalité des surfaces arables (95,3%).

La superficie des terres destinées aux jachères a bien varié dans le temps (-62% en 10 ans). Mais, force est de constater que ce mode d'exploitation de la terre est peu répandu dans la commune de Rebecq. En effet, ce mode d'exploitation ne correspond qu'à environ 1,4% des terres arables.

Année	Céréales pour le grain	Cultures industrielles	Pommes de terre	Légumineuses récoltées en grains secs	Fourrages des terres arables	Semences et plants horticoles en plein air	Légumes en plein air	Cultures ornementales en plein air	Jachères
2001	72.556	41.803	14.906	0	38.264	0	4.588	0	6.736
2002	78.937	41.136	13.826	0	39.227	0	5.162	0	8.114
2003	76.491	37.879	14.772	0	40.135	0	3.784	0	8.307
2004	81.065	37.851	14.279	-	40.267	-	3.110	-	5.783
2005	80.253	34.683	18.424	630	39.053	-	3.845	-	8.708
2006	83.133	38.875	18.801	-	37.563	-	5.048	-	8.640
2007	87.895	33.445	17.198	-	40.617	-	3.173	-	5.939
2008	87.898	30.416	21.132	742	41.478	-	1.939	-	2.775
2009	83.712	28.169	22.362	45	41.177	-	3.851	-	2.505
2010	81.710	26.745	21.780	-	41.657	0	-	15	2.570
Evolution 2001-2010	+12,6%	-36,1%	+46,1%	-	+8,8%	-	-16,1%	-	-62 %

(-) Non disponible

Figure 706 : Tableau de l'évolution et composition des cultures sur terres arables dans l'aire de l'étude, en ares

- Les céréales pour le grain reprennent le froment, l'épeautre, le seigle et le méteil, l'orge, l'avoine et les mélanges de céréales d'été, le maïs-grain, le triticales et les autres céréales.
- Les cultures industrielles reprennent la betterave sucrière, la chicorée, le lin, le colza, le navet, le tabac, le houblon, les plantes médicinales, aromatiques et condimentaires, les semences agricoles, le chanvre, et les autres cultures industrielles.
- La classe des pommes de terre concerne les pommes de terre hâtives, de conservation ainsi que leurs plants.
- Les fourrages des terres arables sont composés de la betterave fourragère, des autres plantes sarclées fourragères, du maïs fourrager, des fourrages verts autres que le maïs, des légumineuses ainsi que des prairies temporaires.

Au sein de la commune de Rebecq, au fil du temps, il est à remarquer la tendance à la baisse de la surface de nombreux types de cultures (cultures industrielles, légumes en plein air ou encore les jachères). Par contre, les terres vouées à la culture des pommes de terre, aux fourrages des terres arables ainsi qu'aux céréales pour le grain ont vu leur superficie fortement augmenter depuis 10 ans.

26.4.2.2 Les céréales pour le grain

Entre 2001 et 2010, la superficie des terres vouées aux céréales pour le grain a augmenté de 12,6%. Les plus fortes hausses concernent le maïs-grain et le froment.

Il est à remarquer qu'en 2010, 45 exploitations agricoles, sur les 54 que comptait la commune de Rebecq, cultivaient des céréales pour le grain.

En 2010, le froment (88,8%) et l'orge (6,8%) dominaient les cultures de céréales pour le grain. L'épeautre, le triticale, le maïs-grain, ainsi que l'avoine sont les autres cultures présentes. Les mélanges de céréales d'été après avoir été abandonné, sont revenus sur le territoire en 2010. Seule la catégorie seigle-méteil n'est pas rencontrée sur le territoire communal.

Année	Froment	Epeautre	Orge	Avoine et mélanges de céréales d'été	Maïs-grain	Triticale	Autres céréales	TOTAL
2001	64.370	1.083	6.061	0	442	600	0	72.556
2002	69.622	730	7.823	30	32	700	0	78.937
2003	65.882	1.302	7.721	206	660	720	0	76.491
2004	72.302	330	6.731	240	862	600	-	81.065
2005	67.410	1.077	9.432	-	1.634	700	-	80.253
2006	68.292	590	11.523	-	2.028	700	-	83.133
2007	72.913	868	12.470	-	1.044	600	-	87.895
2008	67.224	-	14.850	-	2.853	0	-	87.898
2009	63.453	-	16.544	-	2.280	0	-	83.712
2010	71.998	811	5.564	76	2.681	580	-	81.710
Evolution 2001-2010	+11,2%	-25,2%	-0,9%	-	+506,6%	-0,34%	-	+12,6%

(-) Non disponible

Figure 707 : Tableau de l'évolution des terres destinées à la culture de céréales pour le grain, en ares, entre 2001 et 2010



Figure 708 : Photographie d'un champ de blé, à Wisbecq

26.4.2.3 Les cultures industrielles

Il est à remarquer qu'en 2010, 30 exploitations agricoles, sur les 54 que comptait la commune de Rebecq, cultivaient des cultures industrielles.

Année	Betteraves sucrières	Chicorée	Lin	Colza	Semences agricoles	Autres cultures industrielles	TOTAL
2001	32.218	1.482	5.848	1.100	0	1.155	41.803
2002	33.724	1.514	4.864	1.034	0	0	41.136
2003	31.399	1.580	4.191	709	0	0	37.879
2004	30.015	2.100	4.498	1.238	-	-	37.851
2005	28.331	1.791	3.349	1.212	-	-	34.683
2006	3.1471	663	1.660	3.395	1.190	496	38.875
2007	28.458	1.012	1.851	2.124	-	-	33.445
2008	24.232	1.258	1.785	3.141	-	-	30.416
2009	22.863	1.341	1.255	2.070	-	-	27.529
2010	20.991	1.416	1.284	2.654	400	-	26.745
Evolution 2001-2010	-35%	-0,1%	-78,1%	+141,1%	-	-	-36,1%

(-) Non disponible

Figure 709 : Tableau de l'évolution des cultures industrielles, en ares, entre 2001 et 2010

A Rebecq, en 2010, les cultures industrielles étaient essentiellement composées de betteraves sucrières (78,5%), de colza (9,9%), de chicorée (5,3%) et de lin (4,8%).

Par rapport à 2001, la surface totale actuelle des terres dédiées aux cultures industrielles a diminué (-36,1%). Cette baisse est liée à la forte diminution de la superficie des terres dédiées à tous les grands types de cultures industrielles, excepté le colza.

Il est à noter que certaines cultures industrielles ne sont pas présentes sur le territoire de la commune de Rebecq telles que les cultures de la navette, du tabac, du houblon, du chanvre, d'autres oléagineux, ainsi que de plantes médicinales, aromatiques et condimentaires, cependant il y a eu quelques cultures de semences agricoles en 2010.


26.4.2.4 Les pommes de terre

A Rebecq, en 2010, les pommes de terre étaient cultivées dans 21 exploitations agricoles.

En 2010, ce type de culture concernait essentiellement des pommes de terre de conservation (95,4%). En 10 ans (2001-2010), les superficies des terres destinées aux pommes de terre ont fortement augmenté (+46,1%).



Figure 710 : Photographie d'un champ de pommes de terre, à l'Ouest du hameau Paradis

Année	Pommes de terre hâtives	Pommes de terre de conservation	Plants de pommes de terre	TOTAL
2001	745	13.176	985	14.906
2002	58	13.768	0	13.826
2003	2.672	12.100	0	14.772
2004	2.968	11.311	-	14.279
2005	2.032	16.392	-	18.424
2006	3.895	14.906	-	18.801
2007	160	17.038	-	17.198
2008	-	-	-	21.132
2009	-	-	-	22.362
2010	990	20.790	-	21.780
Evolution 2001-2010	+32,8%	+57,7%		+46,1%

(-) Non disponible

Figure 711 : Tableau de l'évolution des terres destinées à la culture des pommes de terre, en ares, entre 2001 et 2010

26.4.2.5 Les fourrages des terres arables

A Rebecq, en 2010, 36 exploitations agricoles, sur les 54 que comptait la commune, produisaient des fourrages.

En observant la composition des fourrages des terres arables, en 2010, on observe que sur les 41.432 ares qu'ils recouvrent, 32.190 ares (soit 77,6%) correspondent à du maïs fourrager. Ce type de culture domine donc bien la catégorie des fourrages des terres arables.

Parmi cette catégorie, il y a aussi 13,5% des terres qui sont voués aux prairies temporaires dont la superficie totale a subi une hausse de près de 500% entre 2001 et 2010.


Année	Betteraves fourragères	Autres plantes sarclées fourragères	Maïs fourrager	Fourrages verts annuels autres que le maïs	Légumineuses	Prairies temporaires	TOTAL
2001	993	0	34.415	1.577	350	929	38.264
2002	665	0	32.949	1.908	410	3.295	39.227
2003	520	0	33.099	2.688	425	3.403	40.135
2004	695	-	32.863	2.722	543	3.444	40.267
2005	494	-	30.447	2.864	635	4.613	39.053
2006	363	140	29.023	2.326	1.095	4.616	37.563
2007	480	-	30.880	2.699	1.375	5.183	40.617
2008	580	-	33.987	-	-	4.345	38.912
2009	-	-	32.561	-	-	5.484	38.045
2010	314	-	32.190	2.052	1.260	5.616	41.432
Evolution De 2001 à 2010	-68,4%	-	-6,5%	+30,1%	+36%	+504,5%	+8,2%

(-) Non disponible

Figure 712 : Tableau de l'évolution des terres destinées aux fourrages des terres arables, en ares, entre 2001 et 2010

26.4.2.6 Les légumes en plein air et/ou des cultures fruitières non permanentes

A Rebecq, en 2010, 8 exploitations agricoles, sur les 54 que comptait la commune, produisaient des légumes en plein air et/ou des cultures fruitières non permanentes. Sur la période 2001-2010, la surface des terres destinées à ce type de culture a augmenté de 28,5%.

Année	Légumes	Cultures fruitières non permanentes (fraises)	Total
2001	4.588	0	4.588
2002	4.689	473	5.162
2003	3.784	0	3.784
2004	3.110	-	3.110
2005	3.845	-	3.845
2006	5048	-	5048
2007	3.173	-	3.173
2008	1.939	-	1.939
2009	3.851	-	3.851
2010	5.898	-	5.898
Evolution 2001-2010	+28,5%		+28,5%



(-) Non disponible

Figure 713 : Tableau de l'évolution des légumes en plein air, entre 2001 et 2010

En regardant la composition des légumes en plein air, en 2010, on observe que la totalité des surfaces correspondent à des légumes. Cette année-là, il n'y avait donc pas de culture fruitière non permanente (fraises).

26.4.2.7 Les jachères

A Rebecq, en 2010, les jachères concernaient 13 exploitations agricoles.

Année	Jachères aidées	Jachères non aidées	Tournières enherbées	Total
2001	5.435	1.301	-	6.736
2002	6.270	463	1.381	8.114
2003	6.757	721	829	8.307
2004	4.364	350	1.069	5.783
2005	6.181	603	1.924	8.708
2006	7.192	9	1.439	8.640
2007	4.477	32	1.430	5.939
2008	-	-	-	2.775
2009	-	-	-	2.505
2010	484	-	2.086	2.570
Evolution 2001-2010	-17,3% (entre 2001 et 2007)			-61,9%

(-) Non disponible

Figure 714 : Tableau de l'évolution des terres destinées à la jachère, en ares, entre 2001 et 2010

- Le terme de « jachère aidée » est apparu avec la réforme de la PAC de 1992. Pour avoir droit aux aides sur les céréales, oléagineux et protéagineux (COP), les agriculteurs ayant une production annuelle théorique de plus de 92 tonnes de COP doivent mettre en jachère une partie de leurs terres; les surfaces ainsi gelées donnent droit à une aide à l'hectare. Cette jachère aidée peut ne pas porter de récolte; mais elle peut également recevoir des cultures destinées à des fins non alimentaires (dont l'exemple type est le colza pour diester). Elle est alors appelée « jachère industrielle » ou « jachère non alimentaire ».⁸⁵
- Un bord de champs, ou tournière, est un espace non cultivé qui sépare une culture d'un espace naturel (cours d'eau), d'une haie ou d'une autre culture. Souvent, cet espace est réduit au minimum indispensable car, non consacré à la culture, il est perçu comme non rentable. Or, il présente un fort intérêt pour la biodiversité et en particulier pour la faune sauvage.

⁸⁵ Source : Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/>

Ainsi, depuis 2004, l'implantation de surfaces enherbées le long des cours d'eau est devenue obligatoire, afin de conserver la qualité des eaux de surface en retenant et en dégradant les substances organiques et minérales ainsi que les produits phytosanitaires éventuellement issus des champs par ruissellement ou dérive. De plus, cette zone comporte d'autres qualités telles que la préservation des sols en limitant les ruissellements ainsi que l'entraînement des éléments fins et de la matière organique; ou encore, l'hébergement d'auxiliaires et de la faune sauvage.

Depuis 2001, la surface totale des terres destinées aux jachères a fortement varié. En 2001, elle était composée de jachères aidées ainsi que, dans une moindre mesure, de jachères non aidées. Depuis 2002, les tournières enherbées sont apparues. La tournière enherbée est une bande de 4 à 16 mètres de large ensemencée avec un mélange de type « prairie » diversifié.⁸⁶ Celles-ci sont en forte augmentation depuis.

Il est à noter qu'en dix ans (2001-2010), la superficie totale des jachères a diminué de 61,9%.

⁸⁶ Source : <http://www.campagnesenvironnement.fr/>

26.4.3 Terres toujours couvertes d'herbe

Au niveau de la commune de Rebecq, les terres toujours couvertes d'herbe correspondent à environ 35,5% de la surface agricole utilisée. Par rapport à 2001, la superficie des terres toujours en herbe a diminué de 9,7%.

Année	Superficies toujours couvertes d'herbe (ares)
2001	70.764
2002	73.267
2003	71.945
2004	71.266
2005	69.594
2006	68.014
2007	68.506
2008	65.881
2009	64.452
2010	63.923

Figure 715 : Tableau de l'évolution des superficies (en ares) toujours couvertes d'herbe, entre 2001 et 2010



Figure 716 : Photographie de prairies, à Rebecq

26.4.4 Les cultures permanentes et sous serre

En 2010, les cultures permanentes et sous serre ne correspondaient qu'à environ 1,9% de la surface agricole utilisée au sein de la commune de Rebecq.

26.4.4.1 Cultures permanentes

A Rebecq en 2010, les vergers représentaient la totalité de surfaces des cultures permanentes. Ceux-ci étaient composés de pommiers et de poiriers et ils n'appartiennent qu'à une seule exploitation agricole.

Année	Pépinière e plein air	Les vergers	Petits fruits en plein air	Autres cultures permanentes	Total
2001	800	3.030	0	0	3.830
2002	250	3.060	0	0	3.310
2003	522	3.060	0	0	3.582
2004	340	3.464	-	-	3.864
2005	120	3.430	-	-	3.550
2006	120	3.630	-	-	3.750
2007	-	4.660	-	-	4.660
2008	0	-	-	-	0
2009	-	3.390	0	-	3.390
2010	-	4.760	-	-	4.760
Evolution 2001-2010	↘	+57,1%	-	-	+24,3% (entre 1999-2008)

Figure 717 : Tableau de la composition des cultures permanentes dans l'aire de l'étude, en ares

Année	Pommiers	Poiriers
2001	1.650	1.380
2002	1.670	1.390
2003	1.670	1.390
2004	2.121	1.341
2005	2.090	1.340
2006	1980	1650
2007	2.910	1.750
2008	-	-
2009	1.040	2.350
2010	2.400	2.360
Evolution 2001-2010	+31,3%	+41,5%

(-) Non disponible

Figure 718 : Tableau de la composition des cultures permanentes dans l'aire de l'étude, en ares

Il est à remarquer qu'à l'occupation du sol, en 2006, il y avait 9,8 ha de terrains correspondant à des vergers sur tout le territoire communal. Ceux-ci appartiennent à des particuliers.

26.4.4.2 Les cultures sous serre

A Rebecq, les cultures permanentes n'ont pas été représentées sur la période 2004-2007. Cependant ce type de culture est pratiquement inexistant sur le territoire communal de Rebecq. En effet, il existe uniquement 15 ares relevés en 2010 (cultures ornementales).

Année	Plants et semences horticoles	Légumes frais	Cultures ornementales	Pépinières	Cultures fruitières	Cultures sous serres non déterminées	Total
2001	0	0	0	0	0	-	0
2002	0	0	0	0	0	-	0
2003	0	0	0	0	0	-	0
2004	-	-	-	-	-	-	-
2005	-	-	-	-	-	-	-
2006	-	-	-	-	-	-	-
2007	-	-	-	-	-	-	-
2008	-	0	0	-	-	-	-
2009	-	0	0	-	-	-	-
2010	-	-	15	-	-	-	15
Evolution 2001-2010	↘ ↘	↘ ↘	↗ ↗	-	-	-	↗ ↗

(-) Non disponible

Figure 719 : Tableau de la composition des cultures permanentes sous serre dans l'aire de l'étude, en ares, entre 2001 et 2010

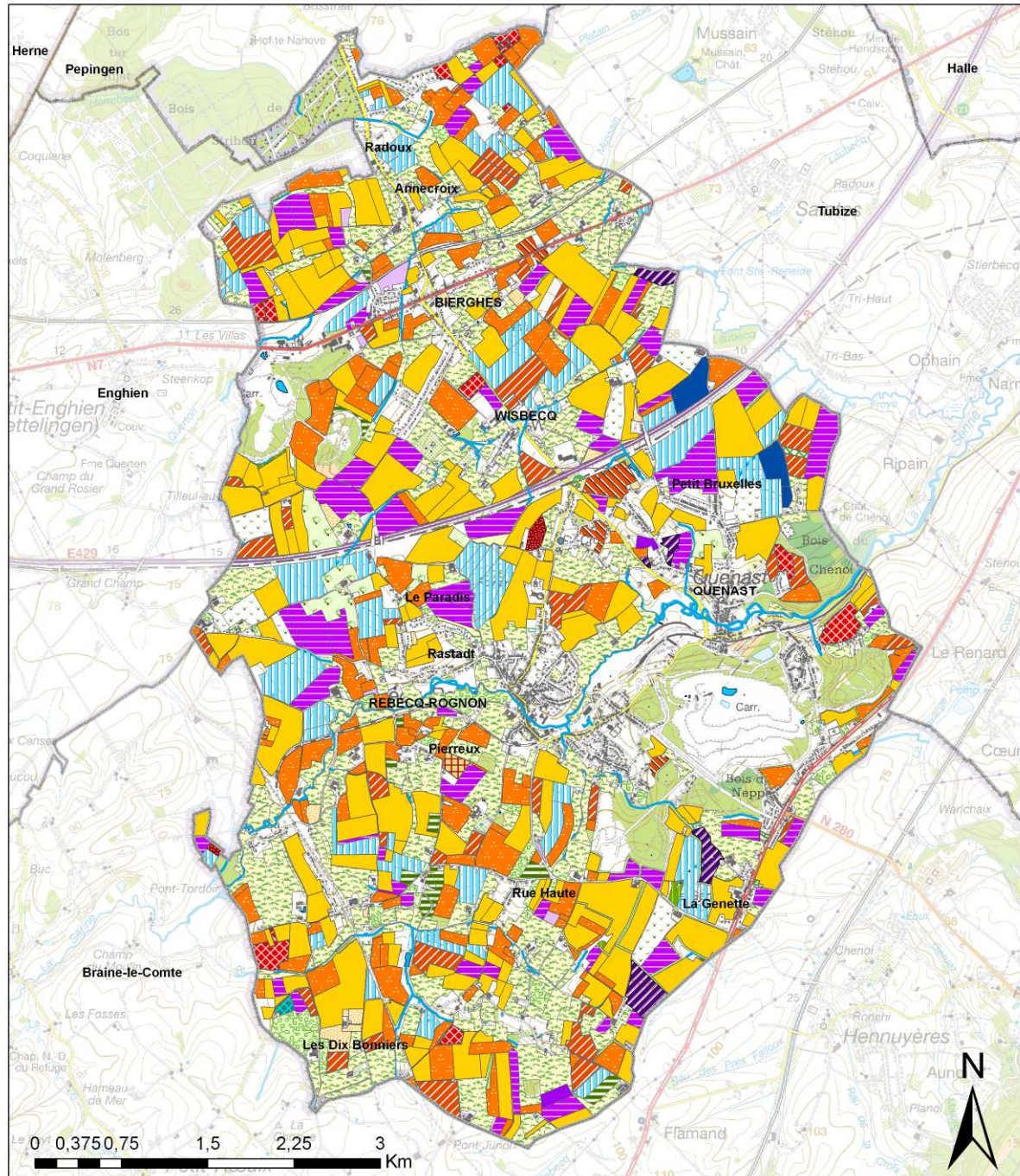
26.4.5 L'agriculture biologique

Sur cette période de temps s'étalant de 2003 à 2007, aucune exploitation 'biologique' a été recensée sur la commune de Rebecq.

L'agriculture biologique est donc non valorisée sur le territoire communal de Rebecq.

	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre de sièges d'exploitation	0	0	0	0	0
Superficie couverte (ha)	0	0	0	0	0

Figure 720 : Tableau de la composition des cultures biologiques dans l'aire d'étude entre 2003 et 2007



Poacées	Autres cultures	Cultures horticoles non comestibles
Avoine	Betterave fourragère	Couvert à base d'un mélange certifié de semences avec au moins 20% de chaque famille
Epeautre	Betterave sucrière	Autres couvertures végétales
Froment d'hiver	Chicorée à inuline	Trèfle
Froment de printemps ou froment alternatif	Colza et navette de Printemps	Autres fourrages
Maïs ensilage	Colza et navette d'hiver	Couvert naturel
Maïs grain	Lin textile	Prairie permanente
Orge d'hiver	Luzerne	Prairie temporaire
Orge de printemps	Pomme de terre de consommation	Tournière enherbée
Couvert de graminées	Pomme de terre féculière	
Couvert graminées + légumineuses	Cultures maraîchères	
Mélange de céréales		

Figure 721 : Carte de la répartition des types de culture par parcelles
(Source : SPW-DGA, SIGEC 2008)

26.5 ELEVAGE

26.5.1 Situation de la commune

La commune de Rebecq possède un cheptel essentiellement axé sur l'élevage de volailles et de bovins. En 2010, par rapport à 2001, tous les types d'élevage ont vu leur nombre d'individus diminuer. On constate une chute sans précédent du nombre de volailles en 2003 (année de la peste aviaire), on peut donc noter la reprise de la production juste après cette catastrophe.

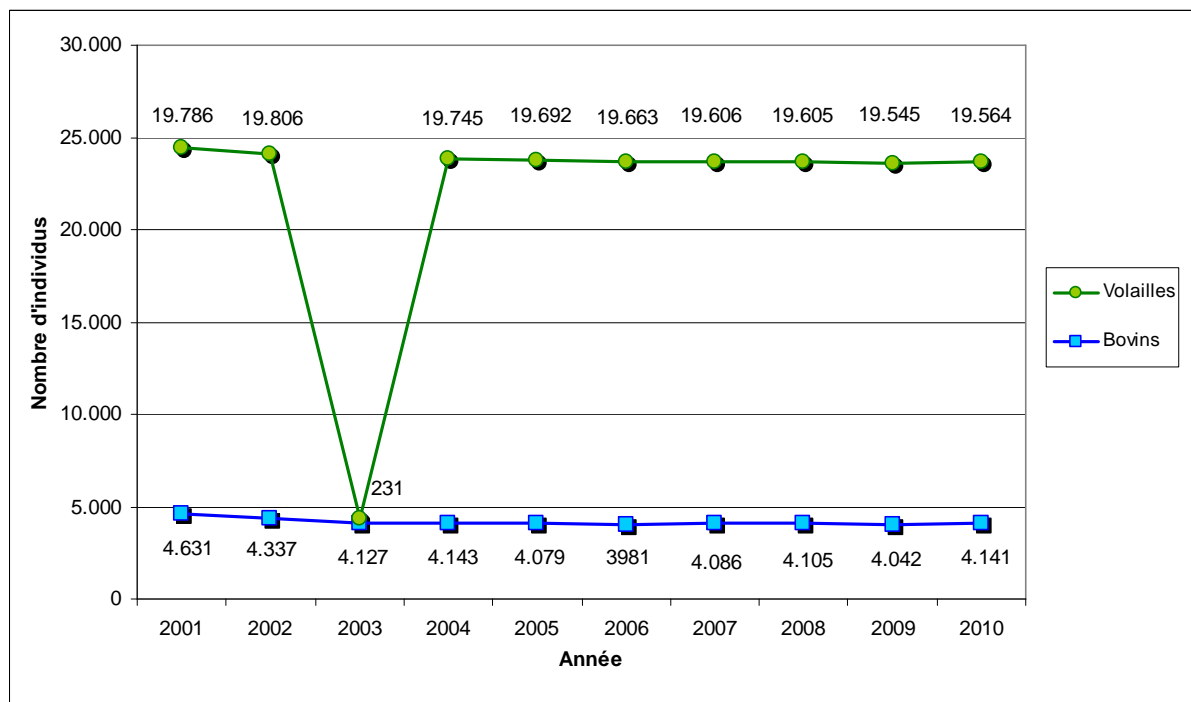


Figure 722 : Graphique de l'évolution du cheptel entre 2001 et 2010

Année	Nombre total de bovins	Nombre total de porcins	Nombre total d'ovins	Nombre total de caprins	Nombre total d'équidés	Nombre total de volailles
2001	4.631	2	89	19	38	19.786
2002	4.337	4	48	25	30	19.806
2003	4.127	2	68	25	19	231
2004	4.143	2	67	11	12	19.745
2005	4.079	2	63	17	15	19.692
2006	3.981	3	46	8	15	19.663
2007	4.086	4	47	10	23	19.606
2008	4.105	3	45	11	-	19.605
2009	4.042	0	-	0	-	19.545
2010	4.141	1	52	18	29	19.564
Evolution 2001-2010	-10,6%	-50%	-41,4%	-5,3%	-23,7%	-1,2%

(-) Non disponible

Figure 723 : Tableau de l'évolution du cheptel entre 2001 et 2010

Il est à noter que les porcins sont très peu représentés sur le territoire communal. En 2010, une seule exploitation agricole, sur les 54 que comptait la commune de Rebecq, possédait des porcins.



Figure 724 : Photographie de moutons, chevaux à Rebecq



Figure 725 : Photographie de moutons, au Sartiau



Figure 726 : Photographie d'un cheval, rue du Sartiau



Figure 727 : Photographie de bovins et chevaux, rue de Ham

26.5.2 Les bovins

Il est à remarquer que 30 exploitations agricoles sur les 54 que comptait la commune de Rebecq en 2010, possèdent des bovins.



Figure 728 : Photographie d'un troupeau de bovins, au Gibet

Sur les 4.141 bovins recensés dans la commune, en 2010, près de 3.537 étaient des femelles.

		Bovins de moins de 1 an	Bovins de 1 an à moins de 2 ans	Bovins de 2 ans et plus	Total Bovins
Total		915	904	2.322	4.141
Sexe	Males	279	276	49	604
	Femelles	636	628	2.273 Dont 1.033 allaitantes, 733 laitières, et 507 génisses	3.537

Figure 729 : Tableau du détail du cheptel de bovins en 2010

Au fil du temps, le nombre total de bovins a diminué à Rebecq, ceci est dû au fait que le nombre d'exploitations avec bovins a baissé (-34,8% sur la période 2001-2010).

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre d'exploitations	46	45	42	41	38	35	34	-	-	30

(-) Non disponible

Figure 730 : Tableau de l'évolution du nombre d'exploitations avec des bovins entre 2001 et 2010

La commune de Rebecq ne possède pas d'élevage de bovins de classe 1. Par contre, il y a 11 exploitations reprises en classe 2 et 25 en classe 3.

26.5.3 Les volailles

Il est à remarquer que seules 3 exploitations agricoles sur les 54 que comptait la commune de Rebecq en 2010, possèdent des volailles.

En 2010, sur les 19.564 volailles déclarées dans des exploitations agricoles, 19.500 correspondaient à des poulets de chair (99,7%).

Au fil du temps, le nombre d'exploitations avec volailles a diminué à Rebecq; cependant le cheptel est resté pratiquement constant (-1,2% sur la période 2001-2010).

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre d'exploitations	18	16	11	11	7	10	8	-	-	3

(-) Non disponible

Figure 731 : Tableau de l'évolution du nombre d'exploitations avec des volailles entre 2001 et 2010

La commune de Rebecq ne possède pas d'élevage de volailles de classe 1, mais en possède 1 de classe 2 et 1 de classe 3.

26.5.4 Pression du cheptel

En 2007, la commune de Rebecq ne présentait aucun élevage intensif classé IPPC⁸⁷. L'objectif de la directive IPPC est la prévention et la réduction intégrées des pollutions en provenance des activités industrielles considérées comme potentiellement les plus polluantes afin d'atteindre un niveau élevé de protection de l'environnement.

Type de pression	Valeur
Quantité d'azote organique produite (en 2007)	186,1 tonnes
Taux de liaison moyen au sol (en 2006)	0,55
Nombre d'élevages intensifs classés IPPC (en 2007)	0

Figure 732 : Tableau de la pression du cheptel

Le taux de liaison est le taux résultant du rapport entre la quantité d'azote organique à épandre et la superficie disponible.

⁸⁷ L'objectif principal de la directive IPPC est d'obtenir, dans tous les pays membres de l'Union Européenne, un niveau de protection et de performances environnementales efficace pour les activités industrielles à fort potentiel de pollution. Pour y arriver, la directive prévoit, pour les autorisations, un contenu minimum de base à suivre pour harmoniser les conditions d'exploiter et faire en sorte que celles-ci s'appuient sur les Meilleures Techniques Disponibles (MTD). La directive établit également des principes à respecter en matière de demande, de délivrance et de modification des permis, elle prévoit l'accès à l'information et la participation du public à la procédure d'autorisation ainsi que la tenue d'un registre européen des émissions polluantes dans l'air et dans l'eau.

26.6 MESURES AGRI-ENVIRONNEMENTALES

L'application de méthodes agri-environnementales (MAE) au sein des exploitations agricoles vise à améliorer leur impact sur la qualité de leur environnement. Ceci permet de participer au maintien, voire à la création d'une partie du réseau écologique.

Les méthodes mises en place en Région wallonne visent aussi bien le développement de la biodiversité de certains sites agricoles, que le maintien de la qualité visuelle du paysage ou encore la protection de la qualité des eaux souterraines ou de surface.

Depuis 1995, la Région wallonne propose aux agriculteurs d'adhérer volontairement à des engagements agri-environnementaux de 5 ans se basant sur un éventail de plus de 15 méthodes applicables tant dans le contexte de la production végétale (prairies ou grandes cultures) que dans celui de la production animale (production extensive ou maintien de races locales menacées); par exemple, en maintenant de faibles charges en bétail, en installant des tournières extensives, en maintenant les couvertures de sol entre deux cultures, en maintenant les haies, etc.

L'application desdites méthodes dans le cadre des engagements pris se traduit par une rétribution de l'action environnementale du producteur par le biais de subventions agri-environnementales dites subventions MAE.

Au sein de la commune de Rebecq, 26 dossiers de mesures agri-environnementales ont été introduits en 2006.



Figure 733 : Photographie d'une prairie permanente avec des éléments agri-environnementaux, à proximité du moulin d'Hou

26.7 LE REMEMBREMENT AGRICOLE

Le remembrement agricole est une opération d'aménagement foncier rural. Il consiste à regrouper des terres agricoles appartenant à un ou plusieurs propriétaires divisées en de nombreuses parcelles dispersées. La règle est que « chaque propriétaire reçoive, par le nouveau parcellaire, une superficie globale équivalente, en valeur de productivité réelle, à celle des terrains qu'il a apportés. »

Le remembrement suit trois objectifs principaux :

- L'augmentation de la taille des parcelles,
- L'amélioration de la configuration des parcelles,
- Une réduction des distances par rapport à l'exploitation.
- Un remembrement est également nécessaire lors de la réalisation de grands travaux (autoroute, voies ferrées, etc.).

Il existe un périmètre de remembrement rural sur la commune de Rebecq. Il concerne la construction de l'A8.

26.8 FONCTIONNEMENT COMMUNAL

26.8.1 Comice agricole

Un comice agricole est une assemblée formée par les propriétaires et les fermiers d'une région pour échanger les expériences de chacun afin d'améliorer les procédés agricoles.

La commune de Rebecq ne possède pas de Comice agricole.

26.8.2 Abattoir communal

La commune de Rebecq ne possède pas d'abattoir communal.

26.8.3 Associations agricoles

Il existe quatre associations agricoles à Rebecq : Le Cercle Horticole de Quenast, le cercle d'apiculteurs, l'asbl 4 Balzanes (protection et bien-être des équidés) et l'alliance agricole

26.9 CONCLUSION

La commune de Rebecq appartient à la région agricole limoneuse de la moyenne Belgique. Les sols de la commune de Rebecq présentent des propriétés remarquables pour supporter des cultures exigeantes comme celle de la betterave ou du blé.

La grande majorité des terres agricoles de la commune de Rebecq se situe sur des sols limoneux à drainage naturel le plus souvent favorable, mais aussi modéré ou imparfait. La texture limoneuse constitue un très bon sol pour les cultures annuelles, telles que les betteraves et les céréales. Etant moins bien structurés que les sols limoneux à drainage naturel favorable, les sols limoneux à drainage naturel modéré ou imparfait correspondent surtout à des sols de prairies.

A Rebecq, les sols aptes et très aptes occupent la grande majorité du territoire de l'entité. Ils sont présents aussi bien au Sud qu'au Nord de la commune. Ils sont le site des terres labourables. Ils entourent les sols peu aptes et inaptes. Ces types de sol se retrouvent souvent le long de cours d'eau tels que le rau du Pont Neuf ou encore le Wisbecq.

Près de 72,3% des superficies communales sont affectés en zone agricole au plan de secteur, et l'on constate à l'occupation du sol que ce chiffre est d'environ 73%. Ces zones agricoles s'étendent sur tout le territoire communal. Les différences concernant la géographie du domaine agricole au plan de secteur et à l'occupation du sol s'expliquent, en grande partie, du fait que le plan de secteur prévoit une extension bâtie (non agricole) autour des divers villages et villes de l'entité; par contre, à l'occupation du sol, on peut remarquer la présence de parcelles agricoles à proximité de ces derniers. Enfin, à l'occupation du sol, des parcelles agricoles se retrouvent également au niveau de zones d'extraction au plan de secteur.

Le nombre d'exploitations relevé par le recensement agricole de 2010 s'élevait à 54, soit une diminution de 14,3% en 10 ans (-9 exploitations). Cette diminution est accompagnée d'une quasi-absence de nouvelles exploitations agricoles. Par contre, sur cette même période (2001-2010), leur taille a augmenté (+14.4%).

Le nombre d'exploitations, selon trois classes d'âge de leur exploitant sur cinq, a diminué. La plus forte baisse concerne les plus de 65 ans. Et, il n'y a plus de jeunes exploitants sur la commune de Rebecq. Seules deux catégories d'âge ont subi une hausse (8,3 et 55%), il s'agit, respectivement, des 35-45 ans et des 55-65 ans. Ainsi, la commune de Rebecq confirme la tendance à la diminution du nombre de jeunes exploitants observée en Région wallonne.

A ce sujet, dans la commune Rebecq, en 2010, parmi les 33 exploitants, de plus de 50 ans, ayant répondu à la question 'Avez-vous un successeur', seulement 9 d'entre eux affirment en avoir un, 11 disent que non, et 13 ne savent pas.

En considérant la proportion d'exploitations, selon les tranches d'âges étudiées, par rapport au nombre total d'exploitations, on observe que celle-ci, entre 2001 et 2010, suit la même tendance que le nombre d'exploitations selon l'âge des exploitants. C'est-à-dire que la part des moins de 35 ans ; des 45-55 ans et des plus de 65 ans, par rapport au nombre total d'exploitations, est en diminution. Celles des 35-45 ans et 55-65 ans sont quant à elles, en augmentation.

On peut remarquer que la grande majorité des chefs d'exploitations est masculine (74% en 2010). Par contre, le nombre de femmes 'chef d'exploitation' est resté constant sur cette période.

A Rebecq, l'agriculture fournit 65 UTA (unité de travail par an), en grande majorité pour la famille des exploitants. En comparaison avec les 4.856 personnes actives occupées sur Rebecq, on remarque que l'agriculture n'occupe qu'une petite part des travailleurs rebecquois alors que cette activité concerne 73% du territoire communal.

La superficie agricole utilisée est en légère baisse dans la commune de Rebecq, entre 2001 et 2011 (-2%). Les terres arables de la commune de Rebecq représentent 186.375 ares, soit plus ou moins 72,4% de la surface agricole utilisée.

Celles-ci sont très largement dominées par la classe des céréales pour le grain qui représente à elle seule, 45,3% des terres arables. La seconde classe correspond à celle des fourrages des terres arables (23,1%), la troisième à celle des cultures industrielles (14,8%) et la quatrième à celle des pommes de terre (12,1%).

Ainsi, les céréales pour le grain, les fourrages des terres arables, les cultures industrielles et les pommes de terre couvrent, ensemble, la quasi-totalité des surfaces arables (95,3%).

La superficie des terres destinées aux jachères a bien varié dans le temps (-62% en 10 ans). Mais, force est de constater que ce mode d'exploitation de la terre est peu répandu dans la commune de Rebecq. En effet, ce mode d'exploitation ne correspond qu'à environ 1,4% des terres arables.

Au niveau de la commune de Rebecq, les terres toujours couvertes d'herbe correspondent à environ 35,5% de la surface agricole utilisée. Par rapport à 2001, la superficie des terres toujours en herbe a diminué de 9,7%.

Sur la période de temps s'étalant entre 2001 et 2010, aucune exploitation 'biologique' n'a été recensée sur la commune de Rebecq.

La commune de Rebecq possède un cheptel essentiellement axé sur l'élevage de volailles et de bovins. En 2010, par rapport à 2001, tous les types d'élevage ont vu leur nombre d'individus diminuer.

On constate une chute sans précédent du nombre de volailles en 2003 (année de la peste aviaire), on peut donc noter la reprise de la production juste après cette catastrophe.

Il est à noter que les porcins sont très peu représentés sur le territoire communal. En 2010, une seule exploitation agricole, sur les 54 que comptait la commune de Rebecq, possédait des porcins.

En 2007, la commune de Rebecq ne présentait aucun élevage intensif classé IPPC. Et, en 2006, 26 dossiers de mesures agro-environnementales ont été introduits.

La commune de Rebecq ne possède pas d'abattoir communal ni de comice agricole, mais elle présente quatre associations agricoles.

27 La Sylviculture

27.1 PREAMBULE

27.1.1 Objectifs

Les objectifs sont :

- Analyser les évolutions du secteur au travers des données statistiques disponibles;
- Cerner les spécificités de la sylviculture de l'entité;
- Mettre en évidence les problématiques et les enjeux qui se posent pour l'avenir des exploitations forestières.

27.1.2 Cartographie

Carte n° 12 « Agriculture et Sylviculture » échelle 1:10.000

La carte indique :

- Les bâtiments à vocation agricole;
- Les zones de culture;
- Les zones de prairie ou de pâturage;
- Le domaine sylvicole.

27.1.3 Références et sources des données

Institut National des Statistiques

http://www.statbel.fgov.be/home_fr.asp

Conférence Permanente du Développement Territorial

Fiches de l'occupation et de l'affectation du sol

http://cpdt.wallonie.be/?id_page=71

Fiches environnementales par communes

http://environnement.wallonie.be/fiches_enviro/

Division Nature et Forêts Direction de Mons – Cantonnement de Nivelles

Resp.: Ir J-F Plumier (chef de cantonnement)

nivelles.cantonnement.dnf.dgarne@spw.wallonie.be

Personnes contact

- **M. Fayt** brigadier forestier
- **M. Plumier** du service public de Wallonie (chef de cantonnement)

27.2 PROFIL GENERAL DE LA COMMUNE

27.2.1 Domaine sylvicole au Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER)

La gestion différenciée des forêts doit conduire non seulement à choisir des essences, des modes de peuplement et de gestion adaptés aux situations, aux besoins de la production et aux paysages, mais aussi à promouvoir des fonctions complémentaires telles que la chasse, les loisirs ou la protection de l'environnement et des ressources naturelles. Dans ce sens, les aménagements seront conçus dans une optique intégrée, l'accent pouvant être mis localement sur l'une des fonctions de la forêt.

Pour y arriver, les objectifs et les moyens du SDER sont :

- Le développement de la production et de la transformation du bois

Il s'agira notamment d'encourager les recherches et les projets visant une meilleure génétique et une gestion diversifiée des peuplements.

En aval, on soutiendra le développement d'entreprises de transformation-valorisation du bois afin d'accroître les retombées économiques du secteur sur l'ensemble du développement rural.

- L'utilisation du bois dans la construction

Il convient de favoriser l'utilisation du bois dans la construction en veillant toutefois à assurer la cohérence urbanistique et l'intégration des bâtiments dans leur contexte.

On continuera donc à promouvoir la part de bois dans les matériaux utilisés, ainsi que pour les finitions et les revêtements. On pourra, dans une certaine mesure et en fonction du cadre, encourager l'usage du bois dans les parties externes des bâtiments.

Le développement du lamellé-collé, des hourdis, panneaux et ossatures en bois, des aménagements intérieurs, du mobilier urbain, etc. peuvent constituer d'autres pistes de mise en valeur du bois wallon. L'intégration de ce processus de transformation-valorisation au sein de l'industrie wallonne doit être poursuivie.

- Le développement des autres rôles de la forêt

Outre la production, la forêt remplit d'autres rôles qui peuvent constituer des débouchés complémentaires. Moyennant le respect de la réglementation sur les circulations en forêt, on doit organiser :

- Les chasses, dont l'importance financière dans la gestion des bois est croissante;
- La vente des coupes comme bois de chauffage ou la recherche de débouchés dans la production d'énergies renouvelables à plus grande échelle;
- Les loisirs en forêt (balades nature, bivouacs, découverte didactique, etc.) dans la mesure où ces activités sont bien encadrées. Elles peuvent notamment s'insérer dans le cadre du développement d'un parc naturel ou d'une aire de coopération en milieu rural;
- Les sports de plein air en forêt, qui doivent être organisés de façon à ne nuire ni au milieu naturel ni à l'exploitation forestière.

27.2.2 Domaine sylvicole au plan de secteur

Le plan de secteur définit les zones réservées et prédéfinies pour chaque type d'affectations, il détermine les possibilités et les contraintes au futur développement de la commune

Au plan de secteur, les zones forestières représentent **1,4% du territoire communal de Rebecq, soit **54 ha**. Dans les faits, ces zones forestières ne correspondent pas toutes à des bois.**

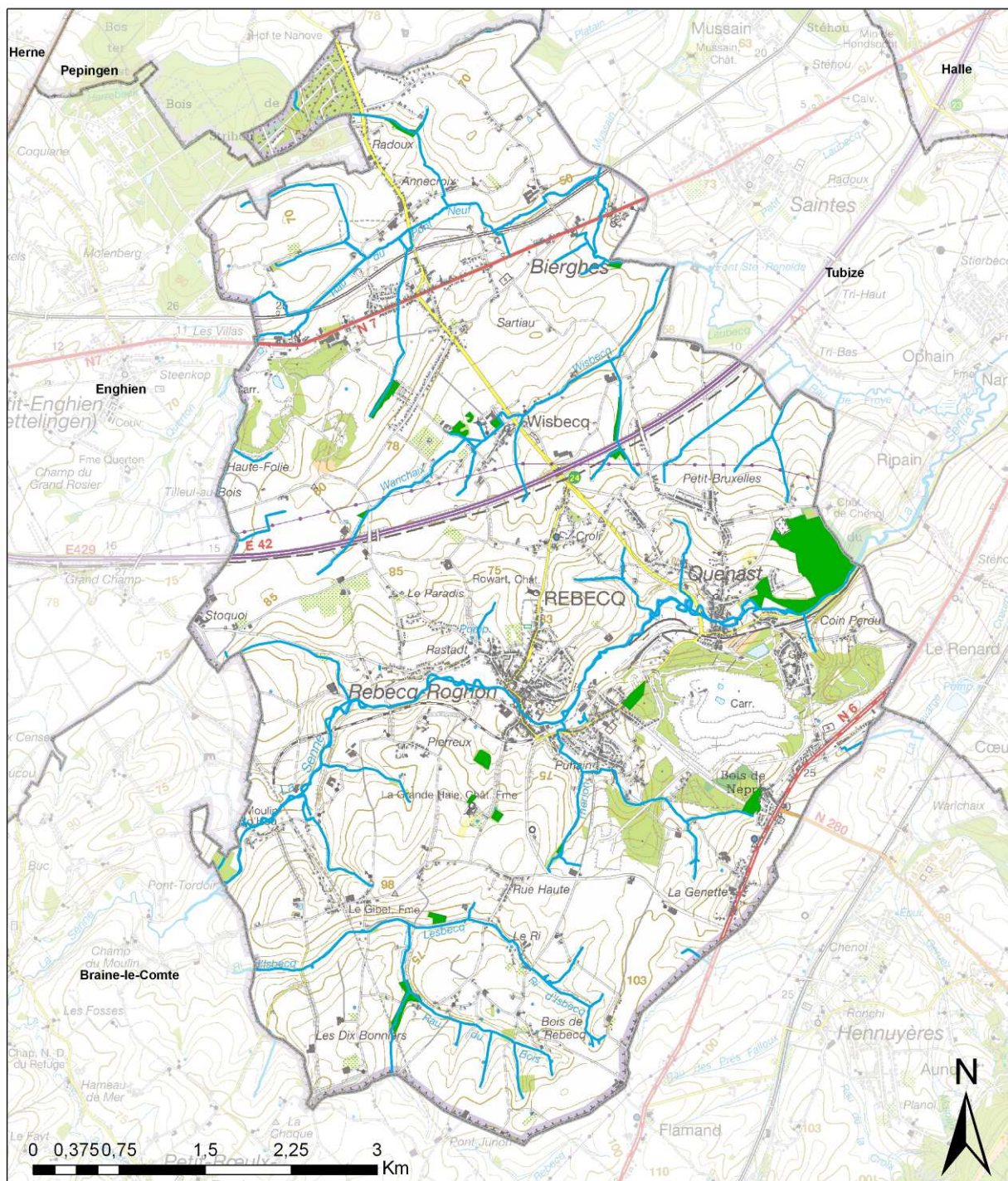


Figure 734 : Carte du domaine sylvicole au plan de secteur

27.2.3 Domaine sylvicole à l'occupation du sol

Contrairement au plan de secteur, l'occupation du sol reflète la situation existante. En 2006, à l'occupation du sol, la commune de Rebecq était occupée sur **1,8%** de son territoire par des bois, soit près de **70,54 ha**. Ces bois sont essentiellement situés à l'Est de la commune (près de Quenast) avec, notamment, le Bois du Chenois.

Sur la carte ci-dessous, on peut constater que la majorité de ces forêts correspondent à des feuillus.

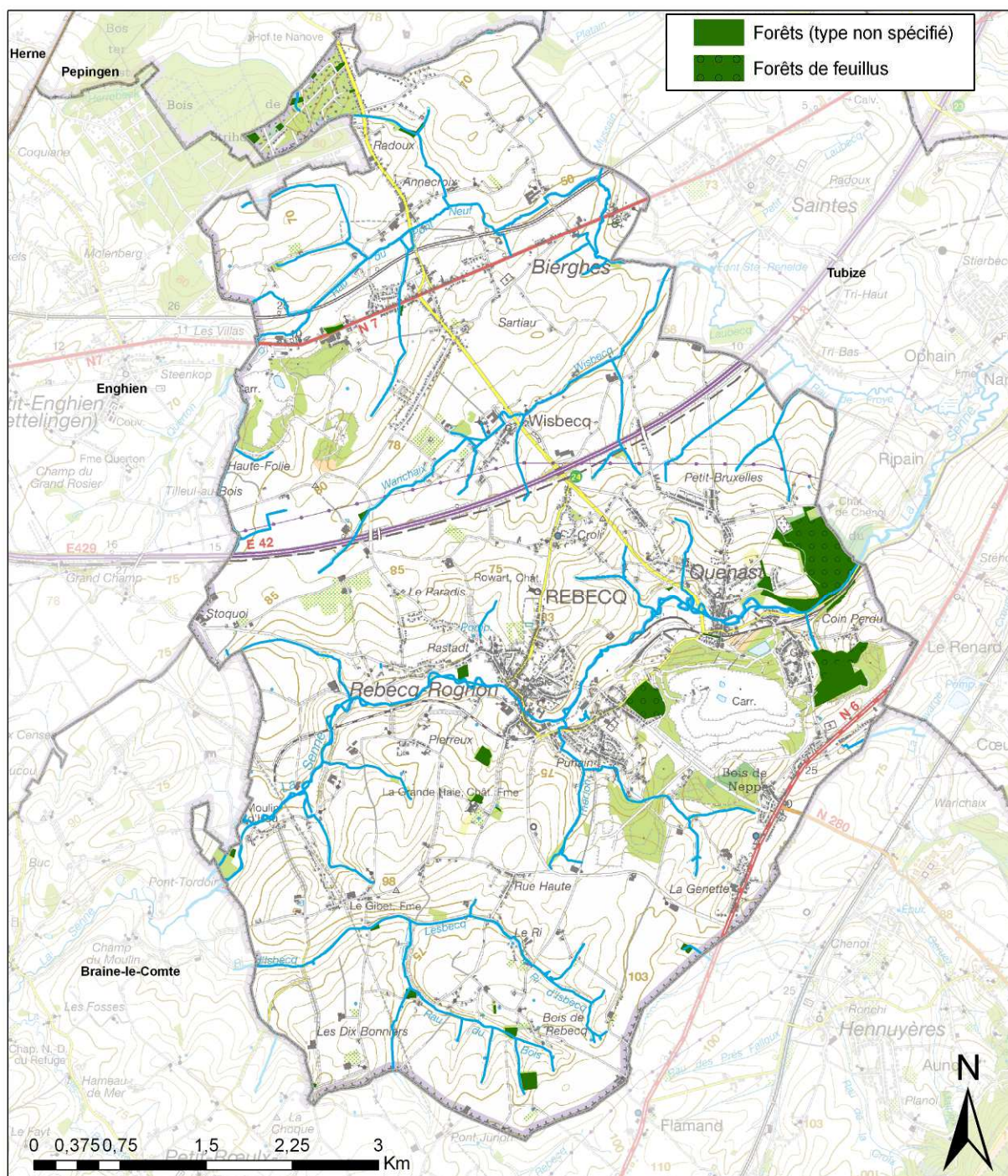


Figure 735 : Carte du domaine sylvicole à l'occupation du sol
(Situation au 1^{er} janvier 2006)

27.2.4 Domaine sylvicole au cadastre

En 2006, au cadastre, la commune de Rebecq était occupée sur **2,89%** de son territoire par des bois, soit près de **113,47 ha**.

Contrairement au plan de secteur et à l'occupation du sol, le cadastre reflète la situation parcellaire existante. On peut ainsi observer que les bois au cadastre sont, essentiellement, situés à l'Est de la commune, à proximité de Quenast avec, notamment, le bois de Neppe, le bois du Chenois et les surfaces boisées entourant la carrière de Quenast.

La carte ci-dessous représente donc mieux la réalité actuelle de terrain.

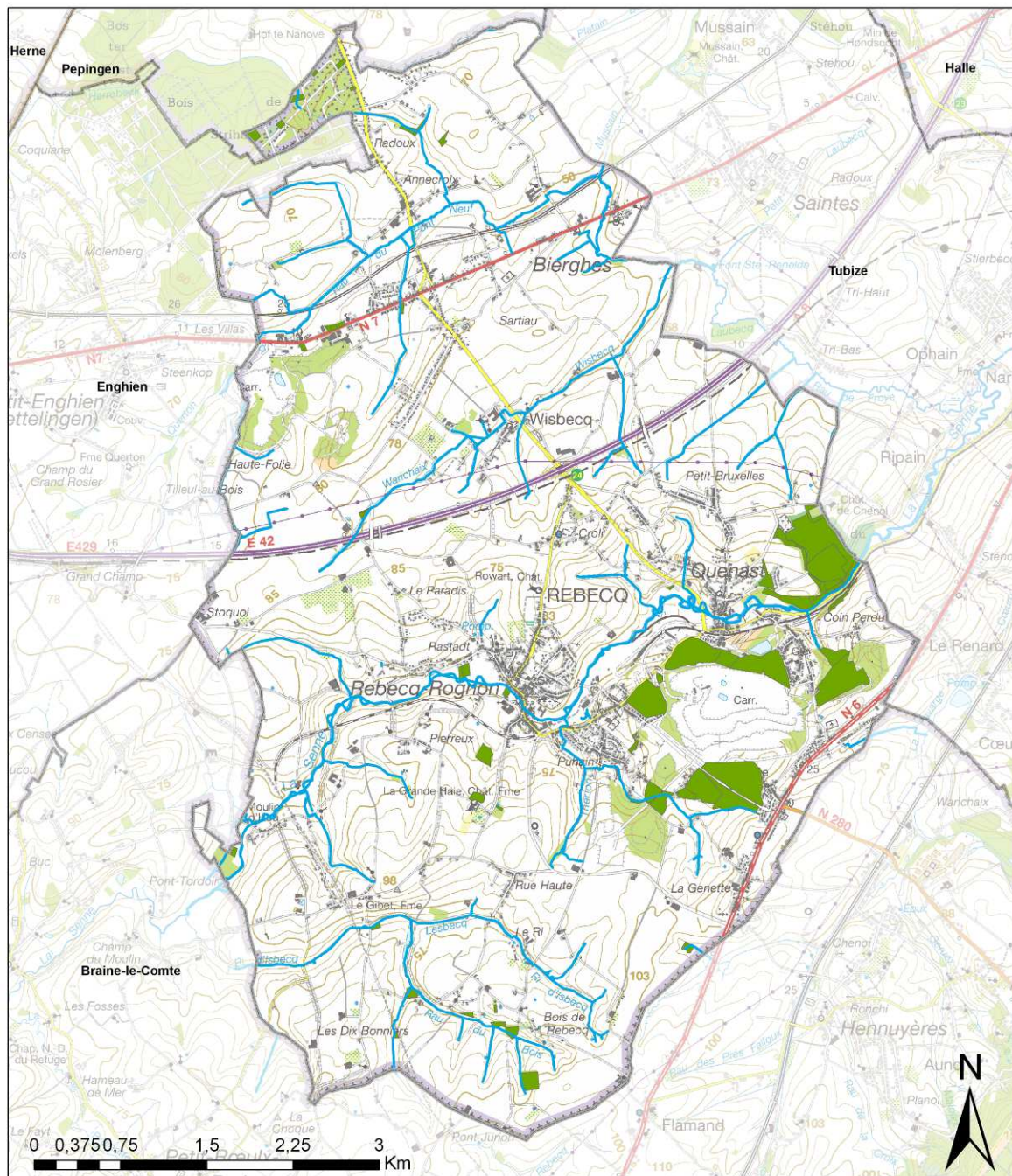


Figure 736 : Carte du domaine sylvicole au cadastre
(Situation au 1^{er} janvier 2006)

27.2.5 Comparaison du domaine forestier au cadastre et au plan de secteur

Sur base de la figure ci-dessous, on peut observer une certaine différence concernant la géographie du domaine forestier au plan de secteur et au cadastre. En effet, le domaine forestier occupe une superficie plus importante au cadastre qu'au plan de secteur. La grande différence entre les deux consiste en de grandes zones boisées (au cadastre) autour de la carrière de Quenas. Au plan de secteur, ces zones boisées se situent en zone d'extraction.

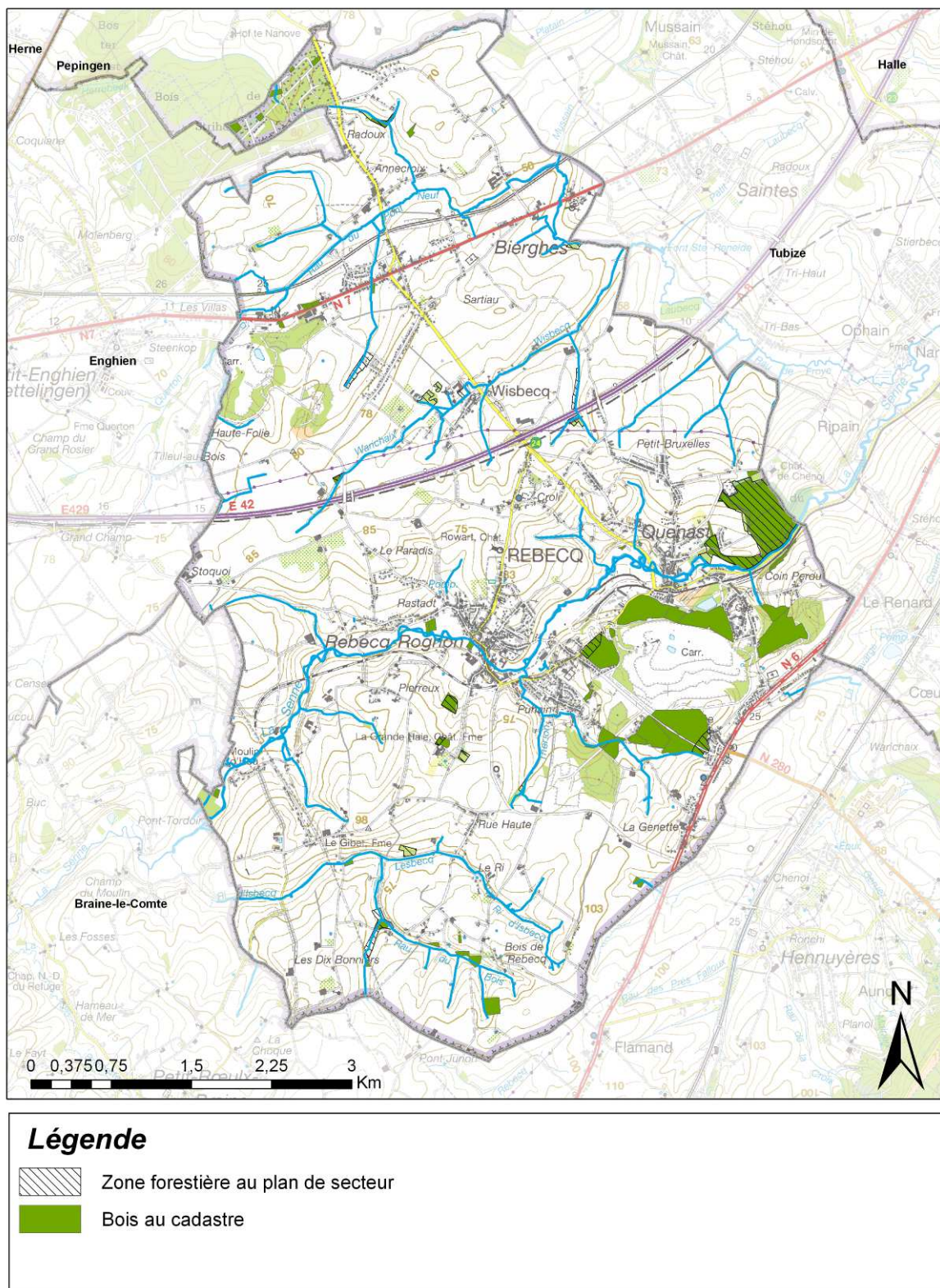


Figure 737 : Carte comparative du domaine forestier au cadastre et au plan de secteur

27.3 STRUCTURE DES EXPLOITATIONS FORESTIERES

Il est tout d'abord important de mentionner qu'il n'y a pas de similitude avec les exploitations agricoles car il n'y a pas de propriétaire-exploitant forestier qui vit de l'exploitation de ses propriétés comme c'est le cas dans le domaine agricole.

Il y a en réalité une multitude de propriétaires (publics et privés) et quelques marchands de bois qui achètent sur pied et exploitent les peuplements mis en vente par leur propriétaire.

En 2008, un nouveau Code forestier a remplacé l'ancien qui datait de 1854. Le Code forestier a pour objet l'institution d'un régime forestier, c'est-à-dire qu'il aborde l'organisation de l'administration forestière, réglemente les exploitations et l'aménagement des forêts publics. Les objectifs du nouveau Code forestier sont :

- Produire du bois de qualité mais aussi en quantité;
- Lutter contre le réchauffement climatique et sauvegarder la biodiversité;
- Lutter contre le morcellement (droits de succession ont été revus) et diversifier les forêts;
- Développer l'emploi en soutenant le rôle économique du patrimoine forestier;
- Garantir le rôle social, récréatif et éducatif de la forêt.

27.3.1 Bois soumis au régime forestier – bois et propriétaires publics

27.3.1.1 Propriétaires publics

Sont soumis au régime forestier : les bois et forêts qui font partie du domaine de l'Etat, ainsi que les bois et forêts des communes et des établissements publics (CPAS par exemple). C'est la DNF qui assure la gestion des bois publics.

Propriétaire	Superficie (ha)
Domaine de la SNCB Holding	0,62
Domaine de la commune de Rebecq	0,13
Domaine de la fabrique d'église de la paroisse Saints-Pierre et Martin à Rebecq/Bierghes	0,09
Domaine du centre public d'action sociale de Bruxelles	0,04

Figure 738 : Tableau des plus gros propriétaires forestiers publics de la commune
(Source : Données cadastrales du 1^{er} janvier 2010)

La superficie des bois soumis sur le territoire communal s'élève à **0,88 ha** (données provenant de la matrice cadastrale du 1^{er} janvier 2008), soit 0,02% de la superficie communale et **0,7%** des surfaces boisées communales. La SNCB possède, à elle seule, 70,5% des bois soumis présents sur le territoire communal.

Il est à noter que les bois soumis ne sont pas certifiés PEFC.

27.3.1.2 Structure des superficies boisées

Vu les trop faibles superficies concernées, la DNF ne possède pas d'informations précises (structure des peuplements, volume et recettes des coupes, revenus, etc.) par rapport aux bois soumis.

27.3.2 Bois non soumis au régime forestier – bois et propriétaires privés

La superficie des bois non soumis sur le territoire communal s'élève à **112,57 ha** (données provenant de la matrice cadastrale du 1^{er} janvier 2010), soit **2,8%** de la superficie communale et **99,3 %** de la surface boisée de la commune.

Il est à remarquer qu'aucun de ces bois privés ne sont certifiés PEFC.

Ces bois appartiennent à des personnes privées, des sociétés, ou à des associations.

27.3.2.1 Propriétaires privés

Personnes privées

Les personnes privées détiennent **29,7 ha**, soit 24,5% des bois non-soumis de la commune.

Sur les 31 personnes privées possédant des bois sur la commune de Rebecq, les 6 plus gros propriétaires (terrains de plus de 1 ha) possèdent, ensemble, environ 55% des bois non-soumis communaux (11,82 ha).

PROPRIETAIRE	SUPERFICIE (ha)	PROPRIETAIRE	SUPERFICIE (ha)
Propriétaire 1	3,49	Propriétaire 5	1,35
Propriétaire 2	2,62	Propriétaire 6	1,18
Propriétaire 3	2,18	Propriétaire 7	1,00

Figure 739 : Tableau des plus gros propriétaires forestiers privés à Rebecq (>1ha)
(Source : Données cadastrales du 1^{er} janvier 2010)

A Rebecq, les bois appartenant à des personnes privées sont assez dispersés sur le territoire communal. Il s'agit souvent de petites parcelles boisées.

Sociétés

Il existe deux sociétés qui sont propriétaires de bois. Celles-ci détiennent, ensemble, **91,8 ha**, soit 75,5% des bois non-soumis de la commune.

PROPRIETAIRE	SUPERFICIE (ha)
Société Porfibel	65,2
Société Coripa/la Compagnie de Ripain	26,6

Figure 740 : Tableau des sociétés propriétaires de forêts à Rebecq

Associations

Enfin, à Rebecq, il n'existe pas d'associations possédant des superficies boisées.

27.3.2.2 Structure des superficies boisées

Etant donné que la grande majorité des surfaces boisées de la commune de Rebecq appartiennent à des propriétaires privés, il a été impossible de récolter des informations précises (structure des peuplements, volume et recettes des coupes, revenus, etc.) concernant les bois privés.

Le bois de Strihoux est l'ensemble boisé le plus intéressant de la commune. Cependant, celui-ci est presque entièrement occupé par un parc résidentiel : il a ainsi perdu une grande partie de son intérêt biologique. Il est représentatif des variantes fraîches des chênaies mélangées à jacinthe.

Le bois du Chenois se compose de chênaies et de hêtraies. Le bois de Neppe complète le milieu végétale fermé.

Enfin, les sous-bois sont constitués d'une flore variée : noisetier, sorbier des oiseleurs, houx, etc.

27.3.3 Entreprises et marchands de bois

Dans la commune de Rebecq, le nombre d'entreprises sylvicoles (sylviculture, exploitation forestière et services annexes; ainsi que, travail du bois et fabrication d'articles en bois, liège, vannerie ou sparterie) était au nombre de 1 entre 2005 et 2005. En 2006 et 2007, il était de deux.



Figure 741 : Photographie d'un stockage de bois, à proximité de l'lesbecq

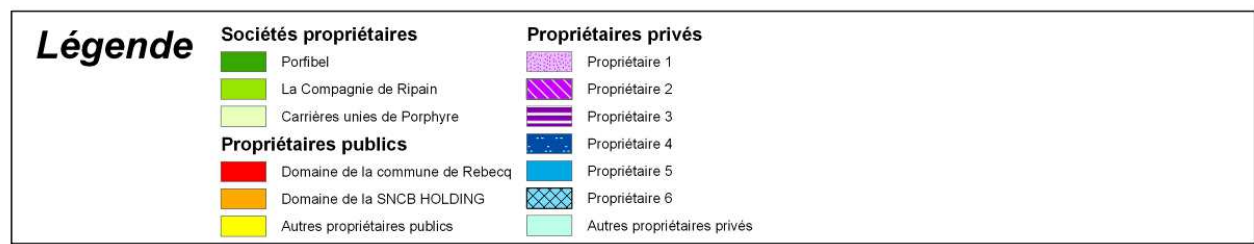
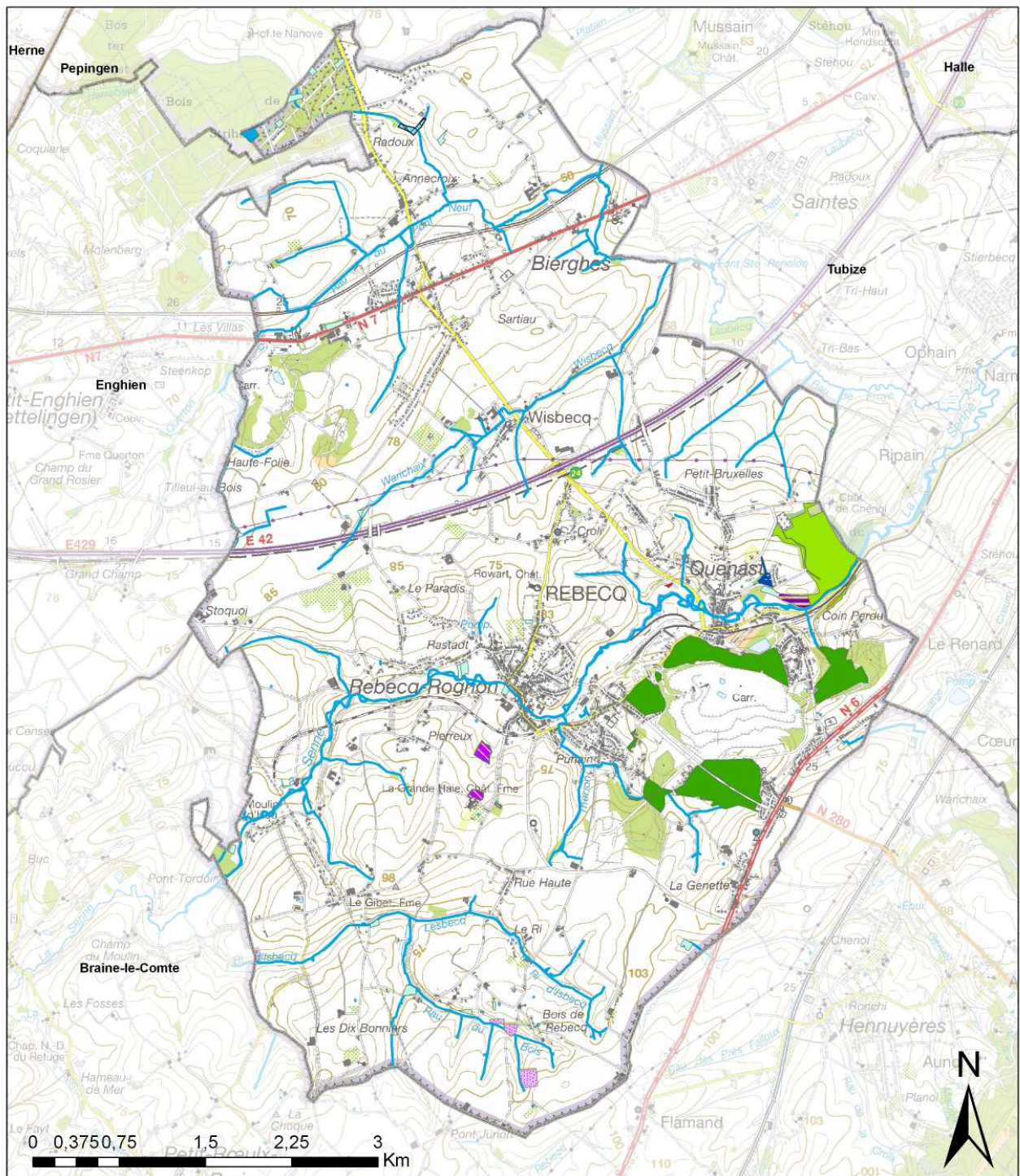


Figure 742 : Carte des propriétaires forestiers de la commune

27.4 CONCLUSION

Près de 1,4 % des superficies communales sont affectés en zone forestière au plan de secteur (54ha). Les différentes zones boisées sont essentiellement situées à l'Est de l'entité de Quenast (bois du Chenois et à proximité de la carrière).

Au cadastre qui reflète la situation parcellaire existante, on peut observer que les bois sont, essentiellement, situés à l'Est de la commune, à proximité de Quenast avec, notamment, le bois de Neppe, le bois du Chenois et les surfaces boisées entourant la carrière de Quenast.

Ainsi, il existe une certaine différence concernant la géographie du domaine forestier au plan de secteur et au cadastre. En effet, le domaine forestier occupe une superficie plus importante au cadastre qu'au plan de secteur. La grande différence entre les deux consiste en de grandes zones boisées (au cadastre) autour de la carrière de Quenast. Au plan de secteur, ces zones boisées se situent en zone d'extraction.

Les bois soumis (bois et forêts qui font partie du domaine de l'Etat, ainsi que les bois et forêts des communes et des établissements publics (CPAS par exemple)) représentent 0,7% de la surface boisée. Vu les trop faibles superficies concernées, la DNF ne possède pas d'informations précises (structure des peuplements, volume et recettes des coupes, revenus, etc.) par rapport aux bois soumis.

Les bois de Rebecq sont pour la majorité non soumis au régime forestier à concurrence d'environ 99,3%, c'est-à-dire que ces 99,3% appartiennent à de multiples propriétaires privés (personnes privées ou sociétés). Ils sont essentiellement situés à l'Est de la commune de Rebecq (à proximité de Quenast).

Les personnes privées détiennent, quant à elles, que 29,7 ha, soit 24,5% des bois non-soumis de la commune. Sur les 31 personnes privées possédant des bois sur la commune de Rebecq, les 6 plus gros propriétaires (terrains de plus de 1 ha) possèdent, ensemble, environ 55% des bois non-soumis communaux (11,82 ha).

A Rebecq, les bois appartenant à des personnes privées sont assez dispersés sur le territoire communal. Il s'agit souvent de petites parcelles boisées.

Il existe deux sociétés qui sont propriétaires de bois. Celles-ci détiennent, ensemble, 91.8 ha, soit 75,5% des bois non-soumis de la commune. L'une seule de ces sociétés possède, à elle seule, la majorité de ces bois (Porfibel avec 57,9%).

Enfin, aucune association ne possède de surface boisée sur le territoire de la commune de Rebecq.

Etant donné que la grande majorité des surfaces boisées de la commune de Rebecq appartiennent à des propriétaires privés, il a été impossible de récolter des informations précises (structure des peuplements, volume et recettes des coupes, revenus, etc.) concernant les bois privés.

Le bois de Strihoux est l'ensemble boisé le plus intéressant de la commune. Cependant, celui-ci est presque entièrement occupé par un parc résidentiel : il a ainsi perdu une grande partie de son intérêt biologique. Il est représentatif des variantes fraîches des chênaies mélangées à jacinthe.

Le bois du Chenois se compose de chênaies et de hêtraies. Le bois de Neppe complète le milieu végétale fermé.

Enfin, les sous-bois sont constitués d'une flore variée : noisetier, sorbier des oiseleurs, houx, etc.

Dans la commune de Rebecq, aucun bois n'est concerné par la certification forestière PEFC.

Enfin, à Rebecq, le nombre d'entreprises sylvicoles (sylviculture, exploitation forestière et services annexes; ainsi que, travail du bois et fabrication d'articles en bois, liège, vannerie ou sparterie) était de 2 entreprises, en 2007.

28 Cadre socio-économique – analyse subjective

<u>Questions</u>	
<p>L'offre commerciale dans la commune répond-elle à vos attentes ?</p> <p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p>	<p>Pensez-vous qu'il faille favoriser le développement de nouvelles zones d'activités économiques dans la commune?</p> <p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>A quel endroit ?</p>
<p>Quels types de commerces aimeriez-vous voir en plus dans votre commune ?</p>	
<p>Quel type de commerces fréquentez-vous ? Indiquez pour chacun l'endroit où vous allez le plus souvent ?</p>	
<p style="text-align: center;">Alimentaire <input type="checkbox"/></p> <p style="text-align: center;">Equipement de la personne <input type="checkbox"/></p> <p style="text-align: center;">Services à la personne <input type="checkbox"/></p> <p style="text-align: center;">Equipement de la maison <input type="checkbox"/></p> <p style="text-align: center;">Culture/Loisirs <input type="checkbox"/></p>	

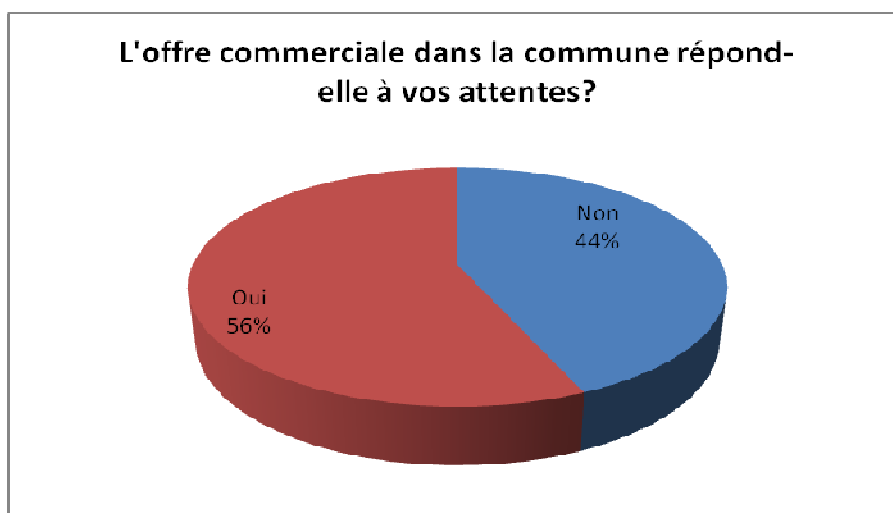


Figure 743 : Graphique présentant l'appréciation de l'offre commerciale de la commune (NR : 22%)

Une majorité d'habitants est satisfaite de l'offre commerciale de la commune. Ainsi, les habitants estiment que « *Rebecq est trop proche des grandes villes* » et propose de fait une offre déjà complète.

Les ateliers ont confirmé ces propos. Même si certains habitants souhaiteraient avoir plus de commerces de proximité dans les villages (notamment un marché bio), la demande ne semble pas suffisante pour rendre pérenne de tels commerces. Le manque de boulangerie à Quenast a été soulevé.

Cependant, 44% des personnes ne sont pas satisfaites par l'offre actuelle et aimeraient voir se développer « *plus de commerces de proximité, diversifiés et de qualité* » tels que « *boucherie* », « *boulangerie* », « *poissonnerie* », « *magasin de bricolage* », « *moyenne surface* », ainsi que des services de proximité tels que des distributeurs d'argent.

L'idée sous tendue est que ces commerces de proximité dans les villages ont perdu une bonne partie de leur dynamisme et certains évoquent le souhait de pouvoir « *retrouver une offre comme il y a 20 ans* ».

Paradoxalement, si pour beaucoup d'habitants, « *le rêve serait d'avoir des commerces accessibles à pieds [depuis les villages de l'entité]* », certains remettent cependant en cause la viabilité d'une telle offre et s'interrogent : « *ces commerces seraient-ils capables de survivre ?* ».

Une demande formulée assez fréquemment porte sur une offre de « *commerces ou de marchés bio* », « *valorisant nos produits locaux* ».

Quel type de commerce fréquentez-vous ?	Culture/Loisirs		Equipements de la maison		Services à la personne		Alimentaire (grande surface)		Alimentaire (commerces de proximité)	
	Nb.	%Obs.	Nb.	%Obs.	Nb.	%Obs.	Nb.	%Obs.	Nb.	%Obs.
Extérieur	170	47,22%	217	60,28%	65	18,06%	177	49,17%	86	23,89%
Intérieur	89	24,72%	23	6,39%	83	23,06%	155	43,06%	192	53,33%
Total	259	71,94%	240	66,67%	148	41,11%	332	92,22%	278	77,22%

Figure 744 : Tableau présentant les types de commerces le plus fréquentés et leur localisation

Les habitants de la commune ne fréquentent actuellement les commerces de la commune que pour les achats alimentaires, principalement des commerces de proximité, et pour les services à la personne. Là encore, la proximité géographique de centres urbains plus fournis en commerces favorise des achats en dehors de la commune, notamment en ce qui concerne les achats de culture/loisirs, d'équipement de la maison et les achats en grande surface.



Figure 745 : Graphique présentant les avis quant au développement de zones d'activités (NR : 17%)

Notons que la commune ne compte actuellement aucun parc d'activité économique. Cependant, la présence de la carrière est assimilée à une zone d'activité pour de nombreux habitants.

Une majorité d'habitants souhaite ne pas voir se développer de nouvelles zones d'activités économiques sur la commune dans le but de « préserver le caractère rural de la commune ». En effet, pour ces personnes, le développement de zones économiques amènerait à une « perte du cachet des zones rurales et de la qualité de vie ». Le développement de zones économiques implique pour beaucoup de nombreux désagréments déjà vécus par certains avec la présence des carrières à proximité : « la carrière apporte suffisamment de désagréments ». Ainsi, pour ces personnes, limiter l'extension de zones d'activités économiques permet d'« éviter de voir grandir le charroi sur les routes et les pollutions provoquées par l'augmentation du nombre de camions ».

Pour certaines personnes, Rebecq « est un village », Ces personnes préfèrent voir le développement économique en dehors de la commune, estimant que « d'autres espaces proches sont encore disponibles ».

Un nombre plus restreint d'habitants est favorable au développement de nouvelles zones d'activité économique sur la commune, considérant qu'elles permettraient « la création d'emplois », de « dynamiser le commerce et l'économie locale ». En effet, certaines personnes estiment qu'un tel développement permettrait de fixer les habitants dans la commune et « d'éviter de devenir une commune dortoir tout en assurant des revenus substantiels pour la commune ».

Pour ces habitants, les sites favorables à ce développement les plus évoqués constituent « des endroits sans désagrément pour les riverains » sont privilégiés. Ainsi, afin d'« éviter le charroi dans le centre », certains évoquent le développement le « long des grands axes routiers » et notamment de l'autoroute. Certaines personnes estiment qu'il serait judicieux de développer de telles zones « à proximité de celles existantes », notamment à Saintes et à Bierghes.

Tout en affirmant la volonté de conserver le caractère rural de la commune, l'idée de créer des zones d'activité a été évoquée durant les ateliers. En effet, la commune reçoit régulièrement des demandes de locaux pour des PME. Trois zones potentielles sont envisageables :

- Au sud sur la nationale, 6 à proximité du vélodrome;
- Au nord sur la nationale 7, entre la carrière de Bierghes et les tuileries;
- Le long de la route industrielle, au sud de la bretelle d'autoroute près des silos.

Par ailleurs, un projet de contournement des carrières est en projet. Ce qui devrait limiter les nuisances liées au trafic de camions.



Figure 746 : Photographie de l'hypermarché Colruyt, à Bierghes



Figure 747 : Photographie d'un magasin d'ameublement, à Bierghes

29 Tableau Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces

DOMAINES	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
ACTIVITES ECONOMIQUES	La commune accueille certaines entreprises relativement importantes et bien ancrées sur le territoire notamment les exploitants des carrières de porphyre.	Il n'existe pas de zone d'activité économique au plan de secteur sur la commune.	On observe des groupements d'activités sur le territoire qui permettraient la création d'une zone d'activité économique au plan de secteur.	Sans véritable projet, la commune pourrait refuser la venue de diverses entreprises qui souhaiteraient s'y installer.
	Le revenu moyen par déclaration des rebecquois ne cesse d'augmenter et dépasse les moyennes du pays et de la région.	Les revenus sont principalement issus de la région bruxelloise ou d'autres communes du Brabant wallon.	La commune, si elle se développe dans ce sens, peut bénéficier d'une certaine économie résidentielle.	Si la commune ne propose ni services à la personne, ni commerces, elle pourrait devenir une simple ville « dortoir ».
COMMERCES	Présence d'activités commerciales de proximité et généralistes dans la plupart des villages.	Disparition progressive des commerces les plus petits dans les villages les plus éloignés. Demande de commerces croissante au sein de la population.		Une concentration trop importante des commerces dans le centre de Rebecq poserait à terme des problèmes de mobilité pour les personnes les plus fragiles (PMR, personnes âgées, personnes sans moyen de locomotion, etc.).
AGRICULTURE	72,3% du territoire communal est affecté en zone agricole au plan de secteur et 73% à l'occupation du sol.		Conserver ces grandes superficies agricoles en évitant de bâtir à grande échelle.	
	Les sols aptes et très aptes occupent la grande majorité du territoire de l'entité.	Présence de sols moins aptes le long des cours d'eau.	Profiter de la nature du sol pour diversifier les types de culture. Selon les endroits, mettre en place un type d'exploitation (prairie/ culture) adapté à la qualité du sol. par exemple, avec des prairies le long des cours d'eau (sols moins aptes).	Risque d'une agriculture monofonctionnelle, essentiellement occupée par des prairies.

DOMAINES	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
AGRICULTURE		Risque d'érosion au niveau des sols nus durant l'interculture.	Promouvoir les primes régionales à la plantation des haies pour limiter les risques d'érosion. Eviter les sols nus lors de l'interculture. Et, sensibiliser les agriculteurs au risque d'érosion.	Risque de lessivage des sols et donc d'un appauvrissement des sols.
		Diminution du nombre d'exploitation (-14,3%) et augmentation de leur taille (+14,4%).		Risque d'industrialisation de l'agriculture
		Disparition des exploitants de moins de 35 ans. Vieillesse du secteur. Quasi plus de nouvelles exploitations.	Aider les jeunes agriculteurs (primes, aides, conseils, etc.) à se lancer dans le secteur.	Disparition des jeunes agriculteurs démarrant une nouvelle activité. Certaines exploitations risquent de manquer de successeurs jeunes.
		SAU en diminution (-2% en 10 ans).	Conserver un équilibre entre surfaces agricoles, sylvicoles et bâties.	
	Les terres arables recouvrent 72,4% de la SAU. Grande variété de cultures sur le territoire communal.		Préserver l'hétérogénéité de l'agriculture (cultures/prairies, types de culture, etc.).	Risque d'homogénéisation de l'agriculture.
		Aucune exploitation ne faisant de l'agriculture biologique.	Vouer des superficies agricoles à ce type d'agriculture. Permet de fournir un label de qualité à l'agriculture de Rebecq.	

DOMAINES	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
AGRICULTURE	Présence, à l'occupation du sol, de plusieurs vergers exploités (4,7ha).	Ces vergers n'appartiennent qu'à une seule exploitation agricole. Présence de nombreux vergers appartenant à des particuliers.	Mise en place d'une politique de préservation de ces milieux.	Risque de perte de cette affectation verger du fait qu'ils appartiennent à des privés.
	Il n'existe pas d'élevages de classe 1.	Élevage majoritairement axé sur les bovins et les volailles.		Risque d'industrialisation de l'agriculture.
SYLVICULTURE		1,4% du territoire communal est affecté en zone forestière au plan de secteur, et 2,89% sur base de la matrice cadastrale du 1 ^{er} janvier 2010. Ceci correspond à de très faibles superficies. Les différentes zones boisées sont peu nombreuses, peu étendues et dispersées, essentiellement dans la partie Est de la commune.	Conserver les étendues de forêt existantes en évitant le déboisement au profit de l'agriculture ou de lotissements. Augmenter ces superficies par un changement d'affectation de certaines terres.	Risque de voir disparaître des zones boisées non reprises au plan de secteur.
		Pratiquement aucune superficie boisée n'est classée comme Natura 2000 ou réserve naturelle.	Protéger les zones boisées dépourvues d'un statut de protection légal (Natura 2000, zone boisée au plan de secteur, etc.).	Risque de déboisements au profit de l'urbanisation.
		Environ 0,7% des forêts sont soumis au régime forestier. Absence d'informations concernant la gestion des bois, de même que sur leur composition floristique ainsi que faunistique.	Accroître la part des bois soumis pour une gestion plus efficace des forêts. Informer et accompagner les propriétaires privés afin de réaliser une gestion durable de leurs bois.	Empêche une gestion transparente et aisée du domaine forestier.

DOMAINES	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
SYLVICULTURE	Les bois sont composés de feuillus et les sous-bois sont constitués d'une flore variée : noisetier, sorbier des oiseleurs, houx, etc.		Planter des essences adaptées aux stations qui sont plus résistantes aux dommages et aux maladies. Sensibiliser les propriétaires privés à la non-plantation de résineux.	Au niveau des bois privés, des essences non adaptées ou des résineux (pouvant refermer le paysage et nuire aux sols) pourraient être plantés.
		Aucun propriétaire ne participe à la certification PEFC.	Des superficies de bois devraient être concernées par cette certification forestière.	
	En 2007, existence de 2 entreprises actives dans le domaine de la sylviculture.		Mettre au point un système de suivi de ces entreprises.	